



**HAL**  
open science

# L'asile de Prémontré et la Première Guerre Mondiale

Sébastien Vandebosch

► **To cite this version:**

Sébastien Vandebosch. L'asile de Prémontré et la Première Guerre Mondiale. Histoire, Philosophie et Sociologie des sciences. 2014. dumas-01416266

**HAL Id: dumas-01416266**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01416266>**

Submitted on 14 Dec 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

## AVERTISSEMENT

Ce mémoire est le fruit d'un travail approuvé par le jury de soutenance et réalisé dans le but d'obtenir le DU d'histoire de la médecine. Ce document est mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt toute poursuite pénale.

*Code de la Propriété Intellectuelle. Articles L 122.4*

*Code de la Propriété Intellectuelle. Articles L 335.2-L 335.10*

UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES  
Faculté de Médecine PARIS DESCARTES

Année 2014

N° 2016 - 02

MÉMOIRE  
POUR LE DIPLÔME UNIVERSITAIRE  
D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE

L'asile de Prémontré et la Première  
Guerre Mondiale

Présenté par

***M. Sébastien VANDENBOSCH***

Directeur de mémoire

M. Le Professeur Patrick BERCHE, Doyen honoraire de la Faculté de Médecine de Paris Descartes



Except where otherwise noted, this work is licensed under  
<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/>



Asile de Prémontré

La faculté de médecine de l'université Paris-Descartes n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans le présent travail. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

## REMERCIEMENTS

L'auteur tient vivement à remercier pour leur aide,

- Madame VENET Annick, Conseiller Général, Maire de VAILLY SUR AISNE, AISNE,
- Monsieur DAY Patrick, Conseiller Général, Maire de SOISSONS, AISNE,
  
- Monsieur VENANT Claude, Maire, et Madame Murielle PELLEGRINO, secrétaire de mairie, PREMONTRE, Aisne ; pour avoir partagé leur savoir et connaissance de PREMONTRE, mis à disposition des documents, et m'avoir guidé vers Maître HERMAN.
  
- Madame LAMBALLAIS-OERTEL Catherine, Directrice de l'EPSMDA de PREMONTRE, AISNE; pour avoir accepté ma demande d'étude et mis à disposition les moyens nécessaires.
- Madame REGNIER Marie-Eve, Responsable du bureau des entrées, EPSMDA de PREMONTRE, AISNE; pour la mise à disposition des documents, d'un bureau et de ses connaissances et expériences et son accueil chaleureux.
- Docteur CARETTE Christian, Médecin Psychiatre, EPSMDA de PREMONTRE, AISNE,
- Docteur JOLIVET Georges, Médecin Psychiatre, EPSMDA de PREMONTRE, AISNE,
- Monsieur FLORIS Daniel, Educateur, EPSMDA de PREMONTRE, AISNE,
- Monsieur FOUQUEZ Philippe, Agent hospitalier, EPSMDA de PREMONTRE, AISNE, Tous les quatre pour leurs encouragements, documents et s'être fait les porte-paroles de mes besoins.
- Docteur BAKHACHE Bernadette, Chef de Pôle, Médecin Psychiatre, CH de SAINT QUENTIN, AISNE,
- Docteur CIMINO Luc, Médecin, Chef de Pôle, CH de SAINT QUENTIN, AISNE,
- Docteur BERNARD Marc, Médecin, Responsable Qualité-Accréditation, CH de SAINT QUENTIN, AISNE, Tous les trois pour leurs encouragements, conseils et l'intérêt porté au sujet.
- Monsieur Franck DELY et Monsieur Denis DUVAL, cadres supérieurs au CH de SAINT QUENTIN, l'un pour son expertise du logiciel d'Excel, les deux pour l'intérêt porté au sujet. Collègues de « bureau », SAINT QUENTIN.
  
- Docteur CAIRE Michel, Médecin Psychiatre, PARIS, webmaster du site Histoire de la Psychiatrie et à qui on doit la mise à disposition de tous ce triste épisode de notre histoire ; un site important d'échanges et de découvertes.
  
- Madame PLOUVIER Martine, Conservateur honoraire en chef du patrimoine – section Archéologie et histoire de l'art des civilisations médiévales et modernes, PARIS ; pour ses conseils, son ouvrage, ses conseils et le partage d'expériences

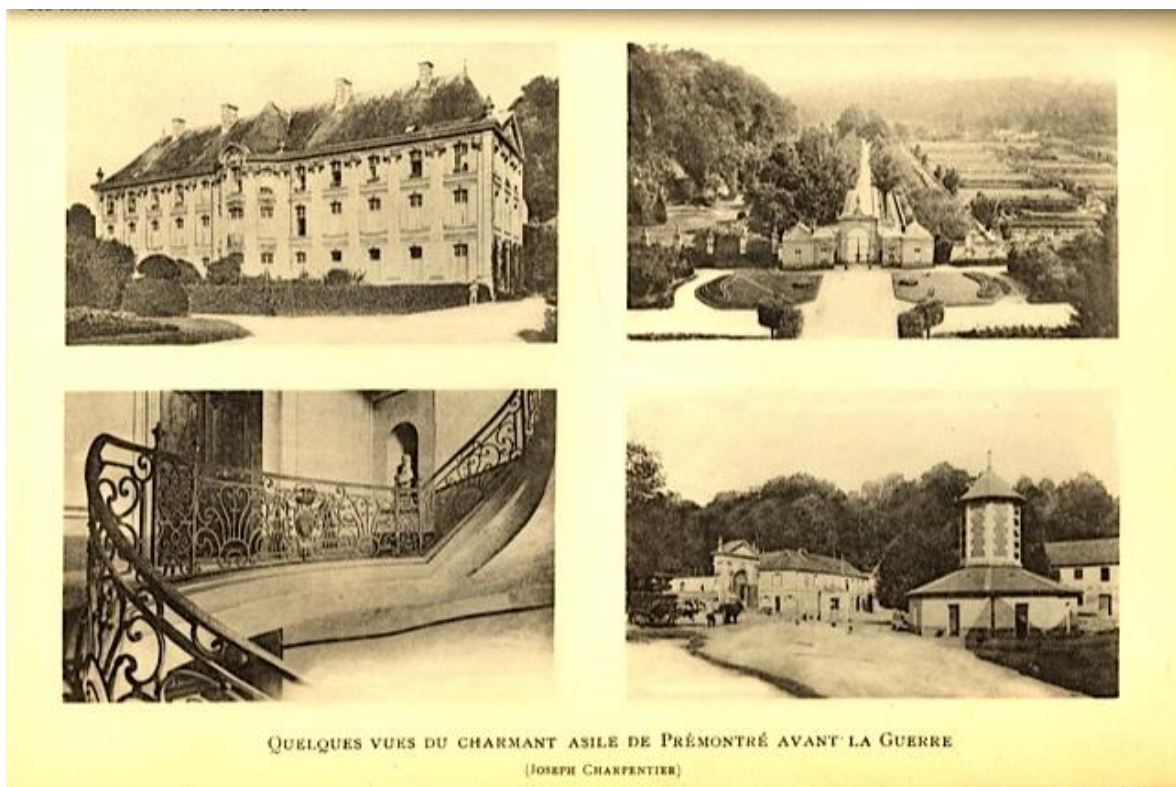
- Madame BARRERE Dominique, Conservatrice du Patrimoine, Archives municipales, SAINT QUENTIN, AISNE,
- Monsieur GUIHENEUF Hervé, Professeur d'Histoire, SAINT QUENTIN, AISNE,  
Tous les deux pour le temps accordé et les conseils pour pénétrer les arcanes de la recherche historique.
- Madame LENGLET, archiviste, archives départementales de l'AISNE, « Pôle Public », LAON, AISNE,
- Madame BUCHER Sandrine, archiviste, archives départementales de l'AISNE, « Pôle Valorisation », LAON, AISNE,  
Toutes les deux pour m'avoir accueilli, aidé et donné du temps pour mes recherches.
- Madame RAVAUD Marianne, Service promotion et diffusion, L'Harmattan, PARIS ;  
pour m'avoir mis en contact avec Monsieur FORZY,
- Monsieur FORZY Claude, auteur de « *Psychothérapies de psychotiques: la source* » Editions l'Harmattan, voir Bibliographie ; pour nos échanges.
- Madame SIRAUD Denise, bibliothèque médicale, CH Le VINATIER, BRON, RHONE ; pour la transmission de la copie de l'article original du Docteur CHARPENTIER.
- Monsieur DE KERZEL Luc, Archiviste, historien, siège de la congrégation des Frères de la Charité, GAND, BELGIQUE ; pour m'avoir servi de guide, échangé des documents et mis en contact avec Monsieur VANHONACKER Yohann.
- Monsieur VANHONACKER Yohann, historien, Belgique, auteur de « *Le traitement moral des aliénés à l'Institut Saint-Martin à Dave de 1901 à 1920* » (2012) ; pour m'avoir transmis ses connaissances et expériences dans l'analyse historique, accompagné et ouvert les portes des archives de Saint-Martin à DAVE-LES-NAMUR, partagé sa passion et nos échanges amicaux.
- Madame TOUSSAINT Lysiane, Hôpital psychiatrique du BEAU VALLON, NAMUR, BELGIQUE, secrétaire de direction ; pour son aide et conseils.
- Maître HERMAN, Avocat à CHAUNY (AISNE), petit-neveu de Mademoiselle LETOMBE ;  
pour m'avoir reçu, avoir cherché et confié des documents de famille dont le témoignage de sa grand tante.
- Monsieur LEGENDRE Romain Responsable du service du contrôle et de la collecte des archives publiques (Archives des collectivités territoriales, des établissements sanitaires et sociaux et des officiers ministériels), Archives départementales du NORD ;  
pour les documents du Docteur RAVIART et l'intérêt porté au sujet traité.
- Madame Sabine JEAN-FEYDEL, Technicien Supérieur Hospitalier, Centre Hospitalier Alpes, Service des Archives, SAINT EGREVE, ISERE ; pour les échanges de documents profitables à tous les deux

Etonnant comme un sujet d'étude peut faire se rencontrer des personnes.

Rassurant aussi. Soyez tous remerciés.

Soyez tous satisfaits d'avoir donné de l'épaisseur tangible à un « murmure » de l'Histoire, car derrière ce murmure il y a eu des vies et des morts.

Photos n°2 : L'asile de PREMONTRE avant la guerre, Docteur CHARPENTIER



## Introduction<sup>1</sup>

L'asile de PREMONTRE et la Première Guerre Mondiale.

C'est une bien triste histoire que celle de l'asile de PREMONTRE lors de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale, comme toutes les histoires individuelles ou collectives de cette période.

Composé d'hommes et de femmes, patients, médecins, gardiens, religieux et civils, l'asile de PREMONTRE a connu les mêmes souffrances que l'ensemble des populations en territoire occupé avec toutefois une particularité qui a exacerbé les conséquences funestes. Un asile est une société avec sa complexité, ses hiérarchies, ses événements héroïques ou meurtriers ; comme l'univers carcéral, c'est une société territoriale fermée, et si la caractéristique des territoires occupés est de limiter la liberté d'aller et venir, alors un asile en est un. Du même coup les patients sont restreints dans la possibilité de fuir les dangers qui les menaceraient.

Il nous faut dans un premier temps reconstituer le contexte historique des événements. Il faut admettre que la Première Guerre Mondiale n'est pas que l'Histoire des batailles. Elle est un tournant historique au niveau mondial : implication internationale des Etats, usage du développement des sciences, impact sur les économies, mortalité importante tant militaire que civile, impact culturel entre les deux guerres,... Dès lors notre étude débutera à la veille de la guerre jusqu'après les batailles, au retour des patients.

Par les sources à notre disposition (Partie 1 Chapitre 1), et dont on constatera également les limites et par un état des lieux, notamment de la population asilaire à la veille de la guerre, nous pourrons marquer la distinction entre deux époques et prendre conscience de l'importance de la première guerre mondiale et de ses conséquences pour l'asile de PREMONTRE (Partie 1 Chapitre 2)

Entre 1914 et 1915 la mortalité des patients a progressé de 373%. La sous-alimentation a été mise en avant comme cause première et l'autorité militaire et administrative allemande comme raison.

Mais nous verrons également que la souffrance des patients a pu se cacher dans des décisions prises ou non, par des protagonistes non directement liés aux combats eux-mêmes, et que cette surmortalité n'est pas le fait d'une volonté délibérée (Partie 2 Chapitre 1).

La guerre a cessé un jour et l'asile de PREMONTRE, aujourd'hui EPSMDA<sup>2</sup> en activité, a dû être réhabilité pour recevoir à nouveau ses patients évacués, et de nouveaux depuis (Partie 2 Chapitre 2).

---

<sup>1</sup> PREMONTRE occupe un vallon niché dans le massif forestier de Saint-Gobain. Laon est à 21 km à l'est, Soissons se trouve environ à la même distance au sud, Chaunoy est au nord.

<sup>2</sup> Voir note n°20



# **PARTIE 1 CONTEXTE**

## **Chapitre 1 Les sources**

Etudier un fait historique, connu ou pas du plus large public, nécessite la recherche de sources aux multiples formes (écrites, orales, journaux personnels, lettres, photographies, œuvres d'art, cartes, vidéos et les films, enregistrements sonores, entrevues, journaux, magazines, témoignages directs publiés, ...).

Les sources dites « primaires » constituent le premier témoignage de ce qui s'est passé, de ce qu'on a pensé ou de ce qu'on a dit. Elles sont tout ce qui a été créé au moment même où s'est passé un événement ou peu de temps après. Si ces sources sont souvent rares ou uniques, elles peuvent exister aussi en de nombreux exemplaires, si elles étaient populaires ou facilement accessibles au moment de leur création.

On appelle « sources secondaires » les témoins de seconde main publiés. On les appelle ainsi parce qu'elles ont été créées après les sources primaires, et elles utilisent souvent les sources primaires ou en parlent. Les sources secondaires peuvent donner d'autres opinions sur un événement passé ou une source primaire, et parfois déformer les faits.

Il nous faut faire la part des choses pour reconstituer un contexte.

### **A-Archives**

#### **A-1 EPSMDA de PREMONTRE**

Mademoiselle LETOMBE témoigne<sup>3</sup> en date du 12 décembre 1916 des préparatifs pour le départ de l'asile de PREMONTRE. Se situant en fin de l'évacuation, les autorités allemandes ne veulent que « *ce que l'on peut porter. Le reste est détruit ou laissé* ».

S'agissant de son père Mademoiselle LETOMBRE précise qu'Edouard LETOMBE "*sent toute la responsabilité de sa charge en ces jours pénibles; que va-t-on faire des archives et biens des malades qui lui sont confiés ? Il écrit au Général ...pour solliciter, en cas d'évacuation du personnel l'autorisation ... de déposer au séquestre allemand, seul moyen légal à sa disposition, les archives et les valeurs appartenant aux aliénés. Croyant le départ plus proche, il travaille avec André à classer les choses les plus importants et à dresser un inventaire détaillé de toutes les pièces de comptabilité, des valeurs et des bijoux; tous les autres documents sont rangés dans deux cellules que la Kommandantur promet de protéger en en faisant sceller les portes*".

Le 27 février 1917, « *ordre est donné de déposer les archives et les valeurs au séquestre de SAINT QUENTIN. Un soldat secrétaire de la Kommandantur les enlève et rapporte un reçu du dépôt. Le 28 février, les objets d'art y sont déposés également.* »

---

3 Voir PARTIE 1 ; Chapitre 1 ; B-Témoignages ; B-3 Mademoiselle LETOMBE. Annexe n°2

A notre connaissance il n'y a pas de documents sur la récupération des biens mis sous séquestre. Ni du contenu du séquestre, de sorte que l'établissement ne peut répondre quant au retour des biens et documents.

Egalement, l'EPSMD de PREMONTRE n'a pas en sa possession les dossiers médicaux ou autres pièces de cette époque susceptibles de fournir des indices sur la mortalité de 1915.

Régulièrement les archives départementales se rendent dans les communes, établissements publics, et autres pour effectuer un recensement et récupérer des documents à archiver.

L'établissement a en sa possession les registres des aliénés placés dans l'établissement depuis 1871 (placements des internés d'office). Deux registres ont été consultés. Ils sont de grand format, recouverts d'un tissu en velours vert, les coins sont renforcés en métal ainsi que le haut et bas de la tranche. Ces deux registres sont en bon état général.

Le classement s'effectue par numéro d'enregistrement : du 9257 au 9555 de la période allant du 4 juillet 1913 au 24 août 1914 et du numéro 9556 au 9855 allant du 25 août 1914 au 10 juillet 1916. Il est à noter que la première page est signée de Monsieur Edouard LETOMBE, receveur économe de l'asile et Maire de la commune de PREMONTRE.

Chaque placement est consigné sur deux pages.

**Page de Gauche** : plusieurs items dans ces registres sont plus ou moins complétés :

\*items non significatifs car trop peu de mentions sur le total:

- Religion<sup>4</sup> : quelques mentions « *catholique* » uniquement
- instruction : « *sait lire et écrire* », « *primaire* », « *sans* », et « *brevet* » (non représentatif des métiers exercés : voir infra)
- mention du jugement d'interdiction ou nomination d'un administrateur provisoire : aucun
- nom, profession et qualités du tuteur ou de l'administrateur provisoire : une mention « *ministère de la défense* »
- domicile au compte duquel s'effectue le placement
- rechute : quelques exemples peu descriptifs

---

<sup>4</sup> Conseil Général de l'Aisne, 29/08/1867 : « *un membre dit qu'il est chargé de demander au conseil général une faveur se rapportant aux protestants aliénés. Il expose que, dans l'état actuel des choses, ces derniers sont envoyés à Prémontre, dans un asile catholique où ils ne trouveront aucun fonctionnaire, aucun pasteur de leur religion ; qu'ils sont ainsi privés de secours dont leur conscience peut avoir besoin dans un moment suprême ; qu'il s'est même produit, dans quelques circonstances, des incidents regrettables ; que des aliénés protestants, contraints d'aller à la messe, ont été excités par ce seul fait et ont vu leur maladie s'aggraver...* » Se ralliant à une suggestion, le Préfet pris la décision d'évacuer les aliénés protestants vers un asile protestant à Rouen. GALLICA-BNF Conseil Général Aisne

-diagnostic : « *démence sénile* », « *démence précoce* », « *psychopathe* », « *neurasthénie* », « *dépression* », « *alcoolisme* », « *épilepsie* », « *semi-imbécile* », « *maniaque* », « *débile avec excitation* », ...

-causes prépondérantes/causes déterminantes : « *hérédité* », « *chagrins domestiques* », « *un oncle et une tante avec troubles mentaux* », « *un neveu interné* », « *père suicidé* », « *mère de caractère sévère* », « *habitudes éthyliques probables* »...

-pronostic : « *délire systématisé de persécution* »,

-duré de la maladie au moment de l'entrée : « *1 an environ* », « *2 à 3 mois* »

\*Items significatifs :

-lieu de naissance/domicile

-âge et date de naissance : parfois un âge et indiqué suivi de la mention « *environ* »

-état civil : marié(e), célibataire, veuf(ve), divorcé(e)

-profession : voir infra

-désignation de l'autorité : « *autorité allemande* » à compter de fin 1914, toute l'année 1915 et l'année 1916

	1914	sept-14	portant la mention "autorité allemande"
n°	9368		9559
matricule	9576	9559	9572
	209	18	14

209 placements en 1914 dont 18 à l'arrivée de l'autorité allemande jusqu'en décembre. 14 portent la mention.

	1915	1916 (10/07)
n°	9577	9737
matricule	9736	9855
	160	119

-date de placement

-date et circonstances de sortie : les termes « *guérison* » et « *amélioration* » sont suivis parfois de « *remis à* » (personne à qui a été confié le patient : famille, épouse, époux, frère, autorité allemande, ...) et du symptôme guéri

-date et circonstances de décès : la date et souvent l'heure de décès sont indiquées. En revanche, la circonstance n'est pratiquement jamais mentionnée.

L'item « *copie du certificat du médecin joint à la demande* » : copie manuscrite avec le nom du médecin prescripteur. Jamais signée. Selon les périodes et les personnes, cet item est plus ou moins détaillé reprenant in extenso l'analyse du médecin justifiant l'internement. L'intérêt ici est de voir (infra) pour certaines périodes que les hospices de SAINT QUENTIN ont alimenté PREMONTRE en patients en 1915.

**Page de droite :** « *Certificats du médecin de l'asile délivrés en vertu des articles 8, 11, 14, 15, 2 et 30 de la loi du 30 juin 1838* »

Une grande différence de remplissage avant et après le mois d'août 1914 en relation avec la mobilisation des médecins de l'asile de PREMONTRE.

Avant cette date, cette partie se subdivisait en « *certificat immédiat* » dans laquelle on trouvait une analyse du patient par le médecin (cette partie est plus grande que les items « diagnostic » ou « causes » de la page de gauche), et « *certificat de quinzaine* » reprenant en confirmant ou modifiant la première analyse.

On y trouve :

-la mention « *décédé le* » et l'heure. Souvent accompagnée de « *des suites* » mais rarement complétée (« *asystholie* », « *hémorragie cérébrale* », « *cachexie d'origine néofaladique* », « *mal épileptique* », « *broncho-pneumonie* »,...).

-Un tampon à encre rouge indique « *Evacué à [DAVE ou MERXPLAS] Belgique le [jour/mois/an]* », une mention souvent en bleue indique « *décédé à* » et le nom de la commune, souvent pour les patients évacués en Belgique (outre les deux communes on y trouve également la commune de RECKEIM. Voir infra).

-on y trouve également mais rarement « *rapatrié le jour/mois/an* ». Ou les mentions « *transféré* » et « *sorti* » avec le nom de la commune (BRON, BASSENS, BOURG, EPINAY SUR SEINE, ...)

-Par année et mois des annotations de l'état du patient sont parfois inscrites (« *délire de persécution* », « *mélancolique* », « *affaiblissement intellectuel* », « *délires hallucinatoires* », « *affaibli* », « *démence en évolution* », « *incohérence et hallucination* », « *impulsive* », « *violente* », « *malade dangereux* », ...)

A compter du départ des médecins, cette page est assez peu complétée, souvent nous n'y trouvons qu'une phrase sur le décès ou l'évacuation du patient.

## A-2 L'institut Saint Martin de DAVE LES NAMUR

Une visite en compagnie de Monsieur VANHONACKER en date du 9 mai 2014 n'a pas permis de trouver de dossiers concernant les patients de PREMONTRE accueillis entre février et juillet 1916.

Il y a les dossiers médicaux depuis 1900. Certains contiennent une correspondance familiale, des dessins ou poèmes.

Il y a également les rapports annuels de 1900 à 1950 comprenant un ensemble très important de statistiques fouillées sur les patients, les contraintes (1901-1949), le traitement moral, l'alcoolisme, les métiers, l'établissement, ... avec des recoupements suivant une typologie de folies : simples (*manie, mélancolique, paranoïa, hallucinatoire, circulaire,...*), névrosiques (*épileptique, hystérique, choréique, neurasthénique*), toxiques ou infectieuses (*alcoolique, morphinique, cocaïnique, éthérique ou autre*), organiques (*paralysie, syphilis cérébrale, démence sénile, tumeurs cérébrales, autres affections organiques*) et dégénératives (*folie morale, parapsychie, folie d'obsession, impulsive*) et

de l'arrêt du développement psychique (*insuffisance et débilité psychique, imbecilité et idiotie*)

Mais les éléments constitutifs de l'état de santé de la population de PREMONTRE (demandés par les autorités allemandes pour le transfert) n'étaient pas classés avec les autres dossiers. Sont-ils perdus ? Sont-ils classés ailleurs ? Ont-ils été détruits ou sont-ils repartis avec les patients ?

Le local des archives est attenant à un garage et est accessible par lui. Il n'est pas envisagé d'effectuer un inventaire en vue d'une exploitation historique. Ces dossiers sont forts intéressants et seraient susceptibles d'être une source historique importante.

### A-3 Archives Départementales de LAON : les dossiers médicaux (H-dépôt 12)

Les archives départementales de l'AISNE sont en possession, afin d'assurer leur mission, d'archives d'établissements publics et privés. Les dossiers médicaux font partis de leur fond. Pour ce qui concerne l'EPSMDA de PREMONTRE il s'agit de 3668 dossiers de patients (1847 femmes et 1821 hommes) nés entre 1835 et 1944.

Composition : Bulletin d'entrée (incluant parfois le signalement), Certificat médical, Questionnaire médical, Résultats d'analyses et d'examens médicaux, Feuille de renseignements confidentiels, Feuille de traitement, Feuille de pesée mensuelle, Feuille de température, Relevé des crises d'épilepsie, Examen radiologique (dessin avec compte rendu succinct de l'examen), Fiche de signalement, Correspondance, Procès-verbal d'enquête, Procès-verbal de demande de placement, Arrêté du préfet de police de placement d'office, Rapport d'expertise, Bulletin de sortie.

Les dossiers sont classés par sexe puis par ordre alphabétique.  
Les dates extrêmes sont : 1871-2009

Selon les délais légaux prévus par les articles L213-1 à L-213-8 du Code du patrimoine, ces dossiers sont communicables :

- soit après un délai de 25 ans après le décès ou 120 ans à compter de la date de naissance pour les documents qui portent sur le secret médical,
- soit après 50 ans pour les documents portant sur la vie privée.

Une demande de dérogation a été faite le 26 février 2014 et acceptée.

Aucun dossier concernant des patients décédés en 1915 ou 1914 n'a pu être trouvé. La base nominative et chronologique utilisée est celle du registre des décès<sup>5</sup> de

---

<sup>5</sup> Loi n° 2008-696 du 15 juillet 2008 relative aux archives a exclu des rigueurs des délais d'accessibilité les registres des décès, de sorte que leur communicabilité est immédiate. Par contre les conditions de cette accessibilité restent soumises aux contraintes de l'autorité détentrice : horaires, interdiction de faire des photos, demande de justificatif, demande d'attestation de non divulgation, ...

1915 de la Mairie de PREMONTRE qui concernait principalement les patients, bien supérieure en nombre aux habitants de la commune.

#### A-4 Archives Départementales du Nord (Sous-série 9 R : archives du cabinet du Préfet en 1914-1918)

Les documents mis à disposition sont les rapports et correspondances du Docteur RAVIART, chargé de l'évacuation de l'asile de PREMONTRE.

Composés de correspondances et rapports avec différents interlocuteurs (médecins, Préfet du Nord, Gouvernement militaire de Lille) du 20/11/1915 au 24/06/1916 (de la demande de son concours à son rapport final)

On trouve également un extrait de la « *Gazette de Cologne* »<sup>6</sup> n°1026 (original introuvable), document non daté relatant la reprise du rapatriement qui avait été suspendu et des situations difficiles des populations, évènement commun avec le déroulement de la mission du Docteur RAVIART.

Le rapport manuscrit du Docteur RAVIART en date du 8 décembre 1915 et faisant l'état des lieux de la situation à PREMONTRE est en annexe n°1.

#### A-5 Archives du Conseil Général-Bibliothèque Nationale de France

« Gallica » est la bibliothèque numérique de la Bibliothèque Nationale de France. En libre accès, elle regroupe des documents sous différentes formes (livres, revues, cartes, photos, ...). Pour ce qui nous concerne, on y trouve notamment les délibérations du Conseil Général de l' AISNE. <http://gallica.bnf.fr/>

Nous ne trouvons pas dans l'ensemble de ces archives de relation clairement établie entre les décès et la sous-alimentation.

## **B-Témoignages**

### B-1 « La communauté de Prémontré pendant la guerre 1914-1918 »

Collectif, Le courrier de Mondaye n°188, septembre 1999, édité par l'Abbaye Saint Martin de Mondaye (14250 JUAYE-MONDAYE)

Selon Madame PLOUVIER<sup>7</sup> il s'agit du récit de la sœur VINCENT ROSAZ, traduction de Jean marc DALES. Cette précision n'apparaît pas dans le document en notre possession.

Divisé en trois parties (les heures de la débâcle, l'invasion et l'évacuation) le texte décrit la vie à l'asile de PREMONTRE sur la période de septembre 1914 à mars 1917. A la lecture il semble qu'une partie de l'évènement ait été vécue par l'auteur, passant du « nous » aux « sœurs ».

---

<sup>6</sup> Extrait : « les autorités allemandes ont décidé de reprendre le rapatriement en France des habitants français des territoires occupés, rapatriement qui avaient été suspendus qui avait été suspendu au mois de mai de cette année. »

<sup>7</sup> Voir Bibliographie « L'abbaye de Prémontré du service de Dieu au soin des hommes »,

## B-2 « Un asile martyr »

Article de Monsieur le Docteur CHARPENTIER médecin adjoint à PREMONTRE d'octobre 1909 au 23 août 1914, puis nommé directeur médecin en chef de l'asile de Saint-Alban

- paru dans « *L'Informateur des aliénistes et des neurologistes* » 1921, N°7, 154-159:

-document in site <http://psychiatrie.histoire.free.fr/index.html>, tenu par le Docteur Michel CAIRE<sup>8</sup>

Ce document y évoque :

-la survenue d'une « *épidémie de cachexie œdémateuse ou d'anasarque essentielle* »,

-le rôle important du receveur-économe de l'asile, Monsieur LETOMBE Edouard, et de ses enfants,

-le rôle du Professeur Georges RAVIART (1875-1956), médecin en chef de la clinique d'ESQUERMES, chargé de concert avec un aliéniste allemand, le docteur WEYERT de l'évacuation de l'asile vers les établissements belges,

-sans en détailler le contenu<sup>9</sup>, la référence à un ouvrage descriptif des difficultés de cette période écrit par Mademoiselle LETOMBE, fille de Monsieur LETOMBE Edouard.

Il convient de noter que le Docteur CHARPENTIER n'a pas vécu les évènements.

*« Mobilisé le 2 août 1914<sup>10</sup>, quelques jours après avoir accepté du ministère de l'Intérieur le poste de Directeur de l'asile de Saint Alban, puis affecté aux hôpitaux de la place de Maubeuge, j'ai été fait prisonnier à la chute de la place de Maubeuge, le 7 septembre 1914... Maintenu, avec les confrères de mon hôpital, auprès de mes blessés jusqu'à leur complète guérison, j'ai été évacué le 5 janvier 1915 avec mes camarades sur le camp de Gütersloh (Westphalie) où je suis resté jusqu'au 22 avril 1915... Ce camp était installé dans un asile d'aliénés superbe ma foi ! Et tout neuf : il n'était pas encore entré en service... J'ai connu les affres du persécuté systématisé à qui on promet toujours sa sortie sans jamais la lui donner. N'ai-je pas eu des hallucinations, tout au moins des illusions ? Il me semblait apercevoir derrière les grilles tel ou tel malade de Prémontré, déguisé en sentinelle allemande et ricanant en bénissant la justice immanente »<sup>11</sup>*

---

<sup>8</sup> Voir Bibliographie

<sup>9</sup> « Si l'on veut avoir une idée de la vie que fut celle du personnel et des malades de l'asile de Prémontré pendant l'occupation ennemie, vie faite d'angoisse, d'humiliations, de privations et qui aboutit au grand déchirement final de l'évacuation, il faudrait lire l'admirable récit écrit par Mlle Marguerite Latombe (sic), fille du receveur économe (Le cadre limité de ce journal ne nous permet pas, à notre grand regret, de publier ce récit) », voir Partie 1, Chapitre, B-Témoignages, B-2 « Un asile martyr »

<sup>10</sup> Mobilisé comme soldat de 2<sup>nd</sup>e classe : Conseil Général de l'Aisne 08 1919 pages 97 à 99, voir C-Archives du Conseil Général-Bibliothèque Nationale de France

<sup>11</sup> Il fut transféré dans un camp de soldats de LANGENSALZA (THURINGE) « où régnait une effroyable épidémie de typhus exanthématique. » Puis « nouveau camp de prisonniers, nouvelle épidémie de typhus plus effroyable que la première. J'arrivai le 27 avril au camp de NIEDERSCHWEREN ...Je ne puis ici rendre compte en détail de mon séjour dans ce camp ni décrire les tristesses, les horreurs dont j'ai été témoin. Je me borne à vous signaler le triste bilan de l'épidémie (sur laquelle j'ai fourni un rapport au ministère de la guerre) : sur 18 000 prisonniers, 10 000 cas, 2 500 décès dont 1 900 français. Je restai dans ce camp jusqu'au 14 juillet. Je suis rentré en France le 19 juillet 1915 » Biusante.parisdescartes.fr Histoire de la Santé. Annales médico-psychologiques, n°6 Paris-Masson, 1914-1915 page 650 ; La guerre de 1914 et les « annales médico-psychologiques », article extrait de la revue « Recherches contemporaines », n° 3, 1995-1996, Françoise JACOB : « Ainsi, parfois, la distinction malade-soignant s'effaçait-elle en raison des circonstances

### B-3 Mademoiselle LETOMBE

Fille d'Edouard LETOMBE, directeur de fait de l'asile de PREMONTRE, Mademoiselle LETOMBE est témoin de la fuite de l'armée française et alliée, de l'arrivée et de l'installation de l'armée allemande, ainsi que de l'évacuation des patients et personnels de l'établissement.

Ecrit vraisemblablement à partir de notes entre 1917 et 1921, le récit est construit à partir d'une chronologie comprenant des dates précises et des périodes (mois ou saisons). Le récit s'étend du 30 août 1914 avec la fuite de l'armée française et de ses alliés et l'arrivée de l'armée allemande, au 2 mars 1917 date du départ de l'auteur.

Le texte est écrit sous un format proche du A3 actuel (297 mm × 420 mm) et contient 18 pages manuscrites, numérotées.

Née à LAON le 16 novembre 1879 et décédée le 30 janvier 1960, Mademoiselle Célestine Esther Marguerite LETOMBE a signé son témoignage du prénom « Marguerite ». Mademoiselle LETOMBE est âgée durant les événements de 35 à 39 ans.

La copie du document nous a été transmise par Maître HERMAN, avocat à CHAUNY (Aisne), petit neveu de Mademoiselle LETOMBE.

L'importance de ce témoignage comme descriptif de cette période et la fragilité de sa disponibilité nous ont conduit à l'insérer dans la présente étude en annexe n°2<sup>12</sup>.

### B-4 Témoignages divers ayant trait à l'Histoire de l'institut Saint Martin de DAVE LES NAMUR

Monsieur VANHONACKER Yohann, Université catholique de LOUVAIN-LA-NEUVE (BELGIQUE), Faculté de Philosophie et Lettres, est l'auteur d'un mémoire pour l'obtention du diplôme d'enseignant intitulé « *Le traitement moral des aliénés à l'Institut Saint-Martin à Dave de 1901 à 1920* » (2012). L'auteur relate notamment dans son ouvrage l'arrivée de patients et employés de l'asile de PREMONTRE à partir de 1916.

Parmi ses sources, certaines proviennent des archives du Généralat de GAND (AGG) qui conserve les archives d'établissements de la congrégation des Frères de la Charité, en charge notamment de l'asile de Saint Martin à DAVE LES NAMUR.

---

*de la guerre. Mais comme tout le monde était affecté par les hostilités, l'observation des troubles psychiques y gagnait. »*

<sup>12</sup> Pour l'anecdote : ce récit fut perdu dans la famille. Monsieur MARIANI directeur de l'EPMSD de PREMONTRE (1<sup>er</sup> juillet 1991 au 31 janvier 1998) le retrouva sur une brocante, l'acheta et le remit à Monsieur HERMAN qu'il connaissait.



Plusieurs sources ont été utilisées, dont pour ce qui nous concerne ici :

b-4-a « *Histoire de Dave (St-Martin)* » : Cette chronique sans titre<sup>13</sup> est rédigée en français. L'auteur est inconnu. Ses 8 pages font référence à des événements qui s'étendent de 1899 à 1922.

b-4-b « *Historique de l'asile St-Martin à Dave* »<sup>14</sup> : Cet historique a été réalisé par deux personnes dont nous n'avons que les initiales, savoir : J. M. et J. V. S'identifiant à la congrégation au cours de leur chronique, il s'agit certainement de deux Frères. Elle a également été rédigée en français.

b-4-c-« *Essai sur l'histoire de l'Institut St-Martin* »<sup>15</sup> : Il y a deux auteurs : le Frère Georges DEBRUYNE et François DIEUDONNE. Cette chronique comporte 102 pages et couvre une période qui s'étale de 1896 à 1982. L'importance du volume s'explique par le fait que cet essai a pour objectif de compiler un grand nombre de chroniques existantes à savoir celles qui viennent d'être citées.

b-4-d « *Essai sur l'histoire de l'Institut St-Martin* »<sup>16</sup> : Cet essai a été réalisé par le Frère Georges DEBRUYNE à l'occasion du 175e anniversaire de la fondation de la Congrégation. Rédigé en français, n'est accessible que la première partie qui couvre une période allant de 1896 à 1918.

Monsieur VANHONACKER porte à l'attention des lecteurs, les précautions à prendre quant aux témoignages : auteurs inconnus, édition originale non accessible, peu de connaissances sur les auteurs, témoignages directs et indirects, parti pris mettant en doute l'objectivité de l'auteur, documents dactylographié ou manuscrit, reproduction parcellaire,...

Ainsi, le contexte exacerbé de l'époque fait dire aux témoins à propos de réquisition sans gravité à l'asile Saint Martin à DAVE et malgré l'aide de M. FELZ, médecin militaire : « *bah, c'était un boche comme les autres*<sup>17</sup> ». Cette phrase, peu charitable, doit être comprise dans le contexte de l'époque, et certainement pas dans le contexte d'aujourd'hui.

De même il convient de saisir le mode de lecture de la narration religieuse. Le centre de la narration est avant tout l'exemplarité de la règle suivie. La « *Vita Sancti* » met au centre du récit les valeurs défendues par le dogme. Une grande partie du témoignage peut être consacrée alors à montrer plutôt qu'à décrire : montrer

---

<sup>13</sup> A.G.G. « *Histoire de Dave (Saint martin)* »

<sup>14</sup> A.G.G., J. M. et J. V., « *Historique de l'Asile St. Martin à Dave* »

<sup>15</sup> A.G.G., Fr. DEBRUYNE G. et DIEUDONNE F., « *Essai sur l'histoire de l'Institut Saint-Martin* »

<sup>16</sup> A.G.G., Fr. DEBRUYNE G., « *Essai sur l'histoire de l'Institut Saint-Martin, Première partie 1900-1918* »

<sup>17</sup> A.G.G., J. M. et J. V., « *Historique de l'Asile St. Martin à Dave* ». Notons dans le contexte de l'époque que même Sherlock Holmes a combattu un espion « boche » ; « *Son dernier coup d'archet* » A. Conan Doyle septembre 1917, Strand Magazine

l'abnégation par exemple pour ne donner qu'un résumé succinct du fait, générateur du comportement admirable.

Ces chroniques héroïques si elles n'ocultent pas les faits, peuvent aboutir à des omissions d'informations importantes pour la compréhension du contexte, ou à des développements d'informations anecdotiques tout en ne contredisant pas le sens des faits rapportés en général.

Le témoignage des Sœurs de la Charité est un bon exemple de ce genre de narration<sup>18</sup> : si leurs actions sont écrites ainsi que leur souffrance et leur privation, la cause des décès constatés est nommée mais non décrite.

Ce sont ces récits qui font état de la sous-alimentation comme cause de la surmortalité en 1915 à PREMONTRE ou vécue également en Belgique.

C'est un témoignage à quatre voix qui est proposé dans les prochains développements : les Sœurs et Frères de la Charité, Mademoiselle LETOMBE, le Docteur RAVIART et celui du Docteur CHARPENTIER.

Les différents auteurs ont vécu directement ou indirectement, pour partie ou entièrement, les événements. Tous essaient de décrire de manière factuelle leur ressenti.

Ils sont aussi sujet de leur observation ce qui parfois peut conduire à oublier le fait lui-même pour ne retenir que leur action.

Le style littéraire est à replacer à cette époque. Notamment l'émotion ressentie dont les auteurs se souviennent après-coup.

Bien entendu nul n'est libre de sa culture et nous verrons que retracer des événements conduit également à juger à l'aune d'une normalité que les auteurs ont toujours connu mais que la guerre rendait caduque.

---

<sup>18</sup> Nous ne nous étendons pas dans les développements sur cette narration. Voir Partie 1, Chapitre 1, B-Témoignages, B-1 « *La communauté de Prémontré pendant la guerre 1914-1918* »,

## Chapitre II – L'établissement de PREMONTRE :

Sans nous attarder sur les rouages techniques et administratifs du fonctionnement de l'asile de PREMONTRE, il s'agit ici plutôt de décrire dans un premier temps (A) un panorama général de l'histoire, des biens et personnes attachés à l'asile de PREMONTRE. Puis nous nous attarderons sur la survenue précipitée de la guerre (B)

### A-PREMONTRE à la veille de la Guerre

#### A-1 Panorama historique

Etablissement religieux de l'ordre de PREMONTRE, l'abbaye sise sur la commune de PREMONTRE est riche d'histoire depuis le XII siècle.

D'imposants bâtiments, des enceintes décrivant un enclos de 17 hectares, aux échauguettes du XIV, du développement de ses activités et de ses richesses, l'abbaye connut également des revers de fortune propres à l'ordre (dépenses inconsidérées, gestion malencontreuse, vente des biens) mais aussi dus aux tourments de l'histoire.

Ainsi les guerres, depuis celles de Trente ans en 1653 à la deuxième guerre mondiale, les changements sociaux et politiques de la France (Révolution), les nécessités économiques ont fait de ces bâtiments, de ce lieu un centre d'Histoire.

D'un passage de l'ordre religieux au civil, tour à tour hôpital militaire (pillé des plombs et fer pour le service des armées en 1794), verrerie (1793-1843), orphelinat (1855-1861, aux dépenses non maîtrisées), et enfin asile en 1867, l'Abbaye de PREMONTRE a survécu « *du service de Dieu au soin des Hommes* »<sup>19</sup>

L'affectation des bâtiments à de nouvelles missions en faveur des aliénés<sup>20</sup> répondait à des besoins reconnus notamment dans la loi du 30 juin 1838 qui fit obligation à chaque département de s'occuper de ses aliénés sans ressources, soit en construisant un asile, soit en se rapprochant d'un établissement existant ou en accord avec un autre département.

Le personnel de l'asile de PREMONTRE se divisait en une composante religieuse et en une composante civile.

Les Sœurs de la Charité soignaient les femmes de l'asile. Leur ordre était au service des pauvres et des malades suivant ainsi la doctrine de Saint Vincent de Paul.

Par convention avec le Médecin-directeur Jules DAGRON (fonction de mars 1866 à janvier 1868), et sous son autorité, les Sœurs de la Charité prirent leur mission en 1867 jusqu'en 1965. Prises en charge par l'établissement, elles avaient notamment pour mission la gestion de la buanderie, la lingerie, la cuisine, l'infirmerie, les bains, la

---

<sup>19</sup> Pour découvrir l'histoire de l'abbaye, de ses pierres et de ses hommes, il faut se référer au livre de Madame PLOUVIER. Reprise ici d'une partie du titre. Voir Bibliographie. Pour une description de l'asile de PREMONTRE par son premier directeur J.DAGRON : « *L'asile d'aliénés de Prémontre* », Annales Médico-Psychiatriques, n°9 1867, 6 avril 1867, pages 444-449

<sup>20</sup> « Asile » signifie « refuge » en grec. « Hôpital psychiatrique » en 1937, puis « Etablissement Public de Santé Mentale Départementale » en 1991. Les « fous » sont devenus des « aliénés », puis des « patients »

surveillance des patientes. Des auxiliaires laïques furent engagées en 1930. La mise en place de la sectorisation géographique enleva aux Sœurs de la Charité la responsabilité des femmes.

Les médecins-directeurs<sup>21</sup>, dont Jules DAGRON (1814-1884 ; exerça à PREMONTRE de 1866 à 1868), Jules CHARPENTIER (auteur de l'article « *un asile martyr* » ; médecin adjoint, directeur intérimaire, novembre à décembre 1911), René Pierre MASSON (du 1<sup>er</sup> janvier 1912 au 31 août 1914) et Edouard LETOMBE (receveur-économe a fait fonction de Directeur jusqu'en 1919), furent remplacés par des directeurs administratifs à compter du 1<sup>er</sup> février 1919.

Cette composante civile était complétée de gardiens et les infirmiers.

Les méthodes curatives en 1867 ont été marquées par le « traitement moral » développé par Philippe PINEL (1745-1826). Pour lui comme pour J.DAGRON<sup>22</sup>, il y a dans l'aliénation une cause morale que le médecin doit maîtriser grâce à une relation personnalisée, humaine avec le patient. Cette conception de la maladie mentale et de sa compréhension est à la base de la remise en cause de l'enfermement en tant que principale réponse des autorités publiques aux troubles au même titre que l'indigence, la criminalité ou les victimes d'épidémie.

Le Docteur Jules DAGRON préconisait le travail manuel<sup>23</sup>, la discipline, les moyens de distraction et les exercices religieux (à moins qu'ils ne soient néfastes pour le patient).

Un relationnel oscillant entre bienveillance et fermeté.

---

<sup>21</sup> Voir Annexe n°3 : Liste des Supérieures de la Communauté et des Directeurs de l'hôpital psychiatrique de PREMONTRE, in « *L'abbaye de Prémontré du service de Dieu au soin des hommes* », Madame PLOUVIER-Bibliographie

<sup>22</sup> « *Monsieur le Docteur DAGRON appelé en janvier 1843, à réformer le service des aliénés de la Vendée. Une telle mission n'était, on peut le dire, que l'extension aux aliénés de ce service de l'œuvre réformatrice de PINEL...Il a eu bien des chaînes à briser...* » B BILLOD, Rapport sur la candidature de M. le Docteur DAGRON au titre de membre résidant de la société, Annales Médico-Psychiatriques, n°1 1865.

<sup>23</sup> Conseil Général de l' AISNE 1867 : « *...et le 11 février, un commencement d'installation s'effectua ; 64 aliénés travailleurs ; 40 hommes et 21 femmes ; extraits de l'asile de Clermont arrivèrent à Prémontré pour commencer de suite les travaux de culture, de jardinage et de basse-cour que la saison commandait* » page 74 ; GALLICA-BNF

## A-2 Description de la population des aliénés<sup>24</sup>

« L'asile comptait en ce temps-là 650 malades hommes, 750 malades femmes, 52 sœurs, 60 infirmières, plus les employés et ouvriers des différents corps de métier. »<sup>25</sup>

Deux sources ont été utilisées pour étudier la population des aliénés : les registres de décès de la commune (comprenant l'ensemble des décès de patients sous placements d'office et volontaires ; 564 en 1915) et les registres des placements à l'asile de PREMONTRE (que les placements d'office : 590 de juillet 1913 à juin 1916). Dans les deux cas nous avons cerné une période comprise entre 1913 et 1916.

Les chiffres à venir représentent des populations Hommes et Femmes sont en deçà bien entendu de la population totale pour laquelle nous nous baserons sur la déclaration des témoins, savoir : 650 malades hommes et 750 malades femmes pour les Sœurs de la Charité ; 600 malades hommes et 700 malades femmes pour le Docteur RAVIART.

Une étude descriptive complète des patients n'est pas envisageable compte tenu d'éléments introuvables (dossiers médicaux).

### a-2-a La situation familiale

Les patients ont eu une vie avant (et après pour certains) leur internement. Certains se sont mariés ou sont restés célibataires, ont vécu maritalement et fondé une famille (le nombre d'enfants des patients restant inconnu), ils ont donc participé à la société civile avant leur isolement. En l'absence de dossiers médicaux, les raisons de leur isolement ne seront pas développées ici.<sup>26</sup>

Tableau n°1 : Situation familiale à partir du registre des décès (1914-1915-1916 : 380 Femmes et 416 Hommes)

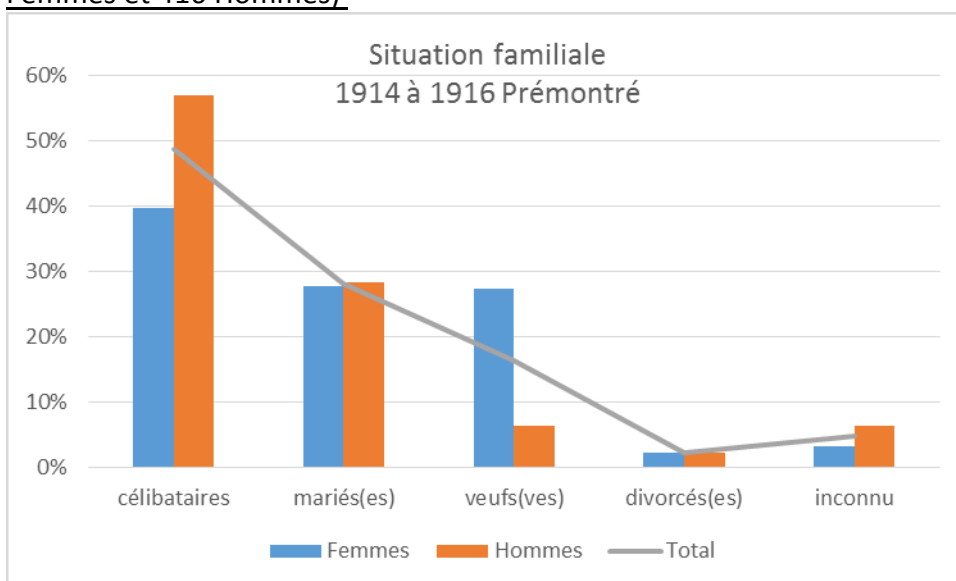
	1914-1915-1916					
	Femmes		Hommes		TOTAL	
célibataires	151	40%	237	57%	388	49%
mariés(es)	105	28%	118	28%	223	28%
veufs(ves)	104	27%	26	6%	130	16%
divorcés(es)	8	2%	9	2%	17	2%
inconnu	12	3%	26	6%	38	5%
	380		416		796	

<sup>24</sup> Voir Annexe n° 4: la population des aliénés de PREMONTRE ; in « *L'abbaye de Prémontré du service de Dieu au soin des hommes* », Madame PLOUVIER. Bibliographie

<sup>25</sup> Voir Partie 1, Chapitre 1, B-Témoignages, B-1 « *La communauté de Prémontré pendant la guerre 1914-1918* »,

<sup>26</sup> Voir Partie 1, Chapitre 1, A-Archives, A-1 EPSMDA de PREMONTRE

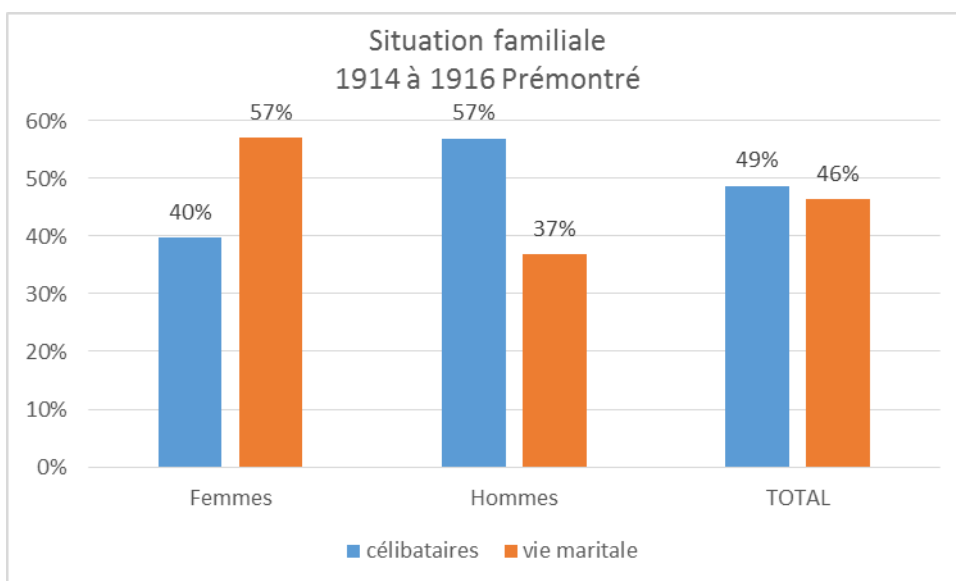
**Graphique n°1 : Situation familiale à partir du registre des décès (1914-1915-1916 : 380 Femmes et 416 Hommes)**



Dans les deux populations on constate une forte proportion de célibataires pour une très faible proportion de divorcés(es) (aucune femme décédée ayant été signalée divorcée en 1914).

Viennent ensuite les catégories « mariés(es) » puis « veufs(ves) ».

**Graphique n° 2 : « célibataires » et « vie maritale » à partir du registre des décès (1914-1915-1916 : 380 Femmes et 416 Hommes)**



Le premier constat que l'on peut faire, c'est que la proportion générale de patients « célibataires » et de patients ayant vécu une « vie maritale » est sensiblement la même. (49% et 46%).

S'agissant de la population Femmes la vie maritale devait être une norme sociale. Elles n'étaient donc pas en incapacité de fonder leur propre famille. C'est la population Femmes qui accentue la part « vie maritale » au total.

Par contre la population Hommes révèle un écart significatif en faveur du célibat.

On ne peut affirmer un rôle joué par l'état civil sur le placement et dans l'interprétation des chiffres. Un célibataire ne vit pas forcément hors de la communauté. Certains vivent chez leurs parents ou en concubinage.

Par contre la situation familiale proche a pu avoir une influence sur la reconnaissance de la maladie et l'internement du patient.

#### a-2-b Les métiers<sup>27</sup>

La vie sociale des patients s'est accompagnée d'une vie économique par l'exercice d'une profession. En fonction de la maladie, de l'entourage familial, des conditions de vie, le patient a exercé une profession pour laquelle il a reçu une formation, même succincte.

Le peu de données concernant le niveau d'instruction<sup>28</sup> et la qualification faible principalement recensée ne représente pas les métiers exercés.

Tableau n°2 : Répartition des métiers des patients décédés en 1914-1915-1916

	Répartition des métiers des populations décédées 1914-1915-1916					
	Hommes		Femmes		total	
services et commerces	91	22%	32	8%	123	15%
fonction publique	20	5%	10	3%	30	4%
agriculture forêt	125	<b>30%</b>	52	14%	177	22%
industrie	37	9%	22	6%	59	7%
constructions bâtiments	20	5%		0%	20	3%
gens de maison	4	1%	37	10%	41	5%
sans	85	20%	191	<b>50%</b>	276	<b>35%</b>
retraités	9	2%	4	1%	13	2%
Inconnu	21	5%	21	6%	42	5%
rentier / propriétaire	5	1%	11	3%	16	2%
	417	100%	380	100%	797	100%

35% des populations Hommes et Femmes étaient sans profession, dont 50% des Femmes et 20% des Hommes. Cette proportion générale, et particulière pour la

<sup>27</sup> Voir Annexe n°4 : *Professions des patients de PREMONTRE (160)*

<sup>28</sup> Voir note n°26

population Femmes, est importante. Doit-on considérer que la maladie a empêché l'acquisition d'un savoir parce qu'elle serait apparue rapidement ?

65% des populations avaient une activité avant leur placement pour laquelle une rémunération était versée leur reconnaissant une participation économique familiale plus ou moins importante.

30% des Hommes avaient une profession liée à l'agriculture : « *manouvriers* » et « *journaliers* » payés à la journée, « *ouvrier agricole* » salarié, « *vanniers* » payés à production, bucherons ou cultivateurs.

Le mode de rémunération était précaire, ne permettant pas à l'individu d'être absent sous peine de perte de revenus immédiate. Dès lors les soins étaient apportés quand il y avait atteinte franche à l'état de santé de la personne. La saisonnalité de la variabilité des revenus obligeait également à avoir plusieurs métiers et de débouchés pour les biens produits. Cette configuration professionnelle a très vite été perturbée par la guerre : champ de bataille, réquisition des biens et moyens de production, restriction de circulation, perte de débouchés pour les biens produits...

22% des Hommes avaient une profession liée au commerce et services. Du « *clerc* » au « *colporteur* », on trouve ici les petits commerces comme « *cordonnier* », « *boucher* », « *boulangier* », « *mécanicien* » ou « *maréchal-ferrant* »,... On retrouve ici des artisanats proches de l'agriculture mais également des services répondant aux besoins urbains.

14% des Femmes ont une profession liée à l'agriculture : « *manouvrière* », « *journalière* », « *cultivatrice* »,....

Le métier de « *tisseur / tisseuse* » (secteur industrie) est bien représenté. D'autres métiers connexes au travail du tissu complète cette branche d'activité (« *couturière* », « *brodeuse* », « *margeuse* », ...)

Les Femmes représentent l'essentiel de la catégorie « gens de maison » : domestique, ménagère et valet de chambre.

Au regard des métiers représentés, on constate que globalement, le statut social des internés est relativement modeste, et que pour beaucoup le revenu familial était fragile. Le placement d'un travailleur devait occasionner pour la famille une perte des moyens d'existence.

Les fortes proportions en agriculture et services (artisans), alliées à une thérapeutique mettant le travail au centre du traitement sont un atout pour un établissement qui possède des terres cultivables. La recherche d'un moindre coût pour la société par la mise en place d'une politique d'autarcie, au moins alimentaire, nécessitent de pourvoir l'asile en métiers. On peut noter également que le nombre important de femmes (700 sur 1300) pouvait également avoir un impact amoindri dans le domaine agricole ou nécessitant la réalisation de gros travaux.



### a-2-c Origine géographique

L'origine géographique des patients donne une idée de la proximité du patient avec sa famille. Ceux originaires du Département des ARDENNES ont sans doute eu moins de contacts physiques que ceux originaires de l' AISNE. En situation de guerre, les difficultés sont d'autant plus grandes selon les distances (Voir infra, la situation géographique des patients placés en 1914-1915-1916)

Tableau n°3 : Répartition des patients suivant le département de naissance et le département du dernier domicile

	Départements de naissance et de domicile des patients décédés 1914-1915-1916					
	Hommes		Femmes		total	
Département de naissance différent du département du domicile	98	24%	105	28%	203	25%
Département inchangé	319	76%	275	72%	594	75%
<i>dont commune inconnue</i>	13		16		29	
<i>dont SDF</i>	8		5		13	
	417		380		797	

Tableau n°3-bis : Répartition des patients par département

	Origine géographique des patients décédés 1914-1915-1916					
	Hommes		Femmes		total	
Aisne	257	62%	231	61%	488	61%
Ardennes	113	27%	101	27%	214	27%
Autres	32	8%	32	8%	64	8%
<i>dont Nord</i>	11		6	2%	17	2%
<i>dont Somme</i>	9		4	1%	13	2%
<i>dont Oise</i>			8	2%		
<i>dont Marne</i>			6	2%		
<i>dont autres (8)</i>	12		0	0%	12	2%
Autres pays	2	0%	0	0%	2	0%
inconnu	13	3%	16	4%	29	4%
	417	100%	380	100%	797	100%

Les patients décédés étaient dans leur grande majorité originaires de l' AISNE. La loi du 30 juin 1838 obligeait chaque département à s'occuper de ses aliénés sans ressources, soit en construisant, soit en se rapprochant d'un établissement privé ou d'un autre département avec lequel une convention de prise en charge était alors établie.

L'asile de PREMONTRE remplissait donc son rôle s'agissant des besoins du département de l' AISNE.

Dès 1867 le Conseil Général accepte d'étudier une proposition de convention pour recevoir des aliénés du département des ARDENNES à compter d'octobre 1868, moyennant un prix de journée supérieur à celui des aliénés de l' AISNE.

Le Préfet des ARDENNES par courrier en date du 5 novembre 1920 remerciait le Conseil Général de l' AISNE d'avoir consenti à une réduction du prix de journée pour son département.<sup>29</sup>

Dans sa séance du 13 mai 1935<sup>30</sup>, le Conseil Général de l' AISNE, rappelant les conventions passées en 1867 et renouvelées en 1934 avec le département des ARDENNES pour la prise en charge des aliénés à PREMONTRE, refuse d'augmenter la capacité d'hébergement en construisant des pavillons supplémentaires. La commission de surveillance a motivé son refus de réaliser des constructions nouvelles, le terrain d'assiette compris dans les murs d'enceinte ne s'y prêtant pas.

L'asile de PREMONTRE a accueilli également 17 prisonniers de guerre entre le 22 mai 1914 et 4 juillet 1916. Tous ont été remis à l' « autorité allemande ». La moyenne d'âge était de 32 ans (8 de 22 à 30 ans). On note également la présence parmi eux de :

- 2 prisonniers russes amenés pour des travaux en même temps que des prisonniers belges
- 1 capitaine du 3<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie de la Coloniale
- 1 chef d'escadron de chasseurs
- 2 cultivateurs/manouvriers dont 1 originaire de l' AISNE

a-2-d Moyenne d'âge au placement

Base d'évaluation : 599 placements à PREMONTRE du 04 juillet 1913 au 20 juillet 1916.<sup>31</sup>  
L'âge moyen est de 44 ans (extrêmes : 4 et 96 ans). On note 206 sorties et 393 décès.

---

<sup>29</sup> Conseil général de l' Aisne, séance de mai 1921. GALLICA-BNF

<sup>30</sup> Voir Partie 1, Chapitre 1, A-Archives, A-5 Archives du Conseil Général de l' AISNE-BNF

<sup>31</sup> Voir Annexe n°6 : *Placements à PREMONTRE de juillet 1913 à juin 1916*

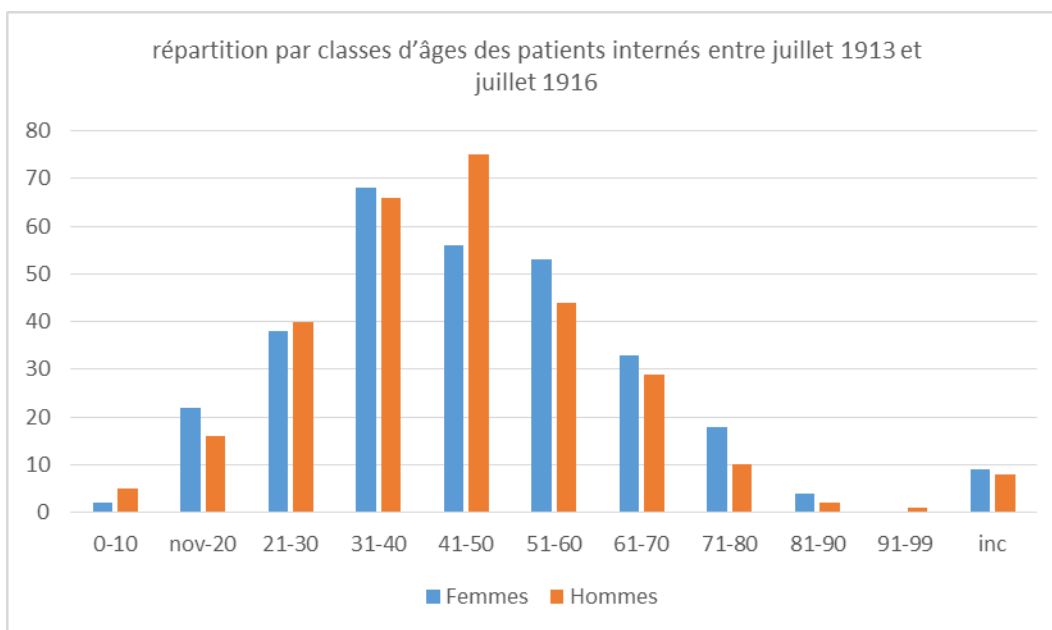
Tableau n°4 : Répartition des placements de juillet 1913 à juin 1916

nb placements						
année	Total		avec sortie		avec décès	
1913	29	4,9%	22	10,9%	7	1,8%
1914	104	17,6%	50	24,8%	54	13,9%
<b>1915</b>	<b>132</b>	<b>22,4%</b>	<b>15</b>	<b>7,4%</b>	<b>117</b>	<b>30,2%</b>
1916	143	24,2%	74	36,6%	69	17,8%
autres	182	30,8%	41	20,3%	141	36,3%
	590		202		388	

Tableau n°5 : Répartition par classes d'âges des patients internés entre juillet 1913 et juillet 1916

classes	total	taux	moy. âge par classe	Femmes		Hommes	
				nb	moy. âge par classe	nb	moy. âge par classe
0-10	7	1,17%	7	2	9	5	7
11-20	38	6,34%	18	22	18	16	18
21-30	78	13,02%	24	38	26	40	26
31-40	134	22,37%	36	68	36	66	36
41-50	131	21,87%	46	56	46	75	45
51-60	97	16,19%	56	53	55	44	54
61-70	62	10,35%	66	33	66	29	66
71-80	28	4,67%	75	18	75	10	75
81-90	6	1,00%	84	4	85	2	83
91-99	1	0,17%	96	0	0	1	96
inconnu	17	2,84%		9		8	
	599			303		296	

Graphique n°3 : Répartition par classes d'âges des patients internés entre juillet 1913 et juillet 1916



On retrouve ce profil dans la répartition par classes d'âge des patients décédés<sup>32</sup>. La majorité des patients se situe dans les tranches d'âge ayant le plus d'impact économique dans une société qu'en économie on appellerait « producteurs ».

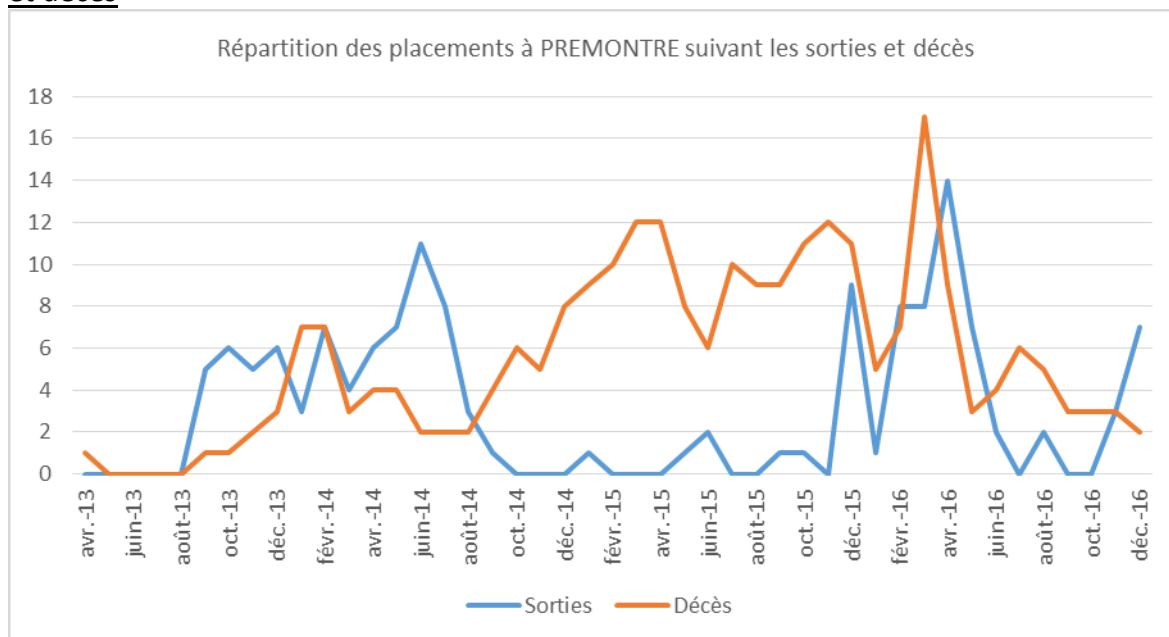
Faute de précision quant à l'état de santé nous ne pouvons déterminer les pathologies ni leurs origines ou symptômes.

De même, nous ne pouvons affirmer quels peuvent être les éléments sociaux aggravant l'état de santé.

Les sorties et les décès s'étalent de 1913 à 1952. Pour la période retenue (1913 à 1916) :

<sup>32</sup> Voir Partie 2, Chapitre 1, B-Une surmortalité en 1915

**Graphique n°4 : Répartition des placements de juillet 1913 à juin 1916 suivant les sorties et décès**



64% des patients internés entre avril 1913 et décembre 1916 sont décédés (248 pour 139 sorties). On note que la forte période de décès à partir d'octobre 1914 coïncide avec celle de l'ensemble des populations Hommes et Femmes décédés en 1915.<sup>33</sup>

Les médecins français ont été mobilisés dès le 1<sup>er</sup> août 1914, un médecin non psychiatre est venu apporter son aide, puis un aliéniste allemand et quelques infirmiers se sont occupés également de l'aspect médical de l'asile. Cela explique sans doute le peu de sorties sur cette période.

<sup>33</sup> Voir note n°26

Tableau n°6 : Répartition par classes d'âges des patients internés entre juillet 1913 et juillet 1916 et sortis

classes	total	taux	moy. âge par classe	Femmes		Hommes	
				nb	moy. âge par classe	nb	moy. âge par classe
0-10	4	0,67%	7	1	7	3	7
11-20	17	2,84%	18	12	18	24	24
21-30	34	5,68%	26	15	27	25	36
31-40	56	9,35%	36	30	36	27	45
41-50	49	8,18%	46	22	46	9	54
51-60	24	4,01%	55	16	56	4	65
61-70	16	2,67%	65	12	65	0	0
71-80	2	0,33%	75	1	71	1	79
81-90	0	0,00%	0	0	0	0	0
91-99	0	0,00%	0	0	0	0	0
inconnu	4	0,67%	0	1	0	3	0
	206			110		96	

Tableau n°7 : Répartition par classes d'âges des patients internés entre juillet 1913 et juillet 1916 et décédés

classes	total	taux	moy. âge par classe	Femmes		Hommes	
				nb	moy. âge par classe	nb	moy. âge par classe
0-10	3	0,50%	8	1	10	2	7
11-20	21	3,51%	19	10	18	11	18
21-30	44	7,35%	26	23	26	21	27
31-40	80	13,36%	36	38	36	40	36
41-50	82	13,69%	46	35	46	49	46
51-60	73	12,19%	55	37	55	36	54
61-70	46	7,68%	66	21	66	25	66
71-80	25	4,17%	75	16	76	9	75
81-90	6	1,00%	84	4	86	2	83
91-99	1	0,17%	96	0	0	1	96
inconnu	12	2,00%		8		4	
	393			193		200	

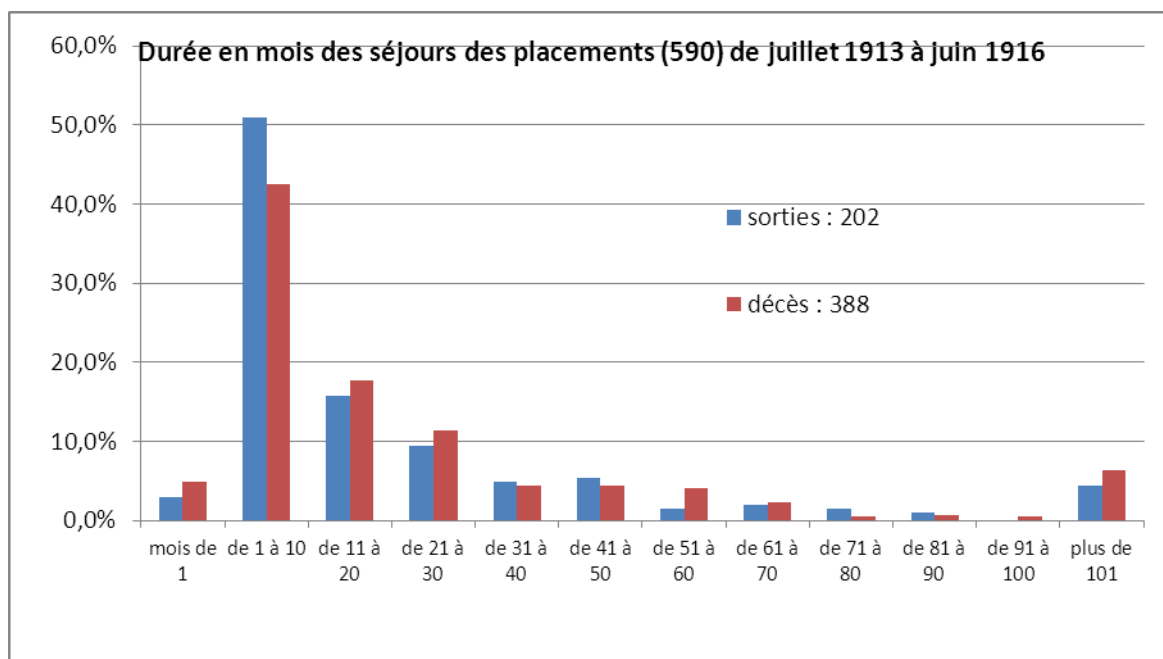
On retient que les mêmes tranches d'âge sont concernées par la sortie et le décès. Elles correspondent également aux tranches d'âge des patients décédés, de sorte

que c'est bien l'ensemble de la population indifféremment qui a été touché par la surmortalité<sup>34</sup>.

#### a-2-e Durée de séjour

Les registres des placements précisent si le patient est « sorti » ou « décédé ».

Graphique n°5 : Durée en mois des placements de juillet 1913 à juin 1916



Une nette concentration des sorties (51% du total des sorties) et décès (42,5% du total des décès) se concentre dans la tranche de 1 et 10 mois pour ces patients placés entre juillet 1913 et juin 1916.

<sup>34</sup> Voir Partie 2, Chapitre 1, B- Une surmortalité en 1915

L'année 1915 nous intéresse particulièrement pour les développements à venir :

Tableau n°8 : Répartition par tranches de mois des patients internés entre juillet 1913 et juillet 1916 et sortis

Nb mois	SORTIES							
	Nb plcmts		Femmes	1915		Hommes	1915	
mois de 1	6	3,0%	3	1	14,3%	3	0	0,0%
de 1 à 10	103	51,0%	52	1	14,3%	51	3	37,5%
de 11 à 20	32	15,8%	18	5	71,4%	14	5	62,5%
de 21 à 30	19	9,4%	10			9		
de 31 à 40	10	5,0%	6			4		
de 41 à 50	11	5,4%	8			3		
de 51 à 60	3	1,5%	3			0		
de 61 à 70	4	2,0%	0			3		
de 71 à 80	3	1,5%	1			2		
de 81 à 90	2	1,0%	2			1		
de 91 à 100	0	0,0%	0			0		
plus de 101	9	4,5%	5			4		
	202		108	7	6,5%	94	8	8,5%

Les patients sortis en 1915 et placés entre juillet 1913 et juin 1916 représentent à 6.5% des sorties Femmes et 8,5% des sorties hommes. 7,42% de ces patients sortis l'ont été sur la seule année 1915, qui n'est donc pas l'année la plus représentative des sorties. La durée de 11 à 20 mois est la plus représentée en 1915, mais pas la plus importante sur l'ensemble de la population observée (de 1 à 10).

Corrélié à ce tableau, le Graphique n°4 (Répartition des placements à PREMONTRE suivant les sorties et décès) et le Tableau n°4 (Répartition des placements de juillet 1913 à juin 1916 ; supra) permettent de dire qu'il y a eu peu de sorties effectuées en 1915. On peut s'interroger sur la réduction drastique du nombre de sorties cette année de surmortalité : est-ce due à une volonté de l'autorité allemande de limiter les mouvements des populations ?

Sur 108 sorties entre 1913 et 1916, 16 ont eu lieu en 1915 : 6 guérisons, 4 prisonniers de guerre, 2 transferts dans 2 hôpitaux, 2 remis à leur famille et 1 évadé.

L'augmentation des sorties après 1915 du Graphique 4 est en corrélation avec les évacuations en BELGIQUE qui débiteront en février 1916.

La sortie des patients comme moyen d'éviter la mort par inanition n'a pas été choisie. Etait-ce une solution en territoire occupé où l'ensemble de la population « libre » connaissait aussi les affres des privations ?



Tableau n°9 : Répartition par tranches de mois des patients internés entre juillet 1913 et juillet 1916 et décédés

Nb mois	DECES							
	Nb plcmts		Femmes	1915		Hommes	1915	
mois de 1	19	4,9%	9	4	44,4%	10	6	60,0%
de 1 à 10	165	42,5%	74	27	36,5%	91	42	46,2%
de 11 à 20	69	17,8%	30	14	46,7%	39	19	48,7%
de 21 à 30	44	11,3%	25	3	12,0%	19	2	10,5%
de 31 à 40	17	4,4%	7			10		
de 41 à 50	17	4,4%	12			5		
de 51 à 60	16	4,1%	10			6		
de 61 à 70	9	2,3%	5			4		
de 71 à 80	2	0,5%	2			0		
de 81 à 90	3	0,8%	2			1		
de 91 à 100	2	0,5%	1			1		
plus de 101	25	6,4%	14			11		
	388	100,0%	191	48	25,1%	197	69	35,0%

Les patients décédés en 1915 et placés entre juillet 1913 et juin 1916 représentent à eux seuls 25,1% des décédés Femmes et 35% des décédés hommes. 30,15% de ces patients décédés l'ont été sur la seule année 1915.

Corrélé à ce tableau, le Graphique n°4 (Répartition des placements à PREMONTRE suivant les sorties et décès) et le Tableau n°4 (Répartition des placements de juillet 1913 à juin 1916 ; supra) permettent de dire que l'année 1915 fut aussi meurtrière pour les patients placés que ceux formant déjà la population.

## **B-PREMONTRE hors de France**

Un établissement public de santé ou autre est un rouage sur un territoire, de choix politiques de gestion. Il est en lien plus ou moins étroit dans ses missions mais aussi dans son fonctionnement avec sa tutelle, et intègre dans une hiérarchie d'échelons intermédiaires entre lui et son ministère de rattachement.

La coupure de relations fonctionnelles causée par une occupation étrangère crée une autarcie administrative temporelle, partielle ou complète que l'occupant peut investir.

La déclaration de guerre et la mobilisation générale, son corollaire, ont lieu le 1<sup>er</sup> août 1914.

Que faut-il faire des patients ?

Envoyé en août par le Docteur MASSELON à la Préfecture de Laon, André LETOMBE (un des deux fils d'Edouard LETOMBE<sup>35</sup>, réformé - l'autre, Albert sera fait prisonnier et envoyé en Allemagne) cherche les ordres à suivre pour faire face aux mouvements militaires.

Mais la Préfecture et la Trésorerie qui déménageaient pour s'installer à CHATEAU-THIERRY<sup>36</sup> n'en donnèrent pas comme le constate Mademoiselle LETOMBE.

La rapidité de l'avancée des troupes, les combats s'approchant ont concouru à cette première fuite de l'administration de tutelle de l'asile de PREMONTRE.

L'administration civile n'était plus en mesure de répondre, et était bien incapable de gérer un exode des populations comme les territoires du Nord en connaissaient. Ainsi les Sœurs de la Charité décrivent *"des files d'hommes âgés, de femmes, d'enfants emmenant du bétail, emportant des ballots, voire même des brouettes; des mamans emportant leurs nouveau-nés; tous ces pauvres gens affolés, fuyaient SOISSONS, PARIS, sans savoir où ils allaient. Tableau plus triste peut être que le passage des troupes. »*

Le 31 Août suivant seulement le Docteur MASSELON, Directeur de l'établissement, accompagné d'Edouard LETOMBE, économiste-receveur, se rendent à SAINT GOBAIN retrouver l'Etat-major français et allié pour connaître la conduite à tenir face à l'avancée possible des combats : Il est trop tard pour évacuer les malades, il leur faut attendre l'arrivée prochaine des allemands.

Le même jour à 14 h 30, Mademoiselle LETOMBE note le départ du Docteur MASSELON avec sa famille<sup>37</sup>. Les Sœurs de la Charité précisent que *"Le médecin Directeur*

---

<sup>35</sup> Chef du Bureau des Finances de la Préfecture de l'AISNE, il est nommé économiste-receveur le 16 Juillet 1881. Conseil Général 1881 GALLICA-BNF

<sup>36</sup> La Préfecture initialement à LAON (21 km de PREMONTRE) s'est installée à CHATEAU-THIERRY de septembre 1914 à juin 1918.

<sup>37</sup> *"Le directeur médecin en chef de Prémontré dont le nom n'est pas cité dans l'article de Charpentier, avait commis l'impardonnable erreur d'avoir accompagné sa famille le 31 août 1914 en Dordogne, région moins*

*partit à son tour le 30 ou 31 août, mais pour mettre sa famille en sûreté. Avait-il l'intention de revenir à son poste ? En tout cas il ne revint pas »*

Et le Docteur CHARPENTIER de conclure « *Ce qui aggrava la situation de l'asile, du personnel et des malades devant l'invasion ennemie fut que l'établissement se trouva privé dès le début de directeur et de médecins. Toute la charge de cet important asile retomba sur le receveur-économe, M. LETOMBE.... L'asile constituant avec les quelques maisons situées dans son entourage une unité communale dont il est le maire, c'est lui qui, aussi bien comme maire que comme directeur de fait de l'établissement, reçoit les ordres de l'envahisseur et doit répondre de leur exécution. C'est lui qui doit pourvoir dans les circonstances les plus difficiles au ravitaillement de l'asile, lui qui doit colliger les fonds nécessaires à la vie de l'établissement. Il fut admirablement secondé dans cette tâche écrasante par l'un de ses fils resté avec lui, M. André LETOMBE. ... »<sup>38</sup>*

L'installation d'un premier isolement de l'asile par la coupure des liens hiérarchiques externes et internes se poursuivit par l'approche des combats.

*"...nous voilà donc isolés du reste du monde et nous entendons le canon au nord, un peu plus près chaque jour... nous commençons à avoir le cœur serré »* raconte Mademoiselle LETOMBE. « *...les détonations nous avaient appris que les ponts environnants - La Fère, Saint Quentin - avaient sauté. Les quelques nouvelles que l'on pouvait avoir par de rares individus qui arrivaient à pied des régions frontalières belges, car la presse ne circulait plus, ne faisaient que nous convaincre que les choses allaient très mal »* notent les Sœurs de la Charité.

*« Avec l'illusion que donne l'ignorance, on se rassurait : "il vaut mieux garder sa maison" et puis ...La guerre ne durera que trois semaines".* Cette guerre qui se voulait éclair et avait été préparée en ce sens, s'est enlisée<sup>39</sup>. Des lignes de fronts, mouvantes, ont modifié le paysage économique et humain des communes et campagnes.

L'asile de PREMONTRE est condamné à l'immobilisme faute de n'avoir pas pris en compte sa situation particulière d'hébergement d'une population fragile, dépendante et prisonnière.

Les objets précieux, les papiers et les titres sont cachés.

Dès le 30 août, à deux heures du matin l'avant-garde de l'armée anglaise arrivait sous les murs de l'Asile. Elle venait de Belgique et se dirigeait vers Paris. A huit heures, le gros de l'armée se mit à défiler, et cela pendant une dizaine d'heures, est-il précisé.

---

*exposée, et d'avoir été dans l'impossibilité de rejoindre son poste du fait de l'offensive de l'armée allemande : René MASSELON (1874-1933), qui avait succédé au docteur Eugène PILLEYRE en 1911 à la tête de l'important établissement, fut révoqué par arrêté du 3 novembre 1914 pour abandon de poste « à l'approche de l'ennemi ». Note du Dr CAIRE sous l'article du Dr CHARPENTIER (B-témoignage –un asile martyr) ; site*

<sup>38</sup> Voir Partie 1, Chapitre 1, B-Témoignages, B-2 « Un asile martyr »

<sup>39</sup> Voir Bibliographie

C'est un sentiment de flot ininterrompu d'hommes en marche et fuyant que les témoins souhaitent décrire. La précipitation est évoquée par l'épisode « *d'ouvriers de BRANCOURT qui travaillent à l'asile, trouvent sur la route quantité de sacs et autres objets, jetés en hâte par les soldats pour alléger leur marche, nous devinons que c'est une déroute* »

Les témoins décrivent la fuite des forces armées françaises et alliées : ainsi des troupes anglaises passent, fuyant les combats, les soldats fatigués reçoivent des Sœurs de la Charité de quoi manger et boire (don de bière, seigle, pommes, ...)

Le même jour à 21 h 00, l'état-major français se replie. Le général demande à dîner chez "*Madame la supérieure du couvent*" à l'asile. "*Il ne nous reste plus qu'à attendre l'ennemi. Qu'advient-il de nous ?*" (Mademoiselle LETOMBE).

L'Etat-major était descendu à la Communauté, aux souvenirs des Sœurs de la Charité : « *Ces Messieurs ne nous cachèrent pas la tristesse de la situation. Demain, dirent-ils, à pareille heure, vous aurez les allemands. Traitez les comme vous nous avez traités, ils ne vous feront pas de mal* ».

Les Sœurs de la Charité décrivent la panique de la population : « *accouraient pour trouver un refuge à l'Asile, les femmes et les enfants surtout, acceptant d'être assimilés aux malades, pour être plus en sûreté. Ils nous confiaient leur petit avoir, convaincus que les bonnes sœurs feraient des prodiges pour les sauver.* »

Et Mademoiselle LETOMBE de dire : « *les malades ...effrayés par la fusillade de la nuit sont ramenés à l'établissement...les habitants rentrent dans leur maisons, croyant que les allemands ne s'arrêteront plus à Prémontré, ils vont si vite !* »

Dès le 1<sup>er</sup> septembre l'armée allemande apparaît. A 5 h du matin un soldat anglais égaré demande son chemin ; à 13 h le premier avion allemand est aperçu au-dessus de PREMONTRE ; à 20 h Mademoiselle LETOMBE note que « *des Uhlans passent à cheval allant sur BRANCOURT...les autres ne tarderont pas...chose étrange, nous nous sentons maintenant très calmes et plein de courage. Adviennent que pourra !* »

Pour les Sœurs de la Charité « *On pouvait voir, à la lueur de la lune, flamboyer les baïonnettes, pendant que les échos répercutaient dans le silence de la nuit le trot des chevaux et le pas régulier de l'infanterie.... Pendant qu'une partie défilait vers Soissons par la route extérieure, tel un fleuve humain qui déborde, une autre partie traversait l'Asile par la porte du Nord qui s'ouvrait sur la ferme.* »

« *... des régiments nombreux d'artillerie et de cavalerie descendent sans interruption la route de SAINT GOBAIN* »

A 21 h, un général allemand et son état-major demande à être logé et nourri. «*...il a derrière lui une armée de plusieurs milliers d'hommes...* »

A partir de cet instant, l'administration de tutelle de l'asile de PREMONTRE est allemande : militaire au départ, puis personnalisée par le Gouverneur de Lille et les fonctionnaires de santé allemands ensuite. L'asile de PREMONTRE est hors de France.

« ...c'est le début de notre misère et de notre servitude » dira Mademoiselle LETOMBE

Envahi dès le 1<sup>er</sup> septembre 1914, l'asile de PREMONTRE n'a été libéré qu'aux dernières semaines de la guerre.

Cette guerre qui se voulait rapide s'est enlisée. Mouvante selon les offensives plus ou moins heureuses, elle n'a pas été conçue et adaptée comme une guerre d'annexion où les belligérants s'installent et survivent plus ou moins au gré des capacités de leur intendance.

« Nach Paris ! » pour les uns ou « A Berlin ! » pour les autres, ces deux volontés vont être stoppées par les tranchées rendues nécessaires pour ne pas être débordé. Et malgré l'industrialisation et le développement scientifique, c'est un face à face traditionnel qui occasionne à la population civile de grandes souffrances.<sup>40</sup>

L'asile de PREMONTRE et ses occupants, patients et personnels, ont vécu comme la société civile les affres de la guerre. Les civils ont fui dans une certaine mesure tant bien que mal, tandis que les aliénés étaient prisonniers à plus d'un titre. De sorte que les conséquences des privations communes ont été une surmortalité des aliénés.

---

<sup>40</sup> Voir Bibliographie. NIVET Philippe

## **PARTIE 2 – L’asile de PREMONTRE, un asile martyr de la première guerre mondiale**

### **Chapitre 1 – L’occupation**

L’armée allemande s’installe. Commencent alors des relations particulières entre occupants-occupés. Les témoignages des occupés, vainqueurs finalement, expriment leur participation à cet évènement mondial qui verra fleurir les monuments aux morts, la patrie renaissante, l’héroïsme des soldats comme vertu, et la souffrance comme expiation de fautes morales. Et comme « *à vaincre sans péril, on triomphe sans gloire* » (Corneille, Le Cid, 1637), les témoignages d’après-coup accentuent les sentiments.

Si les relations occupants-occupés n’offrent pas de surprise au regard de l’histoire des conflits (A), la surmortalité enregistrée entre 1914 et 1915 doit être qualifiée de multifactorielle et une partie de son origine est intrinsèque à l’établissement (B).

#### **A) Les relations occupants-occupés à PREMONTRE**

Ces relations s’organisent autour des besoins des uns et des demandes des autres. Entre belligérants et non-belligérants les priorités ne sont pas les mêmes. Les premiers cherchent à garder ou augmenter leurs moyens de mener à bien les combats, les autres cherchent à conserver leur mode de vie, leur mode de fonctionnement, leurs missions.

Ici encore, les témoignages sont à analyser en fonction de leur auteur

L’envahisseur est décrit à la fois comme un ensemble de dangers et de souffrance, et une individualité compréhensive et aidante.

##### **A-1 Un envahisseur conquérant**

C’est la description d’un fléau guerrier à laquelle s’attachent les témoins. Prisonniers d’une armée de soldats qui « *défilent dans la cour d’honneur, pleins de l’orgueil des conquérants.* » et les « *Quelques soldats français prisonniers [qui] les suivent* »<sup>41</sup> n’est pas sans rappeler le triomphe romain.

Les Sœurs de la Charité retiennent : « *On pouvait voir, à la lueur de la lune, flamboyer les baïonnettes, pendant que les échos répercutaient dans le silence de la nuit le trot des chevaux et le pas régulier de l’infanterie... Les troupes bien équipées et toutes neuves continuaient à déferler dans la direction de Paris. D’interminables convois passaient, de jour comme de nuit : munitions de guerre, munitions de bouche, matériel d’artillerie, armées de cavaliers armés jusqu’aux dents. Tous ces lourds défilés faisaient trembler le sol, soulevaient une telle poussière que les arbres et les bosquets avoisinants en demeurèrent longtemps tout blancs.* »

---

<sup>41</sup> Mademoiselle LETOMBE

Dans les témoignages, l'ennemi est mis en scène, théâtralisé et la dichotomie entre bien et mal est nette.

Cette description martiale, froide, sans humanité est propre aux récits moraux ou religieux.

Il en est ainsi des commentaires suivants de Mademoiselle LETOMBE :

« ...du champagne ou nous faisons sauter la porte ! »,

« un officier s'installe chez nous et se montre très dur »,

« ils entrent dans une grande colère et le Commandant de place posant sa montre et son revolver sur la table, donne 10 minutes à mon Père pour venir s'expliquer »,

« s'il arrive quelque chose à l'un de mes hommes, ou à moi-même vous serez fusillé ».

« le joug ennemi devient de plus en plus lourd. Un père et son fils de CHAVIGNON sont fusillés pour rébellion » (affichage de la condamnation à mort)

« Pendant ce temps, les officiers partout font la fête ! Souvent tard dans la nuit, nous nous trouvons éveillés par des cris, des chants, des coups de revolver tirés dans la cour pendant l'ivresse, sans se soucier des malades qui dorment »

« Durant la nuit de Noël, ils parcourent le pays en chantant; durant celle du 1er de l'an, des coups de fusil sont tirés à minuit, dans tous les villages, pour obéir à une coutume allemande et saluer la nouvelle année. N'en connaissant pas la raison nous crûmes encore à l'arrivée des français »

Comme sur tous les territoires occupés, PREMONTRE va subir les réquisitions de toutes sortes : le charbon, les biens meubles et immeubles, la nourriture, et les hommes.

Les témoignages concordent et mettent en relation les privations aux conséquences dramatiques, et les réquisitions.

Dès le 1 octobre 1914, Mademoiselle LETOMBE décrit : « c'est partout un pillage et un gaspillage inouï, les allemands paraissent craindre de n'avoir pas le temps de tout prendre ou de tout détruire »

Les Sœurs de la Charité décrivent « Le ravitaillement subit des rafles sensibles : les caves surtout ont les préférences de ces Messieurs, et à la moindre résistance attire de leur part la menace du revolver ou celle, plus ronflante, de faire sauter l'établissement... Parfois l'on voyait passer des troupeaux de bestiaux que les soldats poussaient devant eux, sans avoir oublié de prendre aussi le berger. Des camions passaient aussi, chargés de jeunes gens français enlevés à leurs familles, et que les allemands emmenaient soit pour les faire travailler, soit pour les déporter. Quant aux récoltes de l'Asile, elles eurent le même sort que celles des autres localités envahies, c'est à dire qu'elles devinrent la propriété de l'envahisseur. »

Ces réquisitions nécessaires pour l'armée allemande touchent la population dans ses besoins de consommation (nourriture et chauffage) et la possibilité de produire pour pallier les carences.

La description de la fin de l'occupation s'attache à montrer un pillage systématique de la laine, du cuivre et de tout ce que l'armée allemande pouvait emporter par camion et même à dos d'homme.

Ainsi en février 1917 Mademoiselle LETOMBE raconte que « *les allemands vident méthodiquement l'asile...900 lits, linge, vêtements...expédiés à FOURMIES ainsi que toute la pharmacie... André obtient seulement de la Kommandatur la permission de fournir des vêtements et des couvertures au camp des belges et finit par en obtenir une réquisition* »

Le Docteur CHARPENTIER raconte : « *Pendant les deux années et demie qui précédèrent l'évacuation, les malades et le personnel eurent à subir un véritable martyre, du fait des exactions et des brutalités d'un ennemi qui se croyait sûr de vaincre* »<sup>42</sup>

#### A-2 Prise en compte par les Allemands de la situation de l'asile de PREMONTRE

Les témoins reconnaissent également des actions qui allaient dans le sens de leurs valeurs et leurs besoins.

Ainsi les Sœurs de la Charité ont précisé : « *Il faut cependant, pour être conforme à la vérité, dire que les membres de la communauté n'eurent à souffrir de la part des soldats aucun mauvais traitement ni aucun mauvais procédé, ni aucune parole contraire aux bonnes mœurs... Au début, lorsque qu'il fallait le servir et être à leurs ordres, les officiers, pour nous rassurer, disaient à leurs subalternes : "Si vous n'êtes pas convenables avec les sœurs, vous serez fusillés"...Mais notre préservation de tous les instants étaient due, nous le sentions bien, plus à la Divine Providence et aux prières ferventes qui se faisaient pour nous qu'à la délicatesse de conscience de cette soldatesque* »

Mademoiselle LETOMBE elle-même reconnaît : « *je dois à la vérité de dire...le comte Von W... protège l'asile chaque fois que des difficultés "avec la colonne d'occupation" surviennent pour des réquisitions. ...Il empêche par exemple les réquisitions de pommes de terre qui se font partout ailleurs...Pour la farine aussi, l'asile est favorisé. Les allemands ayant réquisitionné les moulins, vendent la farine aux communes, or Prémontré est toujours servi avant les villages environnants* »

Et fin août 1915 un nouveau lazaret est créé : « *Le commandant est un médecin aliéniste de Cologne qui paraît heureux de venir à prémontré. Il se montre bon pour les malades..."Edouard LETOMBE lui fait part de la situation "et de la grave mortalité, il s'écrie : "je ne veux plus qu'on meure ici" et en effet il parvient à obtenir du haut commandement un secours d'alimentation, si longtemps réclamé et qui se compose de viande, de légumes séchés, de sucre, de conserves. Cela joint au ravitaillement américain ramène peu à peu les santés. Malheureusement pour l'asile, ce Docteur ne reste pas bien longtemps, il est à son tour déplacé et envoyé en Russie* »<sup>43</sup>

En mai, il est noté qu'un lazaret s'installe à l'asile « *des soldats convalescents se reposent au pensionnat des Dames avant de retourner au front. Les médecins du lazaret s'occupent des malades et passent la visite journalière des quartiers; un chirurgien de Berlin fait même quelques opérations très bien réussies* ».

---

<sup>42</sup> Voir note n°32

<sup>43</sup> Voir Partie 2, Chapitre 1, B-Une surmortalité en 1915



Egalement, lors de la survenue d'« un nouveau fléau » qui s'abat sur la communauté, Mademoiselle LETOMBE s'attarde sur les actions des autorités allemandes pour combattre la fièvre typhoïde. Elle apparaît d'abord parmi les malades, puis chez quelques membres du personnel. Les allemands exigent le transport de tous ces malades dans les infirmeries de l'asile et les religieuses les soignent. Une malade décède. Demande est faite au Docteur alsacien de vacciner tous les malades et personnel le plus rapidement possible. « *Le jour même de l'enterrement de Mme F. a lieu la 1ère vaccination et l'épidémie est vite enrayée; les autres personnes guérissent* ». "A BRANCOURT aussi et dans tous les environs, des cas de typhoïde apparaissent. Les allemands organisent même un hôpital d'isolement à SINCENY, où ils ne soignent que cette maladie. Chaque personne atteinte, ou seulement supposée est arrachée à sa famille et placée dans cet hôpital, sans communication possible avec les siens. Cette mesure, très bonne au point de vue général, donne lieu dans nos campagnes à des scènes vraiment déchirantes"<sup>44</sup>

Le témoignage révèle peu de décès, au moins dans l'entourage proche de l'auteur. La réactivité de l'armée allemande est due au développement des connaissances de cette maladie notamment sur les moyens à mettre en place pour circonvenir sa propagation<sup>45</sup>.

Les relations entre occupants et occupés dans les témoignages oscillent entre barbarie guerrière et humanisme envers la population civile. Néanmoins, l'ardeur patriotique des témoins insiste bien entendu sur le caractère de victime que l'on retrouve dans la lecture d'ensemble des témoignages.

---

44 Voir Partie 1, Chapitre 1 B-Témoignages ; Voir Annexe n°.... ; « *Une histoire des microbes* » P.BERCHE, John Libbey, JL sélection médecine sciences, Paris, page 221 : en 1896 un test et un vaccin furent mis au point. La vaccination fut généralisée dans l'armée anglaise et allemande entraînant une chute de la typhoïde. Cette maladie régressa du fait de traitement de l'eau. Au début de la première guerre mondiale 65 748 cas de typhoïde étaient recensés dans l'armée française pour environ 10 000 décès. Une campagne de vaccination réduisit ces chiffres à 615 cas et en 1918 pour environ 5 décès.

45 « *Précautions contre la Typhoïde. Il est défendu: 1° De boire du lait et de l'eau non bouillie, de manger des fruits et de la viande crue. Il faut aussi n'employer que de l'eau bouillie pour laver la vaisselle. 2° D'entrer dans les maisons portant une affiche «Typhus». Il est ordonné: 1° De se laver les mains au savon avant chaque repas, et après chaque garde-robe. 2° Propreté la plus méticuleuse des cabinets d'aisance. M. le Dr Niessen, médecin du Gouvernement de Lille, a adressé au Service d'Hygiène une note où il le prie d'appeler l'attention des autorités ecclésiastiques sur la possibilité évidente de transmission de la fièvre typhoïde par l'eau bénite. «Sans avoir la moindre intention de porter atteinte aux mandements et à la Sainteté de l'Eau bénite, il est incontestable, dit-il, que, par l'emploi de l'eau bénite, des germes d'infection peuvent être transmis par les mains d'une personne à une autre. Comme l'Eglise ne renoncera probablement pas à l'emploi de l'eau bénite pendant la durée de l'épidémie actuelle, il est nécessaire d'y ajouter un désinfectant énergique approprié. Le public trouverait la mesure compréhensible, si on lui en expliquait la raison*». Le Dr NIESENS organisera la mise en place de l'évacuation. Bulletin de Lille (bi hebdomadaire paraissant le dimanche et le jeudi et Actes de l'autorité allemande, 6 janvier 1916, n°120, <http://www.gutenberg.org/>

### A-3 résistance

La question de l'attitude des populations soumises face à l'ennemi se pose (et se posera avec la seconde guerre mondiale) comme la recherche de l'exemplarité morale chrétienne.

Un épisode raconté par Mademoiselle LETOMBE illustre bien la situation : « *De temps en temps un de ces avions français vient jeter pour la population un journal minuscule intitulé : "la voix du pays"; le texte en est très fin mais relate tous les évènements de la guerre que les allemands présentent toujours à leur avantage; il nous est dit de prendre patience, que la délivrance est proche. Les allemands lui font la chasse à cette feuille et menacent de punir sévèrement celui qui serait trouvé porteur. Malgré tout, elle fait boule de neige, passe de main en main, court de pays à autre... et l'on n'en parle que tout bas ! Un jour une feuille d'un autre genre parvenue de la même façon circule dans Prémontré, elle a été lancée paraît-il à CHAUNY. On y lit que la France est mécontente des habitants de nos régions qui travaillent pour l'ennemi; de graves menaces sont faites pour l'avenir. Tout le monde est navré ! On n'a pas compris là-bas toutes nos souffrances et le long martyr moral que nous subissons<sup>46</sup> ! Néanmoins croyant obéir à un ordre on décide de résister en masse aux allemands, on croit d'ailleurs que tous les pays voisins vont faire de même. Le lendemain, les gardiens et les travailleurs du village se présentent à la Kommandantur et déclarent qu'ils refusent tous de travailler. Après un moment de surprise, le commandant fait jeter en prison ceux qui lui paraissent les meneurs de ce mouvement. Monsieur D. qui est venu protester contre le travail imposé à ses filles est enfermé dans la petite écurie près de la remise...d'autres sont emprisonnés à la ferme et tous mis au pain et à l'eau. Un ordre général condamne les uns à 3 mois de fort à HIRSON et 10 marks d'amende, les autres à 2 mois seulement et 50 marks. Les amendes doivent être payées en argent français, la Commune est responsable. André fait le tour du pays et trouve heureusement la somme nécessaire. » (17 gardiens et 4 hommes du village.)*

Cette image de populations « complices », responsables de la continuité de la guerre et du bien-être de l'ennemi, révèle une incompréhension de la situation. La guerre est vue au-delà de l'aspect militaire. Le civil est engagé. Il a donc des devoirs, il est susceptible de condamnation pour trahison.

Mademoiselle LETOMBE avait noté auparavant, pour la période d'avril 1915 : « *De France, jamais aucune nouvelle ! Un jour cependant, un journal français laissé par un allemand, nous tombe sous la main. Nous le lisons avidement : c'est un peu la Patrie qui arrive...Mais après lecture, nous nous sentons plus triste : on s'amuse à Paris, les théâtres et les concerts battent leur plein.....Des régions envahies.....Pas un mot !* »

Ce sont deux mondes différents qui se regardaient, avec toute la complexité de la société et de la culture de guerre en France<sup>47</sup>.

---

<sup>46</sup> Voir Bibliographie : « *Les réfugiés de la grande guerre : les « Boches du Nord »* », Philippe NIVET

<sup>47</sup> Voir Annexe n°8 : « *Faire face à l'occupation : horizons d'attente et arrangements de l'Aisne occupée 1914-1918* ».

Les témoignages font (alors ?) état de faits de résistance, de conduites héroïques : soldats aidés par le don de nourriture, de boissons, de couvertures, de gîte ou d'habits civils lors de du repli ou après, caches de nourriture, mensonges pour se tirer d'un embarras, ... Le risque des pires ennuis est décrit à l'appui du courage exprimé (« *comme on a en fait dans l'asile plusieurs cachettes, nous vivons maintenant dans la crainte des dénonciations* » exprime Mademoiselle LETOMBE)

Ainsi à la fin de l'été 1916 les allemands découvrent dans les carrières proches de l'asile, en creusant le sol une cachette faite par les zouaves en 1914 lors de leur retraite. « *Dans cette cachette se trouvent des armes, des papiers et, ce qui est plus grave pour nous, le cahier de route du sergent-major. Il y a mentionné jour par jour ce que l'asile a fait pour eux et parle beaucoup de mon Père et de mon frère. Un inspecteur de la Kommandantur fait appeler André pour l'interroger et lui lit ce qui les concerne. Cette fois, André ne nie rien naturellement et lui répond avec fermeté : "croyez-vous que nous aurions pu laisser les nôtres mourir de faim ? Vous en auriez fait autant à notre place !" . L'inspecteur demeure pensif et après avoir recherché l'ordre du grand quartier interdisant aux populations de cacher des soldats français sous peine de mort, il constate lui-même que cet ordre n'est arrivé qu'après l'arrestation des zouaves. L'affaire en restera là !* »<sup>48</sup>

Les témoins ont voulu exprimer clairement leur ressenti face à l'armée allemande.

Mademoiselle LETOMBE au jour de son départ inscrit : « *... Haut les cœurs ! On ne pleure pas devant l'ennemi. Aussi est-ce d'une façon très calme, sans apparente souffrance, que chacun va déposer à la Kommandantur, comme il est exigé, la clé de sa maison, et que nous montons dans les chariots. Il fait un temps gris et froid, un ciel triste, la neige saupoudré de blanc les toits, les arbres, les pelouses, et c'est la vision de ce paysage d'hivers que nous emportons tous, comme un dernier souvenir au fond de nos âmes endolories. »*

Et les Sœurs de la Charité affirment sans détours leur rejet de l'ennemi : « *leur drapeau qui flottait au sommet du clocher et dont la vue augmentait à toutes les minutes sensiblement notre humiliation nationale* ».

---

<sup>48</sup> 9 soldats français, dont un sergent major, secrétaire du colonel du 4<sup>ème</sup> zouave, un sergent du 148<sup>ème</sup> et un chasseur d'Afrique avec son cheval.

## **B) Une surmortalité en 1915**

Les différents témoignages décrivent une situation de mortalité des patients très importante. Les chiffres avancés par les témoins directs et indirects sont :

- 539 pour les Sœurs de la Charité de la charité
- 560 dénombré par le Docteur RAVIART du 1<sup>er</sup> janvier au 8 décembre 1915
- 700 décédés par Frère VITUS entre septembre 1914 et février 1916, « *dûs (sic) en majeure partie, au manque de vivres* »
- 155 en 1914, 565 en 1915 et 83 en 1916 (nombre total de décès enregistrés par la commune), selon Mme PLOUVIER sur la base des registres communaux des décès.

Nous nous sommes basés sur le registre communal des décès<sup>49</sup>. Contrairement aux deux registres de l'état des patients de l'hôpital, qui comptabilisent les internés d'office au fur et à mesure, mais sans être exhaustif de la totalité de la population des patients, le registre communal des décès englobe l'ensemble de la population de l'asile.

Il convient de constater dans un premier temps, cette surmortalité annoncée des patients de PREMONTRE (A) et d'en déterminer la ou les causes (B). La famine est la raison évoquée par les témoins pour expliquer cette surmortalité. Les privations de toute sorte dans les zones occupées pendant la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale ont fait l'objet d'études que nous ne rappellerons pas ici.<sup>50</sup>

### **B-1 Constats**

En 1914, 155 actes ont été enregistrés sur le registre des décès tenu par la commune, dont trois naissances et 1 jugement rectificatif d'état civil, soit 151 décès.

En 1915, 564 actes de décès enregistrés, soit une augmentation entre 1914 et 1915, sans lien avec un accroissement de la population qui aurait pu être enregistré du fait de l'exode consécutif à la guerre, de 373 %.

On note que l'ensemble des actes de décès inscrits dans le registre communal est signé par Edouard LETOMBE, Maire et secrétaire de Direction, et LOISEL Alphène surveillant chef à l'asile de PREMONTRE.

Une troisième signature est présente mais non lisible

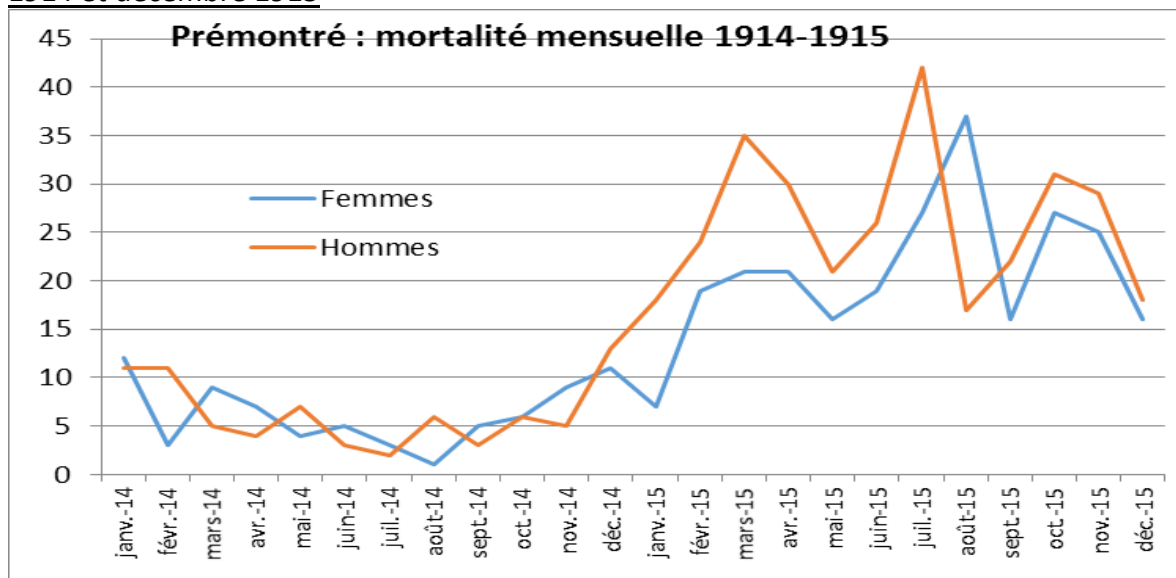
Asile de PREMONTRE : décès hommes-Femmes 1914-1915 :

---

<sup>49</sup> La collection du greffe du Tribunal de Laon de ces années-là a été numérisée. Disponible sous format CD ou un DVD sur lequel on peut enregistrer les images (coût du CD 2,75 € et du DVD 8,00 €). Les images sont gratuites puisqu'elles ne sont pas sur le site des Archives départementales.

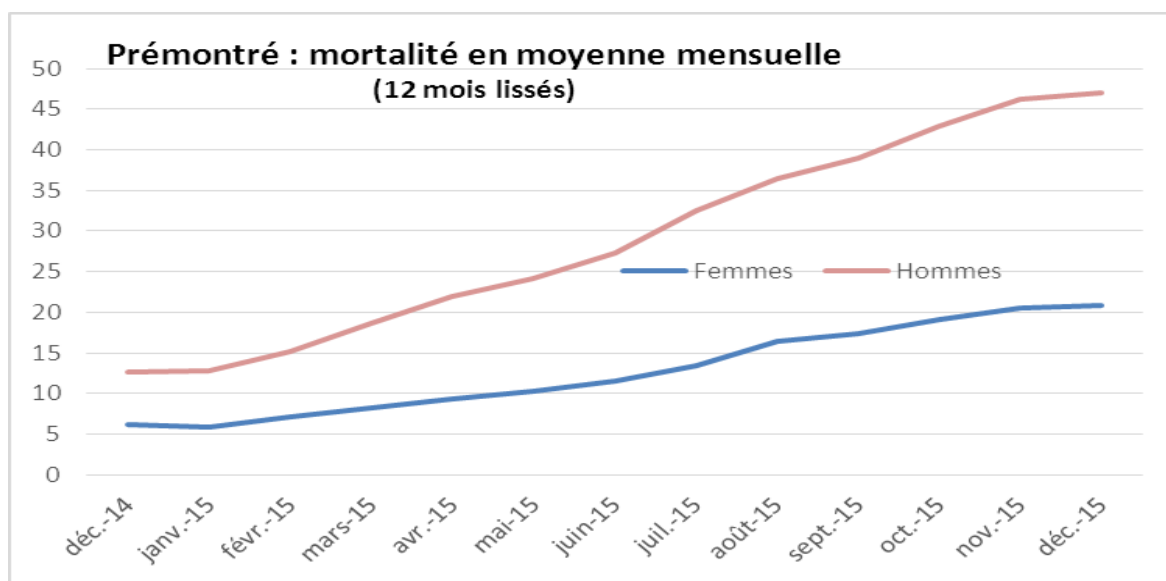
<sup>50</sup> Voir Bibliographie

Graphique n°6 : Mortalité mensuelle des populations Hommes-Femmes entre janvier 1914 et décembre 1915



A partir de décembre 1914 la population Hommes voit commencer une régularité de la mortalité. Cette régularité se constate à partir de février 1915 pour la population Femmes. Entre décembre 1914 et décembre 1915 la mortalité croît avec des pics importants

Graphique n° 7 :Mortalité mensuelle des populations Hommes-Femmes entre décembre 1914 et décembre 1915 en 12 mois lissés

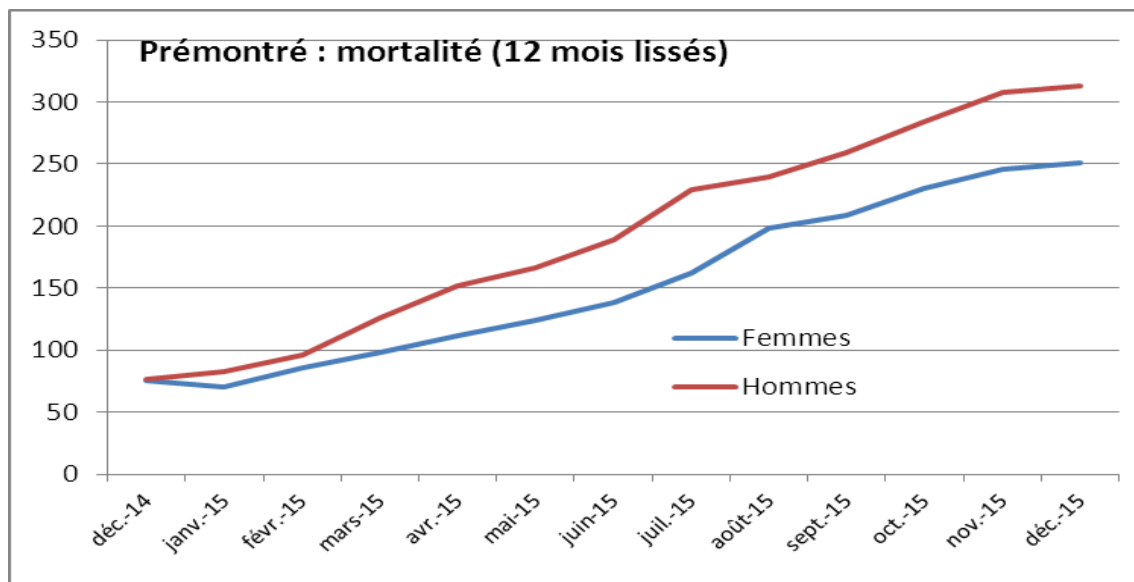


12 mois : chaque mesure (au mois) est l'addition du mois considéré et des onze mois précédents. Cela permet d'effacer de la courbe les éléments cycliques et donne une tendance.

On note la régularité de l'accroissement des décès des deux populations en moyenne mensuelle.

Précaution : il ne faut pas comparer les courbes entre elles car leur facteur fixe est le nombre de décès. Celui-ci fait varier la tendance constatée en fonction du nombre initial de la population observée.

Graphique n° 8 : Mortalité mensuelle cumulée des populations Hommes-Femmes entre décembre 1914 et décembre 1915 en 12 mois lissés



On note la régularité de l'accroissement des décès des deux populations sur la totalité des décès. Un décalage se dessine entre la population Hommes et la population Femmes en juillet et août 1915 (voir infra)

Ce graphique vient en contradiction avec les témoignages du Docteur RAVIART (rapport du 8 décembre 1915<sup>51</sup>) : « Pendant les premiers mois la situation fut des plus difficile et les privations des plus graves, aussi on eut à enregistrer une mortalité considérable : 539 décès depuis le 1er janvier 1915. Puis le comité hispano américain de Coucy (District de Tergnier) d'une part et l'autorité allemande d'autre part procurèrent les vivres qui manquaient ») et de Mademoiselle LETOMBE qui fin août 1915 décrit que « Le commandant est un médecin aliéniste de Cologne ...s'écrie : "je ne veux plus qu'on meure ici" et en effet il parvient à obtenir du haut commandement un secours d'alimentation, si longtemps réclamé et qui se compose de viande, de légumes séchés, de sucre, de conserves. Cela joint au ravitaillement américain ramène peu à peu les santés. ... ». Après cette date, Mademoiselle LETOMBE ne fera plus allusion aux décès des patients.

Pourtant si les mois de juillet et d'août furent les plus meurtriers (voir infra ; Graphique n°... : Répartition des décès de 1915 par sexe et mois et suivants), la mortalité décrite ci-dessus, après une forte chute en août pour la population Hommes et septembre pour la population Femmes a continué de progresser.

<sup>51</sup> Voir Annexe n°1

La poursuite des placements à PREMONTRE (voir infra et supra) d'aliénés en mauvaise santé, à un niveau égal à celui d'avant juin 1914, y contribuera certainement.

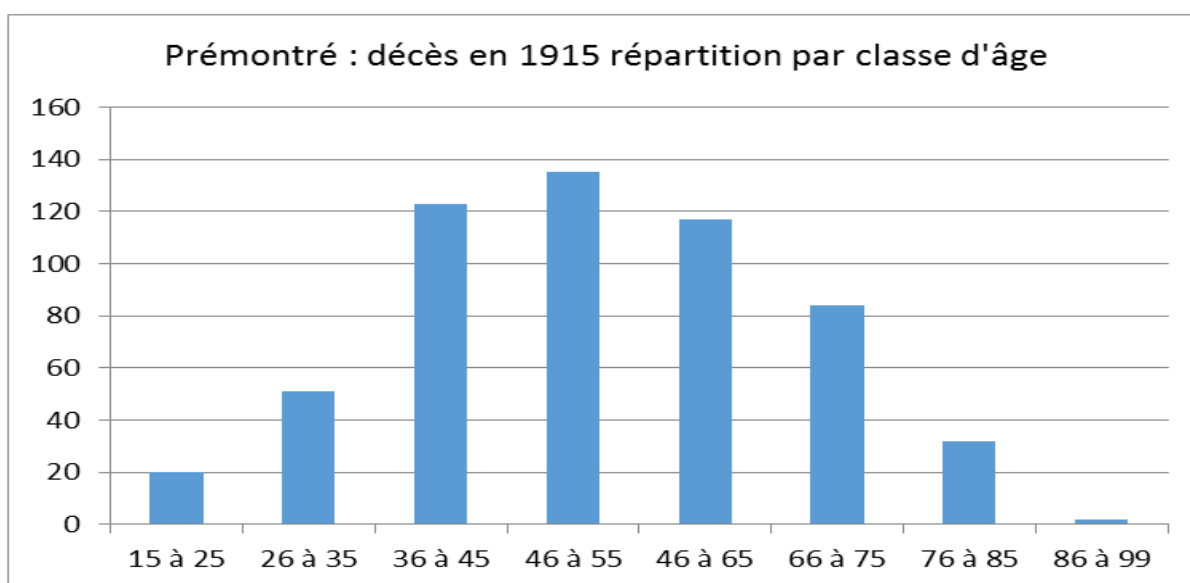
Tableau n°10 : Répartition par classes d'âge des décès de 1915 par catégorie d'âge

catégorie	Nombre	Taux	
15 à 25	20	3,55%	12,59%
26 à 35	51	9,04%	
36 à 45	123	21,81%	66,49%
46 à 55	135	23,94%	
46 à 65	117	20,74%	
66 à 75	84	14,89%	20,92%
76 à 85	32	5,67%	
86 à 99	2	0,35%	
	564	100,00%	

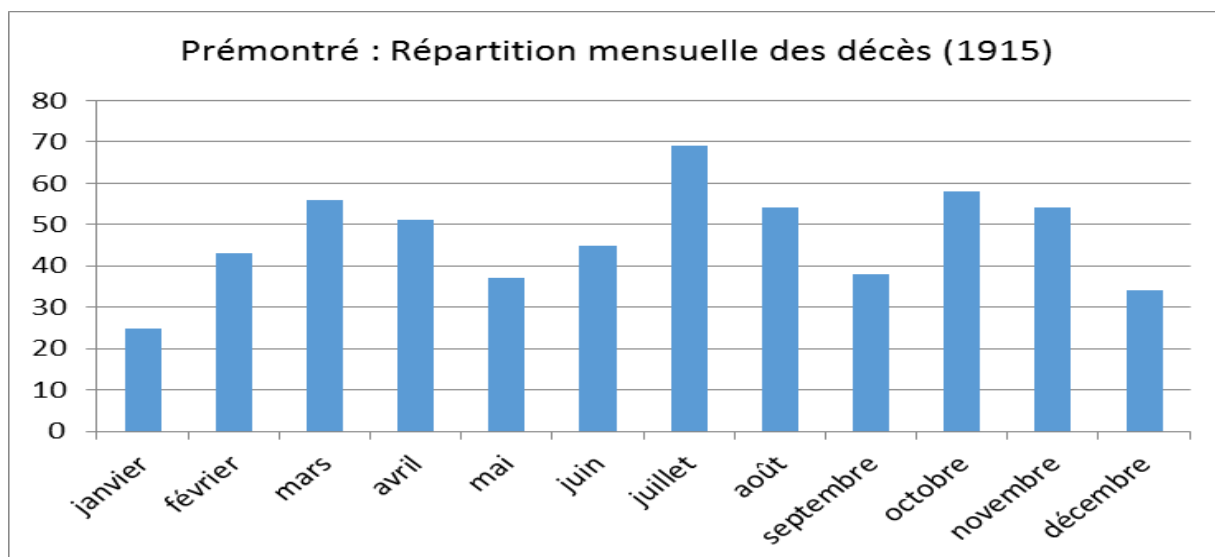
La tranche 36-65 est la plus représentative des décès. Toutefois, sans comparaison avec une base de l'ensemble des patients de PREMONTRE, nous ne pouvons dire que toutes les tranches d'âge sont touchées différemment par cette mortalité.

Précaution : nous n'avons pas de point de comparaison entre la répartition par classe d'âges des personnes décédées et la répartition par classe d'âges de la totalité des patients.

Graphique n°9 : Répartition des décès de 1915 par classe d'âge en nombre

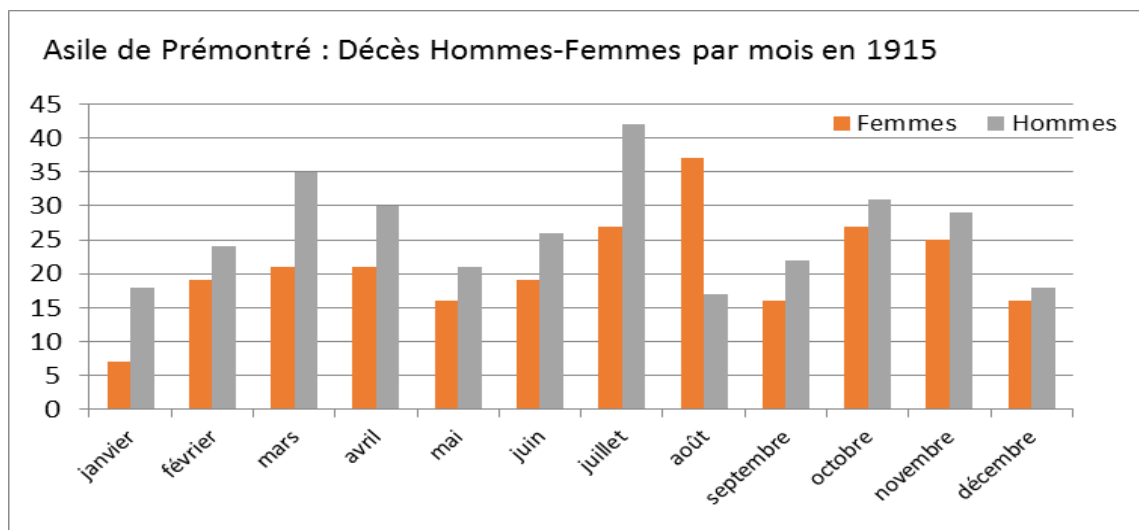


Graphique n°10 : Répartition des décès de 1915 par mois en nombre



En 1914, la moyenne mensuelle des décès de la population Femmes était de 6,25 et de 20,91 pour la population Hommes. En 1915 cette moyenne était de 20,91 pour la population Femmes et 26,08 pour la population Hommes.

Graphique n°11 : Répartition des décès de 1915 par sexe et mois



On note ici une curiosité : une inversion juillet–Août. Cette inversion coïncide avec les mois les plus meurtriers de chacune des deux populations observées, savoir : juillet pour les Hommes (13% des décès ; 11% en mars et 10% en avril et octobre) et Août pour les Femmes (15% des décès ; 11% en juillet et 10% en octobre).

A cause égale de décès, ce décalage est difficile à expliquer. De plus, le mois d’Août est à la fois le plus meurtrier pour la population Femmes (15% des décès) et le moins meurtrier pour la population Hommes (5%).

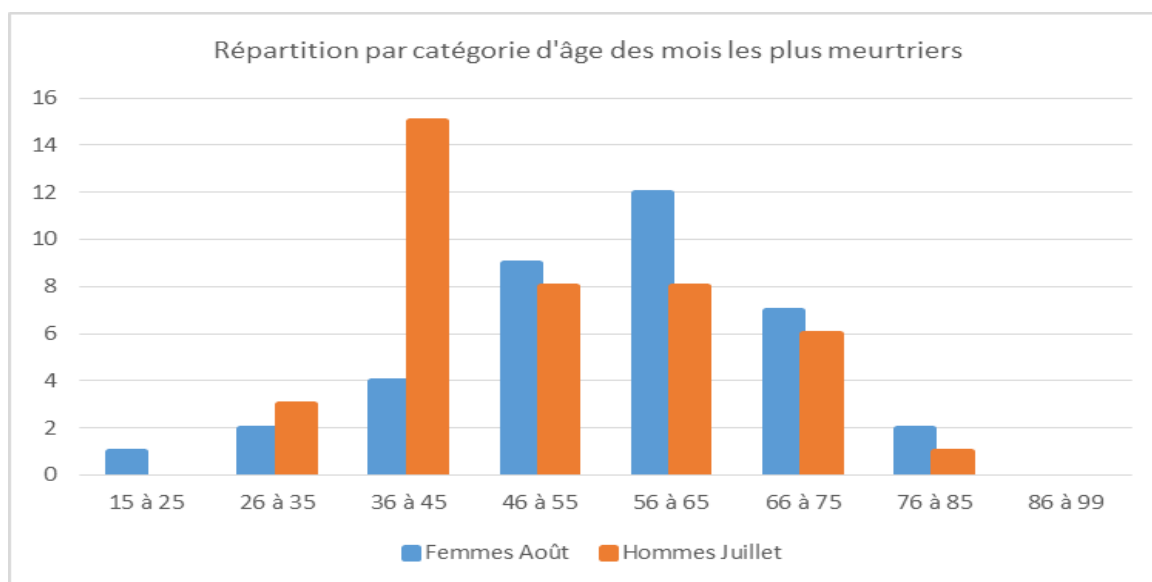


Tableau n° 11: Répartition par catégorie d'âge des mois les plus meurtriers

1915	FEMMES	HOMMES	TOTAL	
	Août	Juillet	Femmes	Hommes
15 à 25	1	0	12	8
26 à 35	2	3	13	38
36 à 45	4	15	41	82
46 à 55	9	8	52	83
56 à 65	12	8	58	59
66 à 75	7	6	48	36
76 à 85	2	1	26	6
86 à 99	0	0	2	0
	37	41	252	312

Les deux populations sont pour les mois considérés dans la tranche 36 à 65, ce qui indique seulement que l'origine de ces décès a été accentuée entre juin et août.

Graphique n° 12 : Répartition des décès de la population Femmes en août et des décès de la population Hommes en juillet 1915, par classe d'âge.



On note pour la population Hommes une concentration des décès en juillet pour la tranche 36 à 45 ans, tandis que pour la population Femmes la tranche la plus importante est celle des 46 à 65 ans.

A cause de décès égale, le mois d'Août 1915 est à la fois le plus meurtrier pour la population Femmes et le moins meurtrier pour la population Hommes. On peut s'interroger sur une modification possible dans le temps de l'origine des décès.

De mai à juillet 1915 la mortalité moyenne augmente pour les deux populations. On constate une régression après août pour la population Hommes mais une continuité accentuée pour la population Femmes en août.

Tableau n°12 : Répartition journalière des décès dans le mois meurtrier considéré:

Nb Décès	0	1	2	3	4	
Nb jours Femmes (Août)	9	11	8	2	1	37
Nb jours Hommes (juillet)	8	11	8	2	2	41

De 0 décès à 4 pour les extrêmes journaliers Femmes, idem (deux fois) pour les Hommes.

On ne note pas de concentration de décès sur de courtes périodes mensuelles mais au contraire un étalement durant le mois. Cette répartition n'indique pas une origine brutale de la cause du décès car elle est semblable sur l'année 1915. Nous n'avons pas de pic de mortalité des populations concentré sur une journée, comme pourrait le faire une épidémie.

L'origine des décès était latente sur l'année et s'est accentuée pour aboutir à une augmentation de la mortalité entre juillet et août 1915.

Les deux populations sont touchées parallèlement et également. L'origine des décès était certainement commune. Si les deux populations avaient leur pic le plus meurtrier au même mois, on pourrait conclure qu'elles avaient vécu pareillement l'origine des décès.

On constate d'ailleurs que le parallélisme des deux courbes de décès se reconstitue ensuite (septembre à décembre 1915).

Les Sœurs de la Charité avaient compté une population de 1400 âmes en août 1914 (750 Femmes, 650 Hommes, contre 1300 selon le Docteur RAVIART : 700 Femmes et 600 Hommes), ce qui porterait un taux de mortalité par population de 33,47% pour les Femmes et 48,15% pour les hommes pour l'année 1915.

Une population Femmes plus nombreuse et moins touchées par la mortalité que les Hommes.

Mais une incontestable surmortalité en 1915 comparé à 1914 qui a touché l'ensemble des patients Hommes-Femmes de PREMONTRE.

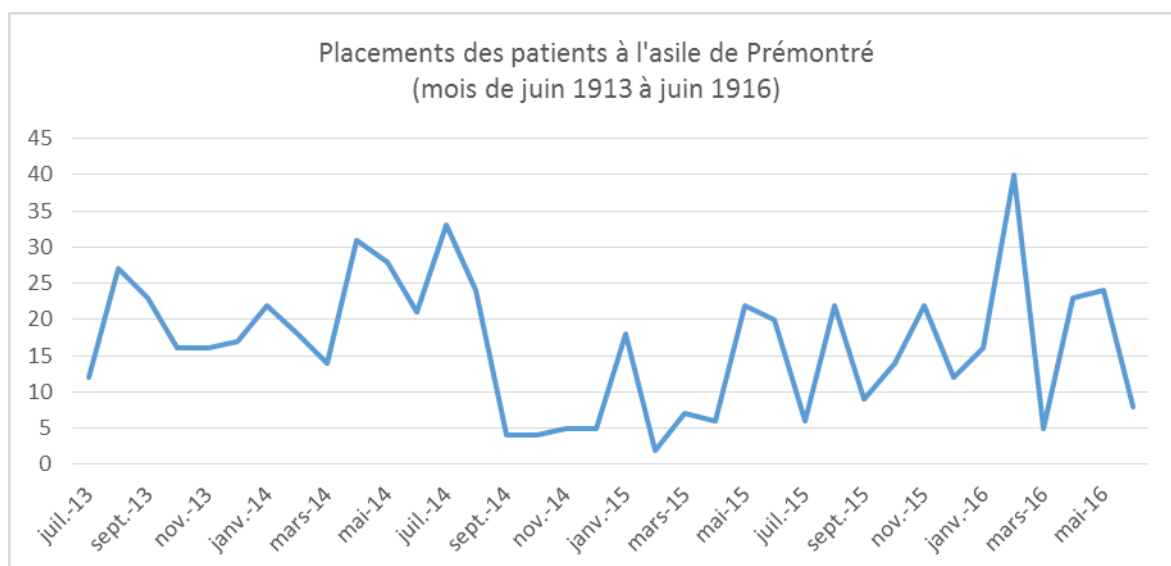
Pourtant les placements en 1915 ne cessèrent pas. Le témoignage des Sœurs de la Charité<sup>52</sup> précise que « *les malades mouraient nombreux. 560 dans l'année 1915 et malgré cela, leur nombre ne diminuait guère, car les allemands en amenaient sans cesse, la plupart pauvres loques humaines, épuisées par la faim et par la peur* »

---

<sup>52</sup> Voir Partie 1, Chapitre 1, B-Témoignages, B-1 « *La communauté de Prémontré pendant la guerre 1914-1918* »,

L'étude des deux registres<sup>53</sup> de l'état des placements des patients révèle que des patients, en grande majorité internés d'office (1 volontaire) ont été admis à l'asile de PREMONTRE.

Graphique n° 13: Répartition des placements de patients à l'asile de PREMONTRE de juillet 1913 à juin 1916.



La brusque chute de septembre 1914 correspond à l'établissement de la ligne de front et de l'arrivée de l'armée allemande à PREMONTRE.

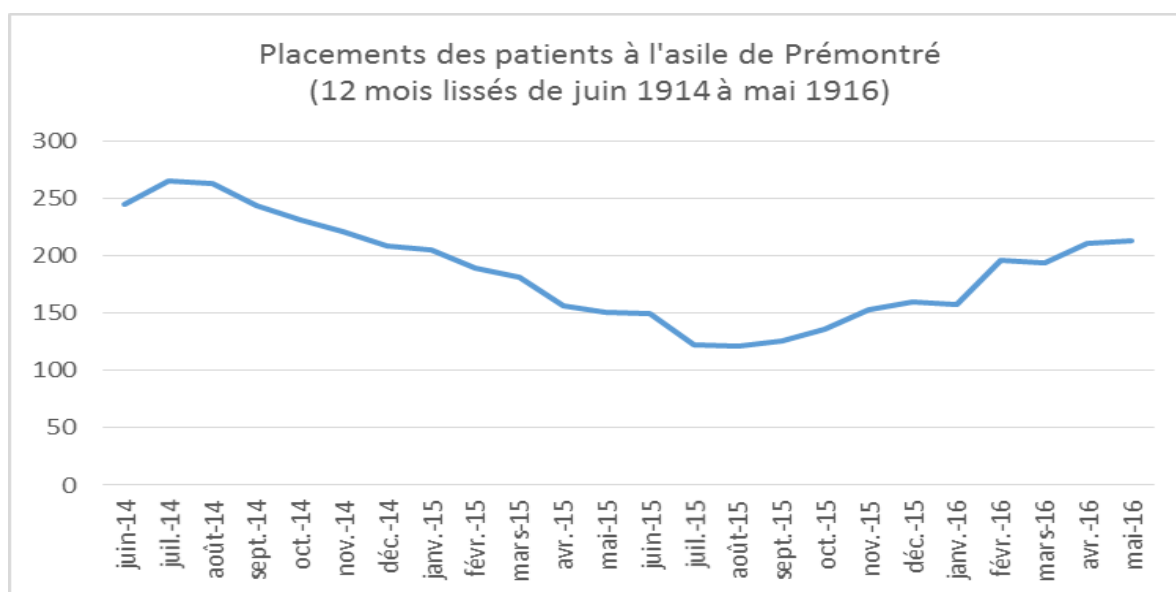
On note qu'avant cette date, le nombre de patients admis entre juillet 1913 et juin 1914 était en moyenne de 20, allant de 12 à 28 pour les mois extrêmes, et 33 patients furent admis en juillet 1914.

D'août 1914 à juillet 1915, la moyenne est de 10 patients par mois. D'août 1915 à juin 1916, la moyenne augmente à 17 patients par mois, proche de la moyenne de juillet 1913 et juin 1914.

---

<sup>53</sup> Voir Partie 1, Chapitre 1, A-Archives, A-1 EPSMD de PREMONTRE

Graphique n°14 : Répartition des placements de patients à l'asile de PREMONTRE de juin 1914 à mai 1916 (12 mois lissés)



Il y a donc eu, à partir de septembre 1915, une augmentation des placements mais aussi, malgré une baisse des placements mensuels à compter de janvier 1915, une augmentation de ces placements à compter de septembre

La plupart de ces placements se sont étalés jour après jour sauf certains groupes importants. En effet on constate plusieurs contingents<sup>54</sup> de malades amenés en groupe plus importants durant cette période :

Janvier 1915 : 11 patients le 23 sur 18

Mai 1915 : 10 patients le 16 sur 22

Juin 1915 : 10 patients le 15 sur 20

Août 1915 : 13 patients le 25 sur 22

Octobre 1915 : 10 patients le 1<sup>er</sup> sur 14

Novembre 1915 : 12 patients le 10 sur 22

Janvier 1916 : 10 patients le 22 sur 16

Février 1916 : 10 patients le 4 et 26 le 20 sur 40

Avril 1916 : 11 patients le 13 sur 23

Mai 1916 : 13 patients le 27 sur 24

La venue de groupes importants de patients va avoir une incidence du fait de l'origine des décès qui ont commencé dès fin 1914 (cf supra)

L'analyse des documents de placements individuels à ces dates est intéressante. Si en janvier 1915, la totalité des documents de placement individuel comprend la « copie du certificat du médecin ou ordre administratif<sup>55</sup> », seuls 80% des documents sont concernés en mai 1915 et plus aucun s'agissant des autres dates.

<sup>54</sup> Voir Annexe n°6 : Placements à l'asile de PREMONTRE de juillet 1913 à juillet 1916

<sup>55</sup> Voir note n°22

D'ailleurs on remarque qu'à ces dates précises les registres sont très succincts, se bornant aux nom, prénom, date de placement et date de décès.

La majorité des placements concerne une venue de l'hospice Dieu de Saint Quentin (la totalité en janvier et août 1915). Quant aux raisons de l'internement, on retrouve « *idées confuse* », « *excitations dangereuses* », « *excitation violente* », « *attaques sur entourage* », « *paralysie* », « *vagabond* », « *excitée et violente* », « *épilepsie* », ...

On remarque également sur les documents que parmi ces patients évacués sur DAVE et MERXPLAS (Belgique), certains y sont décédés. Comme d'autres à PREMONTRE sur un laps de temps plus ou moins court.

« *Les malades mourraient en cours de route ; d'autres à la porte d'entrée de l'Institut. Pour beaucoup d'entre eux, le transfert à l'Etablissement leur procurait la grâce de la mort chrétienne, avec le Crucifix entre les doigts et les Saints Noms sur les lèvres* »<sup>56</sup>

« *Pendant le court séjour de 4 semaines à l'asile de Dave, plusieurs malheureuses aliénées allaient de vie à trépas ; on les enterrait dans le cimetière de l'asile* »<sup>57</sup>

Malgré la surmortalité, PREMONTRE a continué à recevoir des patients dont l'état, sans doute proche de celui des patients déjà présents, n'a pas été amélioré par cette évacuation. On ne note pas dans les témoignages du Docteur RAVIART en date du 8 décembre 1915 venant faire l'état des lieux ni dans ceux ultérieurs, de remarques au sujet de ces placements, de même s'agissant de Mademoiselle LETOMBE. Seules les Sœurs de la Charité y font allusion.

## B-2 Cause probable

Toutes les populations dans les territoires occupés ont connu la faim entre autres privations.

A PREMONTRE, comme sans doute en univers carcéral, une population dans son ensemble a été touchée par une surmortalité dont la progression a été continue.

La plupart des témoignages font état de décès pour cause de sous-alimentation.

En premier lieu le témoignage du Docteur RAVIART en charge de l'évacuation de PREMONTRE présente ainsi la situation au Préfet : « *Pendant les premiers mois la situation fut des plus difficiles et les privations des plus grandes, aussi on eut à enregistrer une mortalité considérable : 539 décès depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1915. Puis le comité hispano américain de Coucy (district de Tergnier) d'une part et l'autorité allemande d'autre part procurèrent les vivres qui nous manquaient* »<sup>58 59</sup>

---

<sup>56</sup> A.G.G., Fr. DEBRUYNE G. et DIEUDONNE F., « *Essai sur l'histoire de l'Institut Saint-Martin* », note n°15

<sup>57</sup> A.G.G., J. M. et J. V., « *Historique de l'Asile St. Martin à Dave* », note n°14

<sup>58</sup> Voir Annexe n°1 : Rapport du Dr RAVIART en date du 8 décembre 1915. Partie 1, Chapitre 1, A-Archives, A-4 Archives Départementales du Nord. On note que le lecteur du rapport a apporté dans la marge un point d'interrogation à côté d'un paragraphe. Toutefois cela ne concernait pas le passage cité mais l'hypothèse d'un refus d'évacuation par le gouvernement français et son acception supposée à la date du rapport...

A la lecture de ce passage, on note que le Docteur RAVIART met en relation la « mortalité considérable » et « les vivres qui [leur] manquaient »

Le Docteur CHAPENTIER en 1921<sup>60</sup> après avoir retranscrit fidèlement le rapport du 8 décembre du Docteur RAVIART note : « *La mortalité considérable dont parle le docteur RAVIART fut due pour une petite part à la fièvre typhoïde, mais pour la plus grande part, à une véritable épidémie de cachexie œdémateuse ou d'anasarque essentielle, comme il en sévit pendant l'occupation ennemie en de nombreux points des régions envahies* »<sup>61</sup>

La cachexie selon la définition du Larousse est un « état d'affaiblissement et d'amaigrissement extrêmes, lors d'une dénutrition ou de la phase terminale de certaines maladies ». Le mot « épidémie » est à prendre au figuré. La cachexie n'est pas une maladie en elle-même, mais le symptôme d'une autre.

Le Docteur CHARPENTIER poursuit en faisant référence à un certain Charles FOUTAN auteur d'un article intitulé « *Épidémie d'anasarque essentielle. Rôle des sels de potasse. Maladie par carence* » (*Gazette des hôpitaux*; oct. 1919, n°58; p. 913), Il est décrit cette affection à laquelle « *Il [M.FOUTAN] attribue tous ces troubles à une alimentation contenant de la potasse en excès et trop pauvre en Na Cl.* »

Le Docteur CHARPENTIER ne semble pas s'être basé sur une étude des dossiers des patients, se contentant de donner le contenu de cet article. Aucun chiffre, aucun fait ne sont présentés.

Il continue en précisant qu' « *Il n'y a rien d'étonnant certes à ce que nos malheureuses populations des régions envahies aient été décimées du fait du régime alimentaire qui leur était imposé.* »<sup>62</sup>

Cette « épidémie », de décès dus à la famine en a l'apparence par le taux de surmortalité et sa progression, comme vu dans les précédents développements.

Quelle était la situation à PREMONTRE ?

Avant la guerre, l'asile de PREMONTRE avait aménagé peu à peu tout ce dont il avait besoin. Outre de la main d'œuvre qualifiée pour les travaux agricoles, il avait une boulangerie, une ferme avec terres cultivables et animaux, une boucherie, une meunerie, une laiterie, une machine à vapeur, un pressoir, un poulailler et des ateliers (menuiserie et serrurerie).

« *La nourriture était fondée surtout sur le pain et les légumes. La culture de ces derniers avait une importance majeure puisqu'elle servait de base alimentaire à une population de 800 individus (1878). Le jardin potager était soigné et les graines étaient régulièrement commandées chez Vilmorin. Le jardin, le verger, les terres arables*

---

<sup>59</sup> Sur la relation « fin de la famine/comité hispano-américain et autorité allemande », voir B-Une surmortalité en 1915, 1-constat.

<sup>60</sup> Voir Partie 1, Chapitre 1, B-Témoignages, B-2 « *Un asile martyr* »

<sup>61</sup> Voir note n°46

<sup>62</sup> Voir bibliographie : « *La France occupée 1914-1918* » NIVET Ph

formaient un ensemble de 88 hectares à entretenir (66 ha en terres arables et prés, 12 ha en bois et marais, pour 8 ha de bâtiments). Les malades recevaient tous du vin (provenant d'Algérie à partir de 1890) ou du cidre, et mangeaient de la viande cinq jours par semaine -100 g qui deviendront 1100 g en 1877) ; une ration de vin et de pain supplémentaire était allouée aux travailleurs... »<sup>63</sup>

Alors qu'à la date du 13 septembre 1914 Mademoiselle LETOMBE annonce que « Pendant ce temps nos provisions s'épuisent et l'asile ne reçoit plus rien », à la date du 10 octobre 1914, elle dépeint une fin d'automne « superbe » précisant que « la récolte est abondante... des Religieuses et des malades vont ramasser des glands qu'on fera torréfier pour remplacer le café... on rapporte des châtaignes... nous avons des pommes de terre qui nous permettront d'attendre... l'état sanitaire est très bon ». <sup>64</sup>

En décembre 1914 la situation s'est inversée « Maintenant ici c'est la grande misère ! ... La ration de pain est descendue à 125 grammes et ce pain est indigeste et noir et colle au couteau comme un mortier. Pour améliorer la soupe des malades, on va acheter des débris de viande à l'abattoir allemand d'ANIZY<sup>65</sup> : têtes de bœufs, foies, poumons etc. De tous les environs, on y va à cet abattoir, les femmes de SEPTVAUX, de FRESNES, passent sur les routes, faisant ainsi aller-retour, une vingtaine de kilomètres, pour rapporter à la maison quelques débris à manger...Le docteur G... ne peut plus venir. Les soins sont assurés par un docteur allemand qui une ou deux fois par semaine fait la visite des quartiers ».

Mademoiselle LETOMBE raconte que les premiers mois de 1915 sont très durs. "Les malades souffrant de la mauvaise alimentation s'affaiblissent et la mortalité commence. En dehors de la farine et de la viande, achetées aux allemands, on ne peut se procurer que des légumes secs, surtout des haricots. » <sup>66 67</sup>

Edouard LETOMBE « écrit lettre sur lettre au général...pour lui signaler [leur] détresse et obtenir le ravitaillement des malades ... le docteur allemand lui aussi fait un rapport en ce sens. On finit par accorder une ration de pain supérieure à celle des populations : 400 gr pour les hommes, 300 gr pour les femmes, mais jusqu'à l'époque à

---

<sup>63</sup> Voir Bibliographie : -« L'abbaye de Prémontré du service de Dieu au soin des hommes », Mme PLOUVIER Martine

<sup>64</sup> Le souvenir des Sœurs n'est pas exactement le même : « Les sœurs, tous les jours, allaient à travers la forêt, munies de cordes et de bâches, faire du bois et le ramener, afin de pouvoir au moins se préserver du froid, car il ne faut pas oublier que les allemands, après nous avoir pris notre charbon, ne nous en rendirent pas. »

<sup>65</sup> Située à 5 kilomètres de PREMONTRE

<sup>66</sup> « ..., le Docteur RAVIART, ...diagnostique une sorte de scorbut provenant surtout du manque de légumes verts et de graisse dans l'alimentation" Mademoiselle LETOMBE

<sup>67</sup> « le minimum nécessaire est d'autant plus élevé que la ration est déséquilibrée, et si on veut atteindre une valeur calorifique aussi peu élevée que possible, il faut que la ration soit parfaitement équilibrée. Les déséquilibres alimentaires ont des effets beaucoup plus graves lorsqu'on se trouve à la limite des besoins quantitatifs que lorsqu'il s'agit de rations abondantes ». in: « L'hécatombe des fous: La famine dans les hôpitaux psychiatriques français sous l'Occupation», Isabelle VON BUELTZINGSLOEWEN. Voir Bibliographie

*laquelle le ravitaillement américain est mis en vigueur, la base de la nourriture demeure le légume sec, et la mortalité devient très grave »<sup>68</sup>*

Les Sœurs de la Charité ne sont pas en reste : *« La communauté fit largement son devoir soit en dépensant avec les faibles ressources dont elle pouvait disposer, soit en s'ingéniant de toutes façons pour apaiser la faim de nos pauvres malades, dont la plupart ne comprenait pas le pourquoi de toutes ces privations. »*

L'été 1916 sera plus clément selon Mademoiselle LETOMBE : *« Il se passe à travailler dans les champs »*. Un soldat allemand maître de culture dirige une équipe de civils, d'hommes et de femmes, de jeunes filles et de quelques malades raisonnables.

A l'époque de la moisson, PREMONTRE reçoit en stockage tout le blé de la région. Des bombes sont lancées sur les fermes avoisinantes pour détruire les récoltes mais pas à PREMONTRE ... *« toutes les salles en regorgent. Pourvu que les Français ne l'apprennent pas et ne viennent pas nous bombarder ! »*.

### B-3 Les raisons

Outre les réquisitions des biens alimentaires, des moyens de production et des hommes (voir supra), plusieurs constats, considérations et interrogations se posent.

#### b-3-a L'approvisionnement

Mademoiselle LETOMBE pour la période de septembre 1914 raconte : *« PREMONTRE se trouve alors dans une situation particulièrement pénible. La commune est partout décrite comme ayant une population de plus de 1500 habitants et rien n'indique que sur ce chiffre on doit compter 1300 aliénés, de sorte que le service des réquisitions et de cantonnement nous envoient des troupes comme dans un gros bourg. Les officiers et sous-officier chargés de réquisitionner ne veulent rien entendre et se montre menaçants devant les réquisitions. Père et André ont beaucoup à lutter"...Pendant ce temps nos provisions s'épuisent et l'asile ne reçoit plus rien »*

Ce premier constat d'une non-prise en compte du profil économique de la commune par l'armée allemande permet de comprendre les relations tendues entre cette dernière qui doit nourrir ses soldats et exerce alors une pression d'autant plus grande que les résultats ne sont pas à la hauteur des besoins.

Ce problème d'approvisionnement et de production locale a débuté par le mode d'achats lui-même de l'asile.

*« Pour une population qui s'accroissait de jour en jour, la nourriture coûtait fort cher et l'asile se détourna peu à peu des marchés locaux pour acheter dès 1879 jusqu'en Amérique du beurre salé et des filets de porc en boîte, distribués une fois par semaine. L'année suivante, il fallut aussi réduire sur le prix des œufs, qu'on achetait en grosse quantité (4000 en août, à la Sainte Claire.... »<sup>69</sup>*

---

<sup>68</sup> Il convient de noter qu'aucun témoin ne fait état de déshydratation. A part pour les soldats lors de la fuite.

<sup>69</sup> Voir note n°50



Le principal, et même l'essentiel, consommateur-acheteur trouvant des filières non locales, induit sur le territoire proche une production et un réseau de distribution non adaptés à ses besoins urgents. Cela signifie qu'à la veille de la guerre, le réseau de production et de distribution n'était pas dimensionné pour répondre à une demande nouvelle de cette importance. Les fermes de PREMONTRE devaient produire en complément et certainement privilégier la monoculture. Les productions des habitants devaient à peine suffire à leur besoin. Et la proximité du front devait interdire le travail du sol à long terme.

*« Il ne fallait pas songer s'approvisionner aux localités voisines : du reste celles-ci étaient logées à la même enseigne que nous, et on ne pouvait sortir de sa localité respective sans un passeport de la Kommandantur, qu'il fallait payer un mark, c'est-à-dire 1 fr 25. »* précisent les Sœurs de la Charité.

Mademoiselle LETOMBE dit également que *« Chez les habitants qui peuvent se procurer au détail certains produits, soit dans les cantines allemandes, soit aux petits marchands de passages, la misère est moins grande, mais à l'asile où il faudrait acheter par grosses quantités on se heurte à l'impossible... Le commerce dans nos campagnes n'existe pour ainsi dire plus ; nous ne voyons que de petits marchands improvisés qui viennent avec des charrettes à bras (les voitures et les chevaux ayant été partout réquisitionnés) vendre du fromage, du café, des allumettes à des prix très élevés. »*

#### b-3-b Budget, prix de journée et acte d'achat

*« A l'arrivée des allemands, l'encaisse de l'asile était de 6000 francs ; comment trouver maintenant de quoi faire vivre 1500 personnes ! »,* or chaque semaine une bête de boucherie coûtait 1000 francs.

Monsieur Edouard LETOMBE trouve à emprunter chez des particuliers et *"peut assurer la nourriture de tout le monde... Cependant la guerre se prolongeant cela devient absolument insuffisant.*

L'administration (de santé) n'était pas armée pour faire face à cette situation. Enfermée dans des procédures inadaptées au moment ou à l'urgence, l'asile, isolé, n'avait ni des moyens légaux, ni de liberté pour faire face.

On peut s'interroger sur le prix de journée ne tenant pas compte du personnel religieux rétribué sur une base autre que le personnel fonctionnaire ou assimilé<sup>70</sup>. Un prix de journée bas inscrit dans un budget prévisionnel devait être un handicap dans une situation où les prix augmentent.

Le système d'adjudication devait être inopérant pour des fournisseurs eux-mêmes victimes de la hausse des prix, et difficiles à trouver.

---

<sup>70</sup> Dans les budgets on trouve *« vestiaires des sœurs »*

Enfin le paiement différé par l'administration devait trouver une limite par le refus des fournisseurs dans l'impossibilité d'honorer leur engagement, ou la non-volonté de ceux-ci d'attendre un théorique paiement à une date inconnue de retour à la paix.

Mademoiselle LETOMBE est claire sur le sujet pour la période de novembre 1914 elle note « *mais ce qui inquiète gravement mon père c'est la question argent : jusqu'à présent, les fournitures qu'ont pu être achetées dans nos environs, étaient payables après la guerre; aujourd'hui que les allemands ont fait main basse sur toutes choses, c'est à eux qu'il faut s'adresser et payer comptant ... ..il va falloir vivre d'emprunts* »

On peut s'interroger en matière budgétaire sur la part des aliénés « indigents » et la part des aliénés « pensionnés ». Ces derniers devaient représenter une manne financière non négligeable s'ils étaient en nombre.<sup>71</sup>

On peut également s'interroger sur la pratique des « avantages en nature ». Un certain nombre de personnel administratif (le directeur, le médecin-chef, le pharmacien, l'économiste, le receveur) avait une compensation à titre rémunérateur en avantages en nature : logement, éclairage, chauffage, cession de nourriture à titre remboursable dont profitait l'ensemble des agents logés sur place pour les besoins du service...

Qu'en était-il en cette période de sévère disette ?

A l'asile Saint Martin qui accueillera les patients de PREMONTRE, un témoin raconte : « ..., il y avait 150 hommes accompagnés de 30 gardiens français, ces derniers ne paraissaient pas avoir souffert de la disette ... »<sup>72</sup>

### b-3-c Les patients et leur famille

Outre l'état des patients (notamment des patients chroniques) au moment où la famine s'installe, plusieurs pistes de réflexions peuvent aussi être évoquées.

Premièrement, nous n'avons pas de témoignage des patients, ni de leur famille et donc, de documents faisant état de leurs relations.

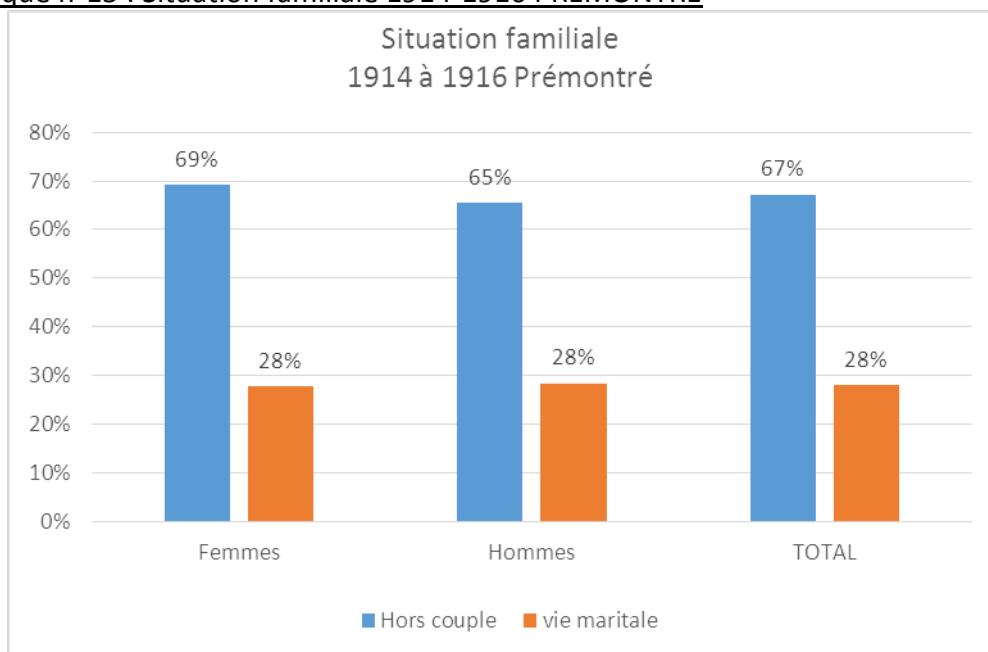
Les familles avaient-elles conscience du danger dans lequel leur parentèle se trouvait ? Les patients ont-ils reçu des colis par solidarité familiale ? Et qu'en était-il des sans famille, veufs, divorcés ou célibataires ?

---

<sup>71</sup> En 1881, le budget de l'asile de PREMONTRE réparti en journée était à hauteur de 81,40% pour la part des indigents. Conseil Général AISNE 1881 GALLICA-BNF. En 1921 le Conseil général constate : « *C'est donc le prix de journée des aliénés indigents qui serait appelé à subir la plus forte augmentation.* » Conseil Général AISNE Mai 1921 GALLICA-BNF.

<sup>72</sup> A.G.G., J. M. et J. V., « *Historique de l'Asile St. Martin à Dave* »

**Graphique n°15 : Situation familiale 1914-1916 PREMONTRE**



La grande majorité des aliénés était internée d’office, leur sortie était du ressort de la décision médicale et judiciaire. Et à la lecture des deux registres<sup>73</sup> étudiés, il est précisé comme motif de sortie (hors décès) la « guérison », et jamais « à la demande de la famille ».

Quelle était la part des aliénés indigents et celle des pensionnés ? Cette question est d’autant plus importante que le prix de journée est bas.

Deuxièmement, l’illettrisme du fait de la pathologie, le niveau d’éducation des patients ou la censure interne ont-ils joué dans l’isolement alimentaire du patient ?

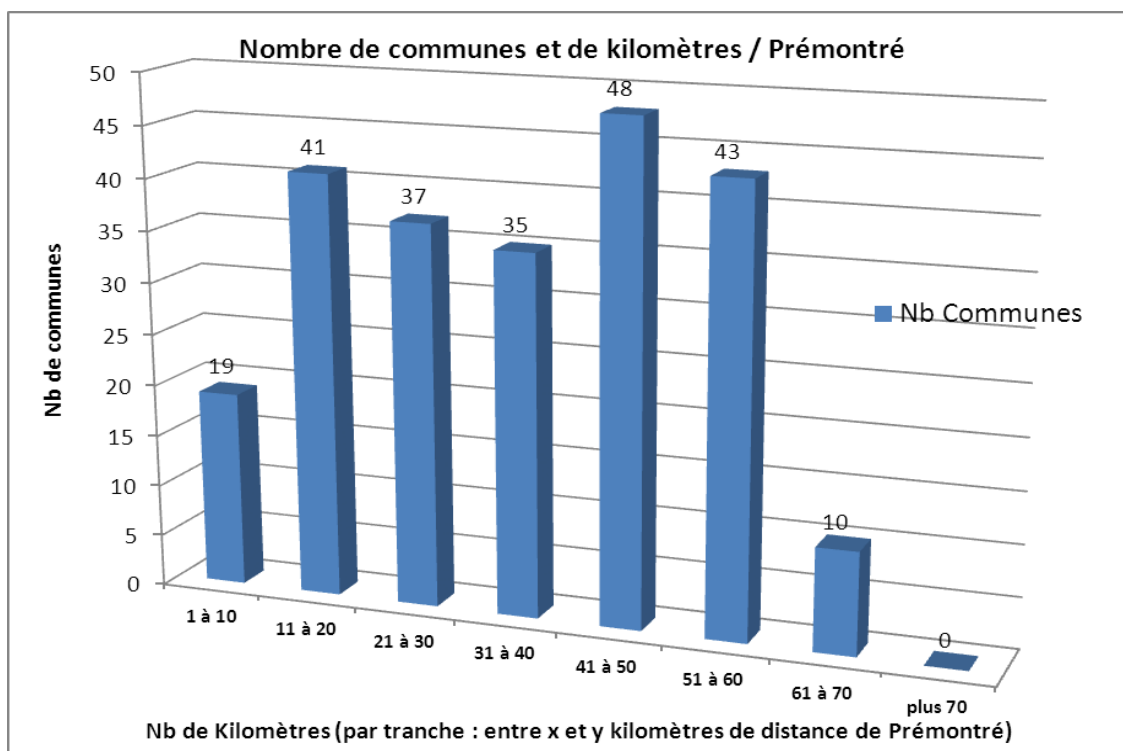
Troisièmement, la durée de l’internement qui participe au délitement des liens, conjuguée à l’éloignement géographique a dû être un élément aggravant la situation. Les patients en provenance du département des Ardennes (selon le domicile connu) voyaient sans doute leur isolement renforcé.

De même pour les patients du département de l’Aisne :

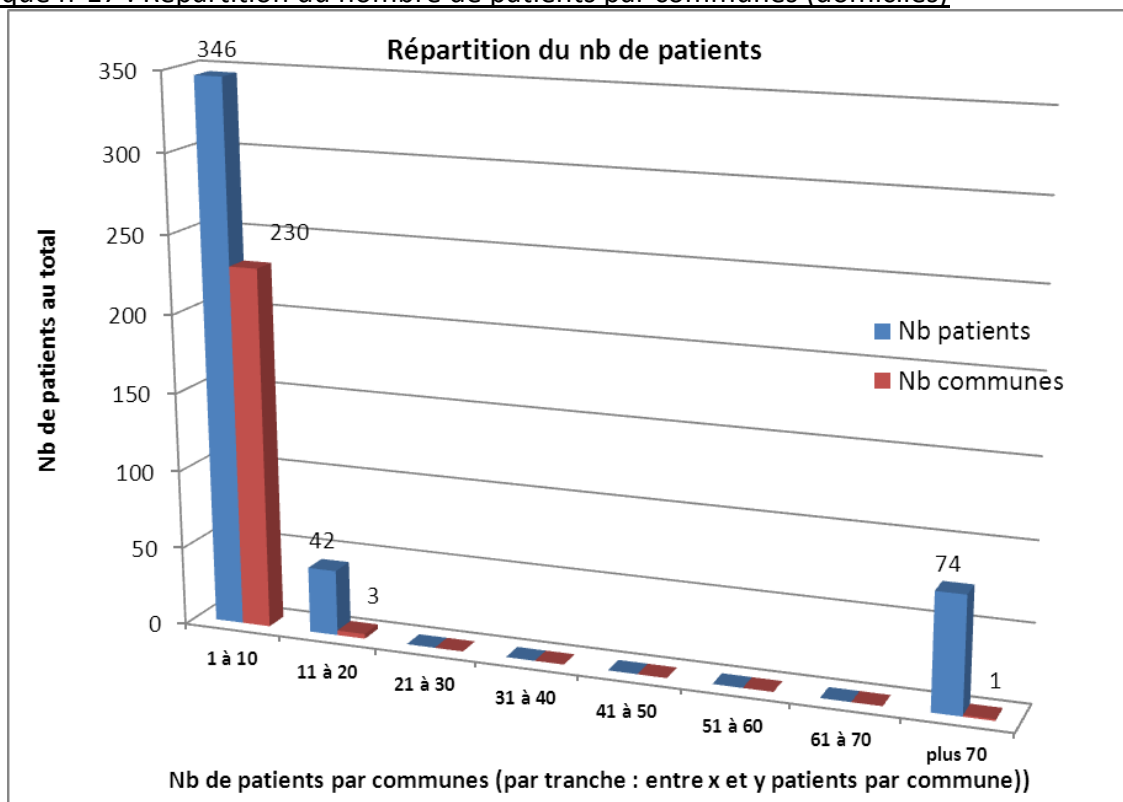
---

<sup>73</sup> Voir Partie 1, Chapitre 1, A-Archives, A-1 EPSMD

Graphique n°16 : Répartition par tranches de kilomètres entre PREMONTRE et le domicile des patients



Graphique n°17 : Répartition du nombre de patients par communes (domiciles)



On note un fort éparpillement de l'origine communale des patients. Ainsi dans la tranche de 1 à 10 patients par commune, on constate que cela concerne 346 patients sur 230 communes (1,5 patient par commune).

1 commune (Saint-Quentin) représente 74 patients : qu'en était-il de l'approvisionnement en milieu urbain ?

L'éloignement des communes par rapport à l'asile de PREMONTRE est en moyenne de 35 kilomètres. Seules 19 communes pour 19 patients sont à moins de 10 kilomètres.

L'évacuation vers la Belgique a entraîné aussi une accentuation de la rupture familiale qui ne pouvait pas empêcher les décès. Les difficultés du retour dans un territoire dévasté et une population en souffrance ont été également une continuation du processus d'isolement

Quatrièmement et pas des moindres, ajoutons qu'en temps de guerre, avec la proximité du front, les réquisitions de véhicules, essence, biens alimentaires et des hommes, la censure (autorité allemande et/ou française), les difficultés postales (courriers et colis), la limitation des allées et venues accentuée par les difficultés de transport, toutes les conditions environnementales venaient renforcer l'isolement des patients.

Le malade était un prisonnier pluriel, non libre dans ses déplacements et dans l'impossibilité de trouver plus que la ration réglementaire. La situation des patients travailleurs était-elle plus enviable sachant que les communes proches étaient à la même enseigne et que les combats étaient proches ?

## Chapitre 2 – Evacuation et retour

Dernière et seule solution envisageable, il fallait faire partir les patients loin de PREMONTRE (A). Malgré la mort le nombre de patients qui restaient était important (entre 700 et 800 suivant le total déclaré par les Sœurs de la Charité). Une évacuation dans les conditions d'un conflit n'étaient pas (toujours pas) chose simple. Du trajet au lieu d'accueil, il a été nécessaire de préparer tant administrativement que physiquement des patients fragilisés par leur état de démence et la sous-alimentation et ses corollaires qu'ils vivaient.

Les faire partir n'a pas réglé tous les problèmes et la mortalité ne s'est pas arrêtée de ce fait.

L'établissement de PREMONTRE a souffert des dommages de la guerre. Le reconstruire a été une évidence pour le Conseil Général de l'Aisne. Le retour des patients, partis de Belgique pour être accueillis dans des établissements en France n'a pas été facile et les documents en notre possession ne permettent pas d'établir des statistiques fiables (B).

### A-EVACUATION

#### A-1 Préparation

Le Docteur DUCAMPS du bureau d'hygiène de la Mairie de Lille a transmis au Docteur RAVIART le 20 novembre 1915, une note adressée au maire par le gouverneur de Lille, son Excellence VON HEINRICH le 19 novembre 1915, le priant de communiquer « *sur le champ* » le nombre d'infirmiers et médecins français pouvant lui être mis à disposition « *à une date à fixer ultérieurement pour un transport de citoyens et citoyennes atteints d'aliénation mentale et appartenant au territoire occupé du Nord de la France pour être dirigés en Suisse* ».

En date du 23 novembre 1915, une note (n°1452 ET.Kdr.Tg) sur laquelle est inscrite au crayon « Tourcoing », précise que « *sous peu, on expédiera à Constance, en plusieurs voyages et par deux trains d'ambulance, qui seront disposés à cet effet, environ 2 800 hommes et femmes aliénés du Nord de la France occupé par les Allemands. Là, ces personnes seront accueillies et transportées à travers la Suisse dans l'intérieur de la France. Pour accompagner ces aliénés, il faudra des médecins français et un personnel qui leur donneront les soins nécessaires (...) La Mairie est chargée de signifier la chose aux médecins français, aux garde-malades (hommes et femmes) aux religieux et religieuses, d'ici et de leur dire qu'ils doivent se faire connaître le cas échéant au médecin de la Kommandantur et se présenter en personne au Bureau de ce dernier, le mardi 23 novembre 1915 à 6 heures du soir (heure allemande).* »<sup>74</sup>

Le Docteur RAVIART (1875-1956)<sup>75</sup> Professeur à la Faculté de Médecine, Directeur de la clinique départementale d'ESQUERMES (Nord), accepte la mission sous réserve de

---

<sup>74</sup> Cette note n'est pas manuscrite et l'indication « signé : V.TESSIN » indique que son auteur devait être le Général VON TESSIN (Baron) en charge de l'administration de Tourcoing (Nord) et poursuivi pour crimes.

<sup>75</sup> Biographie rédigée par le Professeur PETIT in « *Histoire de la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie de Lille* », BISERTE Gérard, 1976-77, Tome II, pages 527-530

l'accord du Préfet. Il lui narre la visite du « Général ARZT » et de représentants de la Croix Rouge, affirmant qu'avec l'accord du gouvernement français (souligné dans le courrier) les aliénés seraient rapatriés en France via Constance.

Le Docteur RAVIART s'est rendu à PREMONTRE pour faire l'état des lieux du site et préparer l'évacuation. Son rapport du 8 décembre 1915 au Préfet<sup>76</sup> précise que « *l'autorité militaire allemande avait déjà en mars préparé l'évacuation de l'asile, mais le gouvernement français s'y serait formellement opposé. Il n'en serait plus de même aujourd'hui et c'est pourquoi on m'a fait venir ici pour procéder au transport des malades en collaboration avec le Docteur WEYRET aliéniste allemand.* »

Dès octobre 1914 l'asile de PREMONTRE connaissait une mortalité importante qui n'a cessé d'augmenter alors. Rien n'indique qu'un rapport antérieur à celui du Docteur RAVIART ait pu être produit. Toutefois la situation des populations fuyant la guerre ou restant sur place était connue. Le lecteur de ce rapport a entouré ce passage, souligné « Il n'en serait plus de même aujourd'hui » et mis un point d'interrogation dans la marge.

Le Sous-Préfet d'Avesnes (faisant fonction de Préfet) demanda confirmation au gouvernement militaire de Lille le 14 décembre 1915. C'est le Docteur NIESSEN, médecin du Gouvernement de Lille (note n°5231, 16 décembre 1915) qui lui répondit par l'affirmative, le gouvernement français acceptant de recevoir les aliénés.

Le même médecin allemand demanda au Docteur RAVIART une note « *pour chaque aliéné transporté (hommes ou femmes) que l'on donne une observation personnelle avec histoire de la maladie. Chaque observation est pour une seule personne sur une fiche (Viestelbogen) et doit contenir : Nom, prénom, âge, résidence antérieure, Abschubsort. Ensuite, une courte histoire de la maladie si elle est bénigne ou grave – danger pour la sécurité publique- si le traitement dans un asile est nécessaire etc...* »

A la période de décembre 1915, Mademoiselle LETOMBE raconte l'arrivée du Docteur RAVIART mandé par les allemands "*pour dresser avec eux une liste des malades transposables, un train sanitaire vient même stationner en gare d'ANIZY pendant plusieurs jours. Le départ semble imminent. Aujourd'hui il n'est plus question du personnel mais seulement de la presque totalité des aliénés.*" Monsieur Edouard LETOMBE "*réclame alors aux allemands et au Docteur RAVIART l'ordre d'évacuation émanant du gouvernement français et dit qu'au moment du départ des malades il désire avoir en main cette décharge. Quelques jours après, à notre grande surprise, le Docteur RAVIART repart et le train quitte la gare d'ANIZY, nous n'entendons plus parler de rien pendant quelque temps*".

Dès l'automne 1915 un projet d'évacuation était pourtant évoqué : "*de temps à autre, des officiers viennent du dehors, pour préparer, semble-t-il l'évacuation, mais cela demeure incertain et personne ne veut y croire*". Un officier de la Kommandantur de Coucy "*parle sérieusement d'un projet avec l'accord du gouvernement Français. Nous sentons*

---

<http://www.patrimoinehospitalierdunord.fr/biographies/page42.html> , voir Parti 1, Chapitre 1, A-Archives, A-4 Archives Départementales du Nord

<sup>76</sup> Voir Annexe n°1

que peu à peu, l'idée se précise". Et en janvier 1916 Mademoiselle LETOMBE raconte que « les médecins du lazaret ne paraissent plus croire à l'évacuation ».

Les Sœurs de la Charité se souviennent que « vers la fin de 1915, des bruits d'évacuation et de rapatriement vinrent à [leurs] oreilles. Les allemands qui avaient eu à donner deux fois de [leurs] nouvelles à Rome, décidèrent de [les] diriger sur la France. »

Dans son rapport final sur la mission qui lui avait été confiée le Docteur RAVIART en date du 24 juin 1916 adressé au Préfet du Nord<sup>77</sup>, note que c'est le vendredi 25 février, veille du premier convoi qu'il apprend que les patients resteraient en Belgique.

Et Mademoiselle LETOMBE de noter au samedi 26 février : « Il est encore question d'un rapatriement dans un asile de France. Edouard LETOMBE demande au commandant à voir les papiers prouvant l'accord du gouvernement... Le Docteur Von B... tire de sa poche un feuillet et commence à traduire : "d'accord avec le gouvernement français, les malades partiront...etc (nous sûmes bientôt que c'était un mensonge, puisque l'Allemagne avait préparé un départ vers la Belgique). »

C'est à Prémontré qu'ils apprennent qu'on dirige les malades en Belgique. Protestations d'Edouard LETOMBE contre ce départ en plein hiver : « le lendemain matin par le froid et la neige, des malheureux qui n'ont pas quitté leurs lits depuis de longs mois, sont hissés dans les autos et les camions et font le transport jusqu'à la gare d'ANIZY ».

Toutefois les conditions de l'évacuation semblaient satisfaire : « Cette évacuation est très bien organisée, deux trains sanitaires avec couchettes et cuisine... Ils viennent chercher les malades le 26 février. » (1916, date du premier convoi)

« Des camions autos venaient dans la cour. Quand ils étaient chargés, ils repartaient pour la gare. Là, des soldats recevaient les voyageurs dans de grands wagons, dans lesquels se trouvaient des matelas à terre ou des hamacs », précisent les Sœurs de la Charité. Et de compléter : « Dans les débuts surtout, les transports s'opéraient assez convenablement. Chaque compartiment avait 2 sœurs et un soldat allemand au service des malades. Le soldat était chargé d'apporter le ravitaillement - la cuisine se faisait dans le train - et de faire la besogne. D'ordinaire on ne lui laissait que le soin du premier office. »

Le Docteur RAVIART était accompagné « de 15 infirmières de bonne volonté » ou « de plusieurs dames contentes de remplir le rôle d'infirmières et de faire un beau voyage "en suisse" » selon mademoiselle LETOMBE, ou encore « Le Docteur RAVIART, ... était secondé dans sa tâche par un groupe d'infirmières laïques. » selon les Sœurs de la Charité.

Plusieurs voyages pendant les premiers mois de 1916 (26 et 28 février ; 4 et 9 mars sont les dates qui reviennent le plus dans les documents) ont conduit les patients à DAVE-LES-NAMUR, MERXPLAS et GHEEL en Belgique. PREMONTRE n'était pas le seul asile à évacuer ses patients. L'asile de LOMMELET et la clinique départementale d'ESQUERMES (Nord) étaient évacués également.

---

<sup>77</sup> Voir Annexe n°1



## A-2 La BELGIQUE

### a-2-a L'évacuation de DAVE-LES-NAMUR<sup>78</sup>

L'asile de Saint-Martin est en zone occupée par l'armée allemande. Le mercredi 12 août 1914, ordre est donné par le gouverneur militaire de la province de NAMUR d'évacuer sur le champ les patients. Plus de 700 malades sont concernés et si des trains sont mis à disposition, encore faut-il savoir combien et où les patients pourrons être évacués.

Cette évacuation rapide est due à la présence d'un fort tenu encore à ce moment par les troupes belges. La ville de NAMUR sera prise le 23 août et le fort de DAVE le 25, après avoir essuyé un bombardement continu et intensif.

Pour Monsieur VANHONACKER Yohann « *début* alors un programme qui prévoit la mise en place de toute une série d'installations stratégiques et sanitaires notamment dans les départements de l'Aisne et du Nord. ... Cette nouvelle conception de la guerre nécessite de faire de la place. Les Allemands décident d'évacuer les grands asiles de Prémontré et de Lommelet-lez-Lille. » Il est intéressant de constater ici que les témoignages sur l'évacuation de PREMONTRE évoquent également la venue de prisonniers belges et russes, mais aussi de civils allemands (800 selon Mademoiselle LETOMBE), tous chargés de construire des édifices militaires variés.

Mademoiselle LETOMBE note que vers la fin du mois d'octobre 1916 « *500 prisonniers civils belges sont amenés, un camp est formé derrière la boucherie; tous ces hommes viennent pour travailler. On parle d'une nouvelle voie ferrée entre BRANCOURT, BASSOLES, FRESNES, SEPTVAUX, BARISIS, AMIGNY-ROUY et de grands travaux vont être entrepris ; ...mais le jour de la Toussaint nous apprenons par des habitants de FRESNES qu'il s'agit d'une ligne de tranchées et non d'une voie nouvelle et que bon nombre de villages vont être évacués* ». Quelques jours plus tard ces villages sont évacués.

Le sort des prisonniers belges et russes est peu enviable, « *malades par suite de sous-alimentation...jamais nous nous n'oublierons l'état lamentable de ces prisonniers : ils meurent véritablement de faim et de froid, chaque jour pour plusieurs d'entre eux sont portés au cimetière dans un petit coin aménagé par les allemands et réservés aux étrangers* »

---

<sup>78</sup> Pour plus de détail sur les conditions de l'évacuation de l'établissement, ainsi que sur l'occupation à DAVE : Voir VANHONACKER Yohann, Bibliographie

## a-2-b L'accueil à l'asile de Saint Martin

Peu après le nouvel an 1916, les occupants de l'Institut Saint-Martin reçoivent la visite de plusieurs officiers allemands qui mesurent, calculent et discutent : il faut accueillir des hommes et des femmes aliénés venus de France.

L'asile de Saint Martin est tenu par des Frères de la Charité dont l'arrivée de femmes contrevenait à la règle de leur institut. Le Docteur RAVIART raconte qu'après un premier convoi le 26 février vers MERXPLAS (colonie pénitentiaire) de 150 malades, un second en date du 4 mars 1916 composé de femmes (une centaine sous la surveillance de 9 religieuses et une infirmière laïque) était dirigé vers DAVE : « *là, au grand émoi des frères de cet établissement d'aliénés, scandalisés de voir leur maison soudain envahie par des femmes accompagnées d'infirmières religieuses !* »

Une lettre datée du 27 février 1916 du Frère Supérieur-Général Amédée envoyée au Baron VON BISSING, Gouverneur Général allemand pour la Belgique : « *Votre Excellence voudra bien comprendre qu'il est absolument impossible d'accepter des malades du sexe féminin dans un établissement dirigé par des religieux hommes* »<sup>79</sup>.

Le problème fut réglé par Monsieur DOM, Directeur Général de la bienfaisance, à Bruxelles grâce à ses multiples instances, permit que « *nous [les Frères de la Charité] étions, dans le courant du mois d'avril, délivrés de tout ce monde encombrant et si peu intéressant* ». « *Les sœurs et leurs malades avaient su se montrer dignes de cette bonté ; jamais on ne les voyait en présence de nos hommes ni à la Chapelle, ni à la cuisine, buanderie, ni autre part ailleurs. Elles venaient seulement quand les autres avaient fini ... Quinze jours après leur arrivée des malades français, on transférait une trentaine de femmes à l'asile Saint Servais, lez Namur et 15 jours après ce premier transfert on transférait toutes les femmes à Reckem, province de Limbourg* »<sup>80</sup>

De même la Révolution française a laissé sans doute quelques ressentiments que traduisent les témoignages.

Ainsi s'agissant des gardiens on note les remarques suivantes<sup>81</sup> :

« *... ces derniers ne paraissaient pas avoir souffert de la disette...* »

« *Chose fort étrange, aucun de leurs gardiens ne profitaient de la grâce offerte* »

« *Les quinze surveillants français donnaient peu de satisfaction. Plusieurs parmi eux, étaient complètement inaptes à nous rendre service. Malgré la pénurie du personnel, l'on se vit dans l'obligation de demander leur éloignement : ils furent rapatriés le 2 mai 1916* »

Quant aux malades, « *ils reprenaient avec joie les pratiques de la vie chrétienne* ».

Le Docteur RAVIART dans son rapport du 24 juin 1916<sup>82</sup> de conclure : « *le Docteur GLORIEUX, inspecteur des asiles d'aliénés de Belgique, les directeurs de Merxplas et de*

---

<sup>79</sup> A.G.G., Fr. DEBRUYNE G. et DIEUDONNE F., « *Essai sur l'histoire de l'Institut Saint-Martin* »

<sup>80</sup> Voir note n°49

<sup>81</sup> Voir note n°49

*Reckheim, et les médecins belges de ces établissements ont apporté à nous accueillir et à soigner nos malades une cordialité et un zèle qui nous ont profondément touchés », oubliant l'asile de Saint Martin...*

Passé outre ces difficultés relationnelles il convient de retenir également et surtout que l'asile Saint Martin connaissait les mêmes difficultés que celles de PREMONTRE notamment s'agissant de l'alimentation et autres privations, des décès sont à déplorer ; *« les malades mourraient en cours de route ; d'autres à la porte d'entrée de l'institut. Pour beaucoup d'entre eux, le transfert à l'Etablissement leur procurait la grâce de la mort chrétienne, avec le crucifix entre les doigts et les Saints Noms sur les lèvres »*<sup>83</sup>

*« Privés des soins les plus élémentaires, la moitié des malades de DAVE et les trois quarts de ceux de MERXPLAS mourront »*<sup>84</sup>.

Certains patients bénéficieront d'une sortie, sans que nous en connaissions le motif (amélioration ou guérison), ni à qui ils étaient remis.

*« Quoiqu'il en soit tous nos malades sont restés en Belgique dans des conditions telles que l'Administration Française et les familles peuvent être rassurées sur leur sort, et que, pour le moment du moins la nécessité de leur transfert en France ne nous apparaît pas évidente »*<sup>85</sup> conclura le Docteur RAVIART.

Ce qui est sûr, c'est que les patients de PREMONTRE ont été éloignés du front et des batailles qui ont détruit l'asile de PREMONTRE.

### A-3 PREMONTRE exsangue

La majeure partie des patients évacuée, l'asile de PREMONTRE est affecté aux besoins de l'armée allemande.

On note parmi les aliénés placés entre 1913 et 1916, que 15 patients (8 femmes et 7 hommes) ont été évacués le même jour, le 4 décembre 1915 à ORIGNY EN THIERACHE, sans que soit indiqué l'établissement d'accueil.<sup>86</sup>

---

<sup>82</sup> Voir Annexe n°1

<sup>83</sup> Voir note n°49

<sup>84</sup> *« L'année 1915 est marquée par les restrictions de nourriture malgré le ravitaillement hispano-américain (250 grs de pain par personne et par jour). Cette sous-alimentation est, malheureusement, à l'origine de décès. Les malades commencent à devoir être évacués à partir de 1916. Le 3 avril, un premier contingent de 150 patients est conduit par les Allemands dans l'asile des Frères de la Charité à Dave-lès-Namur. Puis les 6 et 28 avril, ce sont respectivement 150 et 125 autres malades qui sont dirigés vers une colonie pénitentiaire située à Merxplas près d'Anvers. Privés des soins les plus élémentaires, la moitié des malades de Dave et les trois quarts de ceux de Merxplas mourront », « LOMMELET, l'Histoire continue », Jean-Yves ALEXANDRE, mars 2013, publication de l'EPSM de l'Agglomération Lilloise, réalisée à l'occasion de l'inauguration des Cliniques de psychiatrie et d'addictologie de Lille de Lomelet, le vendredi 22 novembre 2013. 70 pages.*

<sup>85</sup> Voir note n°52

<sup>86</sup> Sous le chapitre « 1917 » et avant la date du 15 janvier, Mademoiselle LETOMBE précise : *« 5 religieuses parties pour ORIGNY afin de fonder sous l'autorité d'un Docteur allemand un petit dépôt d'aliénés qui doit remplacer Prémontré »*

Le personnel religieux et laïc fut aussi évacué. Avant cela, ces personnels (150 travailleurs pour faire fonctionner les services) furent affectés par l'autorité allemande à travailler pour les soldats : laver la lessive, faire la cuisine, les nettoyages, ... « *Chaque village est devenu véritablement un camp de prisonnier* » dira Mademoiselle LETOMBE.

Mademoiselle LETOMBE écrit que le 15 janvier 1917 à 7 h, Monsieur l'Aumônier et les 15 dernières religieuses partent. « *Les allemands qui les aident à monter en voiture nous paraissent avoir avec eux une politesse affectée, ils les quittent en leur promettant pour le soir un bon gîte* ».

Le récit de l'évacuation des Sœurs de la Charité, à partir du 16 janvier 1917, retrace un calvaire physique et moral, parsemé de vexations (fouilles, marches, privations, transportées à LAON, HIRSON et LA CAPELLE puis la Belgique,...) et de pillages, du décès de sœur Eudoxie Duchêne qui reçut de Monsieur l'aumônier l'absolution in extremis dans la salle où elle se trouvait, jusqu'à leur arrivée à RECKEIM (Belgique)

« *Ce que fut ce transport, il est très difficiles de le narrer. Le froid était rigoureux, la neige tombait en abondance, et donnait à cet ensemble déjà triste un aspect des plus lugubres.*

Les autorités allemandes trouvèrent en les fouillant une somme d'argent qui valut à PREMONTRE une énième inspection. Mademoiselle LETOMBE sur cette même journée, « *qu'à 17 h André est convoqué : les allemands ont retrouvé de l'or en fouillant les religieuses. Les provisions autorisées leur ont été en grande partie enlevées à la gare d'ANIZY. Cet incident provoque une descente de police à l'asile que les allemands soupçonnent de posséder encore une quantité de vin et d'or. Deux policiers de LAON viennent faire des recherches infructueuses car en vérité nous ne possédons plus rien* »

L'automne 1919 vit la fin de l'exil des Sœurs de la Charité et leur retour à PREMONTRE.

Le mercredi 27 février 1917 Mademoiselle LETOMBE note que tout le personnel de l'administration de l'asile (30 personnes) devra quitter PREMONTRE dans deux jours, et que les mesures sont adoucies car l'armée allemande autorise le droit de prendre 50 kg chacun. Ils seront emmenés en voiture à la gare d'ANIZY PINON. Des soldats d'infanterie et d'artillerie s'installent (700) pour poursuivre les futures batailles.

## B-RETOUR

C'est un établissement en ruine qui émerge le jour de l'armistice. Les biens meubles ont disparus, de même des métaux matière première de la guerre, objets de pillages systématiques de ces périodes de troubles militaires et civils. Les bâtiments touchés par des obus, sont alors impropres à accueillir des patients (B-1) et procéder au retour des patients pose lui-même une difficulté : la perte d'informations fiables quant au nombre, état (sortis ou décédés) et lieu (B-2).<sup>87</sup>

### B-1 De la destruction à la reconstruction de PREMONTRE

Les témoignages se corroborent sur l'état des bâtiments à la fin de la guerre en 1918.

Celui du Docteur CHARPENTIER est le plus descriptif<sup>88</sup> :

*« L'asile de Prémontré ne subit pas seulement le martyre dans la personne de ses habitants, mais hélas! Ses bâtiments eux-mêmes subirent gravement l'injure de la guerre.*

*Tous ceux qui ont connu Prémontré avant le grand drame mondial ne reviendront pas le visiter sans un serrement de cœur.*

*Les splendides bâtiments conventuels datant du dix-huitième siècle, autrefois Maison-Mère de la riche et célèbre congrégation des Prémontrés, dans lesquels étaient installés les services administratifs, les logements des fonctionnaires et les pensionnats, ces bâtiments qui, par leur ensemble, rappelaient la place Stanislas et faisaient l'admiration des touristes d'année en année toujours plus nombreux, qui, notamment en 1911, firent celle des membres du Congrès d'Amiens, sont encore debout certes, mais dans quel état! Leur façade criblée d'éclats d'obus, les toitures crevées, les plafonds éventrés, des pans de murs en ruines, le zinc, les parquets enlevés.*

*Quant aux bâtiments neufs, leur état est pire encore. Les Allemands avaient commencé par vider les cuisines et la buanderie de tous leurs appareils. Le bombardement par avions ou par canons à longue portée fit le reste. Les cuisines ne sont plus qu'un monceau de ruines, toutes les sections sont plus ou moins abîmées, certaines complètement démolies, toutes, en tout cas, devenues inhabitables.*

*Et que dire de l'état dans lequel la guerre a laissé l'admirable forêt qui servait de cadre, d'écrin au magnifique joyau qu'était l'asile! Mise d'abord en coupe réglée par l'ennemi qui au moment de son recul final y installa des positions d'artillerie, elle fut sur bien des points fauchée, déchiquetée par les projectiles de tout calibre et de toute origine. Le site admirable et paisible choisi avec tant de goût par les religieux pour leur abbaye nous a été rendu défiguré.*

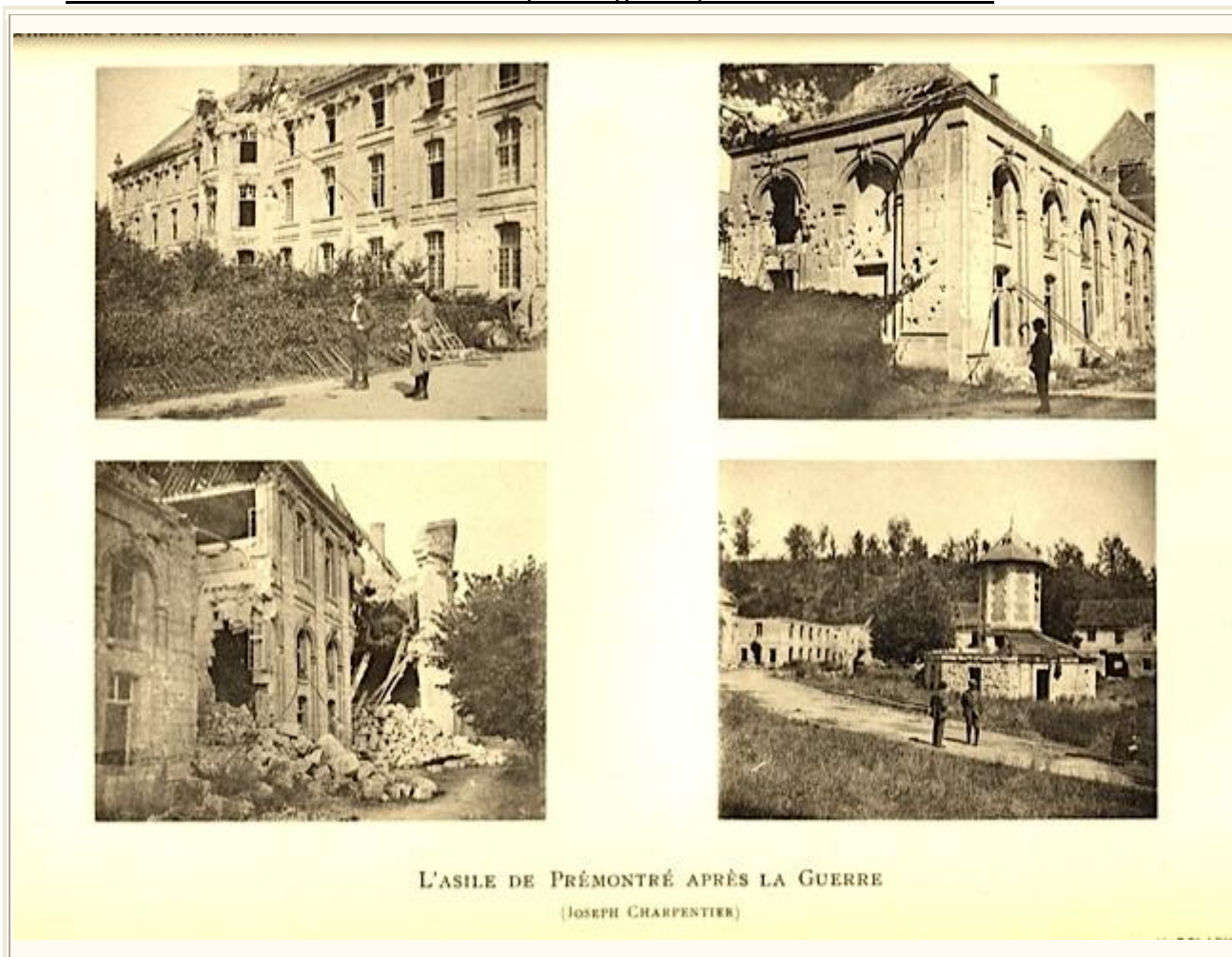
---

<sup>87</sup> Au sortir de la guerre, l'établissement retournait dans le giron de l'administration locale et nationale. Le retour engendrait également de régler des difficultés comme le paiement des créanciers et la reconstitution des carrières (à laquelle s'ajoutait pour prendre en compte les nouvelles données économiques, la revalorisation des rémunérations).

<sup>88</sup> Partie 1, Chapitre 1, B-Témoignages, B-2 « Un asile martyr »

Dès l'armistice, on se mit au travail pour remettre en état d'habitabilité les bâtiments les moins abîmés et au mois de septembre 1919 l'asile de Prémontré pouvait recevoir un premier contingent d'aliénés maintenus jusqu'alors dans des établissements de Belgique. La réintégration de l'asile se poursuit. Enfin, le conseil général de l'Aisne ayant voté les crédits nécessaires, on travaille activement, à l'heure actuelle, à la reconstruction de l'asile. Pussions-nous revoir un jour l'asile Prémontré, toutes ses blessures cicatrisées, reprendre rang parmi les plus beaux asiles de France ! »

Photos n°3 : L'asile de PREMONTRE après la guerre, Docteur CHARPENTIER



Au-delà des réquisitions en temps de guerre, la fin proche des combats a accentué la mise à sac des biens susceptibles d'avoir une valeur marchande ou industrielle.<sup>89</sup>

---

<sup>89</sup> Mademoiselle LETOMBE, au 17 juillet 1915 fait état d'un énième règlement, celui de livrer le cuivre « perquisitions et pillages en règle.. quiconque aura caché du cuivre sera passible de 5 ans de prison, ou de 10 000 marks d'amende »

Dès août 1919 Le conseil Général de l' AISNE débat sur un rapport émis par l'architecte en chef sur les dommages causés par la guerre aux bâtiments. C'est une somme totale de 22 millions de francs de dépenses diverses à effectuer tant pour la remise en état des immeubles que pour la reconstruction de ceux détruits et le remplacement du mobilier disparu. Des réparations provisoires atténuent à peine l'inhabitabilité. Le financement des opérations était lié à la perception des dommages de guerre dus par l'Allemagne et ses alliés.

A partir de 1920, des travaux ont été exécutés par différents corps dont les ouvriers de l'asile, les services de travaux d'Etat, par voie de régie sur marchés conclus par l'Architecte départemental et par l'Administration des Beaux-Arts.

S'agissant du personnel de PREMONTRE, les travaux réalisés ont été l'aménagement de la lingerie, des bureaux de l'économat, dans les anciens bureaux de la Direction, d'un atelier pour les tailleurs au pensionnat des hommes, d'un logement provisoire au pensionnat des hommes, pour l'aumônier, de toutes les fenêtres de l'hôtel, du plancher et le solivage au-dessus de l'étable à vaches, de quelques loges à porcs dans l'ancienne porcherie, du remplacement de la toile huilée et le papier huilé par des vitres, ...

Les travaux de peinture et la pose de papier ont été faits en partie dans le logement du Médecin-chef, l'ancienne bouverie a été recouverte en tôle galvanisée ainsi qu'une partie de la porcherie. La charpente et la couverture de la maison du jardin ont été réparées en partie. L'hôtel et les logements situés dans l'avenue ont été recouverts en tôle et Les appareils de chauffage du quartier cellulaire des hommes ainsi que ceux du quartier cellulaire (ancien annexe du pensionnat des femmes) ont été réparés. En outre, d'autres nombreux menus travaux de réparations ont été effectués par les ouvriers et les malades pour éviter l'aggravation des dégâts causés par la guerre.

Quant à la ferme et le domaine agricole, dès le début de l'année 1920, les travaux d'enlèvement des obus et engins de guerre, des fils barbelés, le bouchage des tranchées et trous d'obus, (commencés en 1919), ont été poursuivis par les services des travaux de première urgence (département). Du matériel de culture, instruments et chevaux ont été achetés et payés au moyen d'avances obtenues sur dommages de guerre.

Les débats du Conseil Général exposaient : « *Les employés de l'asile revenus au premier appel se sont mis courageusement à l'énorme et dangereuse besogne du nettoyage et du labourage des terres les moins endommagées ainsi que du jardin : 30 hectares ont étéensemencés : 15 en avoine, 2 en betteraves fourragères ; 3 en culture maraîchère, 10 en pommes de terre. La récolte du jardin potager et des pommes de terre a suffi amplement aux besoins de la population. La vacherie a été reconstituée avec 10 vaches ; le lait n'a pas manqué aux malades.*<sup>90</sup>

---

<sup>90</sup> Conseil Général, séance de mai 1921. GALLICA-BNF

## B-2 Le retour des patients

Les débats du Conseil Général d'août 1919 éclairaient sur la situation de

PREMONTRE :

« M. RINGUIER: Est-ce que l'asile de Prémontre va bientôt recevoir des malades ?

M. MAGUIN: Ce n'est pas encore prêt, et nous ne savons pas quand les malades pourront réintégrer Prémontre.

M. RINGUIER : Actuellement, où envoie-t-on nos malades ?

M. LEPRÉSIDENT : A l'hospice de Montreuil<sup>91</sup>. On ne peut pas prévoir la possibilité de mettre des malades à Prémontre avant d'assez longs mois. Je crois que la solution sera peut-être, si l'hospice de Montreuil était trop chargé, d'y construire un baraquement, de façon à pouvoir avoir le temps de faire quelque chose de logique et de raisonné à Prémontre.

M. MAGUIN: C'est ce qui a été envisagé dernièrement par la commission. »<sup>92</sup>

Les patients évacués en BELGIQUE ont été rapatriés en France et pour certains à PREMONTRE directement à partir de 1918. Un certain nombre d'établissements français ont eu pour mission de prendre en charge les patients avant leur retour à PREMONTRE.

Par courrier en date du 13 mars 1919, Edouard LETOMBE adressait à « Monsieur le secrétaire » de l'asile de SAINT ROBERT (ISERE ; reçu le 17 mars 1919) la demande suivante : « chargé de réorganiser les services administratifs de l'asile de Prémontre, je vous serais très reconnaissant de me fournir les renseignements ci-après. Notre établissement, très endommagé par la guerre, n'est pas encore réinstallé et la plupart de nos malades sont disséminés dans un certain nombre d'asiles qui ne nous ont donné que des renseignements incomplets. Voudriez-vous avoir l'obligeance de m'adresser une liste de tous les aliénés rapatriés ayant séjourné dans votre établissement, avec indication de la date de sortie ou de décès. Si je me permets de vous adresser directement cette demande de renseignement c'est que les services de la direction ne fonctionnent pas encore et que tous les renseignements se centralisent dans mon service. Dans la dernière liste communiquée à la Préfecture de l'Aisne par la Préfecture de votre département, ne figure que les aliénés présents, et nous ne pouvons retrouver trace d'un grand nombre de nos malades rapatriés de Belgique et probablement décédés depuis. »

On constate ici les difficultés de reconstitution de l'ordre de marche de l'administration. Si une liste lors de chaque départ avait été faite avec le lieu de destination, les circonstances de la guerre avaient également conduits les patients à un second refuge (de DAVE à MERXPLAS, ou de MERXPLAS à RECKHEIM).

---

<sup>91</sup> Montreuil Sous LAON : cet établissement était à la fois un Hospice départemental et un Dépôt de mendicité

<sup>92</sup> Conseil Général de l'AISNE. GALLICA-BNF



La demande d'une liste complète de la situation des patients rapatriés est l'exemple même de cette difficulté de reconstitution de la situation antérieure.

Le Conseil Général en mai 1921 constatait une population d'aliénés répartie de la manière suivante :

Tableau n°13 : Répartition des patients de PREMONTRE en 1920.

<b>AU 01/01/1920</b> (au compte de)	Hommes	Femmes	Total
Aisne	54	80	134
Ardennes	29	33	62
autres	7	13	20
familles 3 classes	4	14	18
	94	140	234
<b>Au cours de 1920</b> (au compte de)	Hommes	Femmes	Total
Aisne	23	32	55
autres	3	1	4
familles 3ème classe	12	11	23
	38	44	82
<b>réintégration au compte de :</b>	Hommes	Femmes	Total
Aisne	14	9	23
Ardennes	4	6	10
Nord	4		4
Pas de Calais	4		4
Oise	1		1
Seine et Marne		1	1
familles 3ème classe	3	4	7
	30	20	50
<b>Au 01/01/1921</b> (au compte de)	Hommes	Femmes	Total
Aisne	77	93	170
Ardennes	25	33	58
autres	13	5	18
familles 3 classes	9	19	28
	124	150	274

Il était précisé également : « Il a été réintégré 50 malades, des asiles d'Agen, Cadillac, Bassens, Montauban et Bron, qui, lors de leur rapatriement de Belgique, avaient été évacués sur ces asiles »

En 1920 également on notait :

Tableau n°14 : Répartitions des sorties et décès des patients de PREMONTRE en 1920

	Hommes	Femmes	Total
Guérisons	5	4	9
Améliorations	1	5	6
Sans améliorations	2	2	4
Transfèrement (sic)	6	7	13
Décès	13	22	35
En congé	10	11	21
Evasions	3	2	5
	40	53	93

Le rapport médical du Médecin-Chef de l'établissement le Docteur PASCAL donnant un aperçu général du fonctionnement du service médical durant l'année 1920 et présentant, sous forme de tableaux, accompagnés de notes explicatives, des renseignements intéressants sur l'âge des malades, leur état civil et leur profession, sur les causes de leur maladie, la durée du traitement, etc., après un examen de l'état sanitaire général de l'établissement et des maladies incidentes, n'a pas été annexé.

On remarque ici l'écart entre la population totale en 1914 (entre 1300 et 1400) et au 1<sup>er</sup> janvier 1921 (274).

Leur rapatriement, dont nous n'avons pas de document sur le mode de réalisation (Demande de qui ? A qui ? Réponses apportées ? Moyens mis en œuvre ?...) n'est visible qu'à partir des délibérations du Conseil Général de l'Aisne.

Le 2 septembre 1920, un rapport indiquait : « *Il y en a encore 98 qui se trouvent dispersés dans les asiles ci-après Montdevergues, Clermont-Ferrand, Bron, Agen.* »

Le Docteur CHARPENTIER notait dans son article paru en 1921: « *La plupart de ceux-ci restèrent en Belgique jusqu'en août 1918. Ils furent alors rapatriés avec le personnel de l'asile par la Suisse et placés, le plus grand nombre, à l'hôpital de Moutiers (Savoie), les autres répartis dans un certain nombre d'asiles : Auch, Cadillac, Bron, Bassens, Clermont-Ferrand, Montdevergues, Agen, Saint-Robert, Bourg et Montauban.* »

Une certaine confusion inhérente aux évènements a échelonné le retour de patients à PREMONTRE de 1918 à 1921. Quelques-uns rentrèrent plus tard.

Ainsi en septembre 1921, les débats du Conseil Général traduisaient ce problème : « *En effet, les malades qui étaient en traitement à l'asile de Prémontré, après avoir été évacués en Belgique, ont été dernièrement rapatriés. Ils sont actuellement disséminés dans plusieurs établissements hospitaliers de l'intérieur. C'est ainsi que j'ai été avisé récemment, par mon collègue de Tarn-et-Garonne, que 80 aliénés sont à l'hospice de Montauban ; 200 autres sont en Savoie, à Moutiers-Salins, où se trouve M. Letombe, receveur-économe qui accompagnait le convoi île rapatriement. Je crois savoir, en outre, que des vieillards, infirmes ou incurables provenant de l'hospice départemental de*

*Montreuil-sous-Laon se trouvent dans divers hospices des départements de l'intérieur, leur rapatriement ayant eu lieu en même temps que celui des malades atteints d'aliénation mentale. Ces malheureux, d'ailleurs, n'appartiennent pas tous au département de l'Aisne, car les Allemands avaient, paraît-il, envoyé à Prémontré les nouveaux malades habitant dans la région envahie. La commission administrative aura à examiner la situation spéciale créée par le retour en France libre des malades venant de l'asile de Prémontré et à prendre, au mieux des intérêts de l'établissement, toutes mesures particulières que commanderait l'état de choses actuel.* »<sup>93</sup>. Au même moment Edouard, LETOMBE était à MOUTIERS-SALINS et préparait le retour de patients.

## CONCLUSION :

Au-delà de la souffrance très grande de la population subissant la guerre directement, il y a aussi une souffrance due aux dommages non-directs, immédiats ou retardés.

On peut étudier l'histoire de bâtiments et mettre en avant le rôle important qu'ils ont pu avoir en matière de santé, on peut admirer une architecture et se lamenter sur sa disparition, on peut aussi les relier aux hommes qui y ont vécu, qui y ont souffert, qui y sont morts. On peut étudier aussi un fonctionnement et son efficacité en période de troubles civils ou militaires.

Chercher à comprendre le déroulement d'un drame, cela devrait permettre de ne pas le répéter, de le prévoir lors de la survenue de conditions spécifiques.

Mais si on se penche sur le livre « *L'hécatombe des fous: La famine dans les hôpitaux psychiatriques français sous l'Occupation* », d'Isabelle VON BUELTZINGSLOEWEN, on est frappé par les similitudes des causes et effets durant les deux guerres mondiales. « Administrativement prévisibles » pourrait-on dire.

L'absence de témoignages des patients ou de leurs familles, les écrits des protagonistes, les chiffres émiettés et péniblement recoupés nous conduisent seulement à imaginer. Nous n'avons pu que « tourner autour » des patients par les yeux, les sentiments et la mémoire d'autres. Notre étude est lourde de leur silence.

Ce silence est appesanti encore : pas de morts inscrits au monument de la Commune de PREMONTRE dédié à la Guerre, « *Edouard LETOMBE qui avait tant donné mourut avant même de recevoir la Légion d'Honneur que l'Etat ne lui remit même pas à titre posthume* »<sup>94</sup>, et nous ne savons pas ce qu'il est advenu de Mademoiselle LETOMBE décédée le 30 janvier 1960, à l'âge 80 ans, ni des Sœurs et Frères de la Charité.

---

<sup>93</sup> Conseil Général septembre 1921. GALLICA-BNF

<sup>94</sup> Voir Bibliographie -« *L'abbaye de Prémontré du service de Dieu au soin des hommes* », Mme PLOUVIER, page 129.

<b>PLAN</b>	<b>PAGE</b>
<b><u>Introduction</u></b>	5
<b><u>PARTIE 1 CONTEXTE</u></b>	6
<b>Chapitre 1 Les sources</b>	6
<b><u>A-Archives</u></b>	6
<u>A-1 EPSMDA de PREMONTRE</u>	6
<u>A-2 L'institut Saint Martin de DAVE LES NAMUR</u>	9
<u>A-3 Archives Départementales de LAON : les dossiers médicaux (H-dépôt 12)</u>	10
<u>A-4 Archives Départementales du Nord</u>	11
<u>A-5 Archives du Conseil Général-Bibliothèque Nationale de France</u>	11
<b><u>B-Témoignages</u></b>	11
<u>B-1 « La communauté de Prémontré pendant la guerre 1914-1918 »</u>	11
<u>B-2 « Un asile martyr »</u>	12
<u>B-3 Mademoiselle LETOMBE</u>	13
<u>B-4 Témoignages divers ayant trait à l'Histoire de l'institut Saint Martin de DAVE LES NAMUR</u>	13
b-4-a « Histoire de Dave (St-Martin) »	14
b-4-b « Historique de l'asile St-Martin à Dave »	14
b-4-c-« Essai sur l'histoire de l'Institut St-Martin »	14
b-4-d « Essai sur l'histoire de l'Institut St-Martin »	14
<b>Chapitre II – L'établissement de PREMONTRE</b>	16
<b><u>A-PREMONTRE à la veille de la Guerre</u></b>	16
<u>A-1 Panorama historique</u>	16
<u>A-2 Description de la population des aliénés</u>	18
a-2-a La situation familiale	18
a-2-b Les métiers	20
a-2-c Origine géographique	22
a-2-d Moyenne d'âge au placement	23
a-2-e Durée de séjour	28
<b><u>B-PREMONTRE hors de France</u></b>	31
-	

<b><u>PARTIE 2 – L’asile de PREMONTRE, un asile martyr de la première guerre mondiale</u></b>	35
<b>Chapitre 1 – L’occupation</b>	35
<b><u>A) Les relations occupants-occupés à PREMONTRE</u></b>	35
<u>A-1 Un envahisseur conquérant</u>	35
<u>A-2 Prise en compte par les Allemands de la situation de l’asile de PREMONTRE</u>	37
<u>A-3 résistance</u>	39
<b><u>B) Une surmortalité en 1915</u></b>	41
<u>B-1 Constats</u>	41
<u>B-2 Cause probable</u>	50
<u>B-3 Les raisons</u>	53
b-3-a L’approvisionnement :	53
b-3-b Budget, prix de journée et acte d’achat :	54
b-3-c Les patients et leur famille	55
<b>Chapitre 2 – Evacuation et retour</b>	59
<b><u>A-EVACUATION</u></b>	59
<u>A-1 Préparation</u>	59
<u>A-2 La BELGIQUE</u>	62
a-2-a L’évacuation de DAVE-LES-NAMUR	62
a-2-b L’accueil à l’asile de Saint Martin	63
<u>A-3 PREMONTRE exsangue</u>	64
<b><u>B-RETOUR</u></b>	66
<u>B-1 De la destruction à la reconstruction de PREMONTRE</u>	66
<u>B-2 Le retour des patients</u>	69
-	
<b>CONCLUSION :</b>	72
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	75
<b>LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES et CREDITS PHOTOS</b>	78
<b>LISTE DES ANNEXES</b>	81

## BIBLIOGRAPHIE

### **OUVRAGES :**

-« *L'abbaye de Prémontré du service de Dieu au soin des hommes* », édition AGIR-Pic 2007, 168 pages

Mme PLOUVIER Martine, conservateur en chef aux Archives nationales (Paris) dirige le Centre d'Etudes et de Recherches Prémontrées, fondé en 1976 et qui a son siège à l'abbaye de PREMONTRE. Docteur en Histoire, elle a publié de nombreux ouvrages et articles sur le patrimoine architectural et mobilier de Picardie, l'ordre de Cîteaux et de l'ordre de PREMONTRE

L'auteure s'attache ici à retracer l'histoire de l'établissement et des hommes l'ayant occupé pour accomplir les différentes missions affectées au gré de l'Histoire. De la constitution d'un ordre religieux, à la verrerie, à un orphelinat puis un établissement psychiatrique, l'établissement est riche d'Histoire et d'architecture tout en s'inscrivant dans les nécessités des époques qu'il a traversées.

Il est fait état de décès sans les relier à la cachexie œdémateuse

-« *Du front à l'asile 1914-1918* » Stéphane TISON, Hervé GUILLEMAIN, Essai Histoire, Alma Editeur, 2013, 416 pages : référence à l'article du Docteur CHARPENTIER de 1921

-« *Psychothérapies de psychotiques: la source* », Claude FORZY, 2000, 218 pages :

Auteur : Psychiatre, l'auteur relate cinquante ans d'expérience dans la prise en charge psychothérapique de patients schizophrènes, en individuel et en groupe. « La source » est une association créée par lui.

Extrait : « *au cours des deux guerres ils furent affamés, décimés par la typhoïde et la cachexie. Les textes rédigés par les médecins des asiles, des directeurs, des infirmiers ou des historiens locaux, que j'ai eus sous la main, décrivent la misère dans les asiles de la France envahie, pendant la première guerre mondiale* ». L'auteur a été contacté mais n'a pu donner plus d'éléments bibliographiques appuyant ses propos. Des délibérations du conseil général de l'Aisne de 1919-1920 comprenant le procès-verbal des séances du Conseil Général de l'Aisne où sont intervenus son grand-père et son grand-oncle (en reconnaissance de l'abnégation de Monsieur LETOMBE pendant cette période) lui ont été communiquées.

-« *La France occupée 1914-1918* » NIVET Philippe, Armand Colin, 2011, 480 pages.

-« *Les réfugiés de la grande guerre : les « Boches du Nord »* », NIVET Philippe, Economica, 2004, Hautes Etudes Militaires, 580 pages

Historien du Centre de recherche de l'Historial de Péronne, Directeur de l'UFR d'Histoire et de Géographie, Directeur du Centre des Sociétés, des Sciences et des Conflits (CHSSC) de l'Université de Picardie-Jules Verne (voir site ci-dessous)

-« *La grande guerre, carnet du centenaire* », André LOEZ, Nicolas OFFENSTADT, édition Albin Michel, 216 pages

-« *L'hécatombe des fous: La famine dans les hôpitaux psychiatriques français sous l'Occupation*», Isabelle VON BUELTZINGSLOEWEN, Aubier, collection historique, 2007, 512 pages

-« *Morts d'inanition: Famine et exclusions en France sous l'Occupation* », Isabelle VON BUELTZINGSLOEWEN (direction de), Ludivine BONNET, Olivier BONNET, Michel CAIRE, PU de Rennes, 2005, 312 pages

-« *Le traitement moral des aliénés à l'Institut Saint-Martin à Dave de 1901 à 1920* » M. VANHONACKER Johann, (2012), Université catholique de Louvain-la-Neuve, Faculté de Philosophie et Lettres. Ce mémoire a été réalisé pour l'obtention du diplôme d'enseignant. L'auteur relate notamment dans son ouvrage l'arrivée de patients et employés de l'asile de PREMONTRE à partir de 1916 à l'Institut Saint-Martin à DAVE.

#### **ARTICLES :**

-"*l'Informateur des aliénistes et des neurologistes*" 1921, N°7, 154-159: in site <http://psychiatrie.histoire.free.fr/index.html> tenu par le Docteur Michel CAIRE)

#### **SITES :**

-1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale :

Très nombreux en cette période de commémoration. Officiels, familiaux, ou de passionnés, les sites sur la première guerre mondiale présentent photos, témoignages, analyses et études diverses. Bien entendu l'aide d'auteurs et d'historiens apporte une lecture à la fois rétrospective et prospective de la multitude de sujets abordés sur cette période, et permet de reconstituer le contexte historique.

\*guerre 1418.fr : Annuaire de sites Internet sur la Première Guerre Mondiale et ressources multimédias (<http://www.guerre1418.fr/>)

Pour plus d'informations on peut consulter:

\*Le Collectif de Recherche International et de Débat sur la Guerre de 1914-1918 (CRID) (<http://www.crid1418.org/temoins/>)

Le CRID est une association de chercheurs qui vise au progrès et à la diffusion des connaissances sur la Première Guerre mondiale.

Pour cela, il met à la disposition de tous des textes et des outils scientifiques et pédagogiques, et un dictionnaire des témoignages.

\*ANOVI (<http://grande-guerre.org/>)

Maison d'édition spécialisée en livres sur la première guerre mondiale (1902-1932), animatrice d'un site riche en témoignages.

\*Pages 14-18 (<http://www.pages14-18.com/>)

Forum dont l'objectif est de mettre à disposition une base de données qui regroupe des documents et des informations relatives à l'histoire des combattants de la Grande Guerre.

\*La mission du centenaire ( <http://centenaire.org/fr> )

La mission du centenaire de la Première Guerre mondiale prépare et met en œuvre le programme commémoratif, sous l'autorité du secrétaire d'Etat aux anciens combattants et à la mémoire.

\* Université d'Amiens-Centre d'Histoire des Sociétés, des Sciences et des Conflits  
Contacts UFR d'histoire et de géographie, Chemin du Thil, 80025 AMIENS Cedex 1, Tél : 03 22 82 73 29 (secrétariat). Courriel : philippe.nivet@u-picardie.fr

Axes de recherche : Histoire des sociétés privées et publiques dans l'Europe moderne et contemporaine, Histoire des sciences et de la médecine, expérimentation, éthiques et normes dans le champ médical (XVIe-XXIe siècles), Conflits et populations en guerre aux XVIe-XXIe siècles, responsable Philippe Nivet

*« Les liens qu'a pu nouer, depuis plus de 20 ans, le Centre d'histoire avec l'Historial de la Grande Guerre de Péronne a fait de la Première Guerre mondiale un des axes de recherche privilégiés du CHSSC. Trois des chercheurs actuellement en poste en sont spécialistes. Mais la réflexion sur le « phénomène guerrier » (pour reprendre le titre du master adossé au Centre) porte sur l'ensemble des périodes contemporaine et moderne (en particulier les conflits du XVIe siècle) et ne se prive pas de comparaisons avec l'histoire des conflits aux périodes médiévale et ancienne, comme le montrent les différents colloques organisés, d'abord sur la Picardie et la guerre, puis sur des thématiques dépassant le cadre régional. Ces recherches sur le phénomène guerrier s'appuient sur une approche transdisciplinaire, à l'image de la composition du CHSSC. »*

\* France Université Numérique (<http://www.france-universite-numerique.fr/> )

Un cours en ligne (MOOC : massive open online course) très intéressant : « *La première guerre mondiale expliquée à travers ses archives* »

**Autres :**

- le site GALLICA de la Bibliothèque Nationale de France (Bibliothèque numérique en ligne )



## LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

Tableaux et Graphiques	Pages
*Tableau n°1 : Situation familiale à partir du registre des décès (1914-1915-1916 : 380 Femmes et 416 Hommes)	18
*Graphique n°1 : situation familiale à partir du registre des décès (1914-1915-1916 : 380 Femmes et 416 Hommes)	19
*Graphique n°2 : « célibataires » et « vie maritale » à partir du registre des décès (1914-1915-1916 : 380 Femmes et 416 Hommes)	19
*Tableau n°2 : Répartition des métiers des patients décédés en 1914-1915-1916	20
*Tableau n°3 : Répartition des patients suivant le département de naissance et le département du dernier domicile	22
*Tableau n°3-bis : Répartition des patients par département	22
*Tableau n°4 : Répartition des placements de juillet 1913 à juin 1916	24
*Tableau n°5 : Répartition par classes d'âges des patients internés entre juillet 1913 et juillet 1916	24
*Graphique n°3 : Répartition par classes d'âges des patients internés entre juillet 1913 et juillet 1916	25
*Graphique n°4 : Répartition des placements de juillet 1913 à juin 1916 suivant les sorties et décès	26
*Tableau n°6 : Répartition par classes d'âges des patients internés entre juillet 1913 et juillet 1916 et sortis	27
*Tableau n°7 : Répartition par classes d'âges des patients internés entre juillet 1913 et juillet 1916 et décédés	27
*Graphique n°5 : Durée en mois des placements de juillet 1913 à juin 1916	28
*Tableau n°8 : Répartition par tranches de mois des patients internés entre juillet 1913 et juillet 1916 et sortis	29

*Tableau n°9 : Répartition par tranches de mois des patients internés entre juillet 1913 et juillet 1916 et décédés	30
*Graphique n° 6 : Mortalité mensuelle des populations Hommes-Femmes entre janvier 1914 et décembre 1915	42
*Graphique n° 7 : Mortalité mensuelle des populations Hommes-Femmes entre décembre 1914 et décembre 1915 en 12 mois lissés	42
*Graphique n°8 :Mortalité mensuelle cumulée des populations Hommes-Femmes entre décembre 1914 et décembre 1915 en 12 mois lissés	43
*Tableau n°10 : Répartition par classes d'âge des décès de 1915 par catégorie d'âge	44
*Graphique n°9 : Répartition des décès de 1915 par classe d'âge en nombre	44
*Graphique n°10 : Répartition des décès de 1915 par mois en nombre	45
*Graphique n°11 : Répartition des décès de 1915 par sexe et mois	45
*Tableau n°11 : Répartition par catégorie d'âge des mois les plus meurtriers	46
*Graphique n°12 : Répartition des décès de la population Femmes en août et des décès de la population Hommes en juillet 1915, par classe d'âge.	46
*Tableau n°12 : Répartition journalière des décès dans le mois meurtrier considéré	47
*Graphique n°13 : Répartition des placements de patients à l'asile de PREMONTRE de juillet 1913 à juin 1916.	48
*Graphique n°14 : Répartition des placements de patients à l'asile de PREMONTRE de juin 1914 à mai 1916 (12 mois lissés)	49
*Graphique n°15 : Situation familiale 1914-1916 PREMONTRE	56

*Graphique n°16 : Répartition par tranches de kilomètres entre PREMONTRE et le domicile des patients	57
*Graphique n°17 : Répartition du nombre de patients par communes (domiciles)	57
*Tableau n°13 : Répartition des patients de PREMONTRE en 1920.	70
*Tableau n°14 : Répartitions des sorties et décès des patients de PREMONTRE en 1920	71

### **Crédits photos :**

- Photo 1 : PREMONTRE, façade principale, juin 2014, S.VANDENBOSCH (page de couverture)
- Photos 2 : L'asile de PREMONTRE avant la guerre, date inconnue, Dr CHARPENTIER (page 4)
- Photos 3 : L'asile de PREMONTRE après la guerre, date inconnue, Dr CHARPENTIER (page 67)
- Photos 4 : Cimetière des aliénés de PREMONTRE juin 2014, S. VANDENBOSCH (page 92)
- Photos 5 : cartes postales de PREMONTRE, Archives Départementales de l' AISNE

## LISTE DES ANNEXES

- N°1: Rapport du Docteur RAVIART en date du 8/12/1915
- N°2 : Témoignage de Mademoiselle LETOMBE
- N°3 : Liste des Supérieures de la Communauté et de Directeurs de l'hôpital psychiatrique de PREMONTRE, In « *L'abbaye de Prémontré du service de Dieu au soin des hommes* », Madame PLOUVIER
- N°4 : La population des aliénés In « *L'abbaye de Prémontré du service de Dieu au soin des hommes* », Madame PLOUVIER
- N°5 : Profession des patients de PREMONTRE
- N°6 : Placements à PREMONTRE de juillet 1913 à juin 1916
- N°7 : Chronologie de l'Histoire de PREMONTRE In « *L'abbaye de Prémontré du service de Dieu au soin des hommes* », Madame PLOUVIER
- N°8 : « *Faire face à l'occupation : horizons d'attente et arrangements de l'Aisne occupée 1914-1918* ». Compte-rendu de recherche dans le cadre d'un Master 2 dirigé par Frédéric ROUSSEAU (Université de Montpellier III)

**ANNEXE N°1:**

**Rapport du Docteur RAVIART en date du 8/12/1915**

**ANNEXE N°2 :**  
**Témoignage de Mademoiselle LETOMBE**

**ANNEXE N°3 :**

**Liste des Supérieures de la Communauté et de Directeurs  
de l'hôpital psychiatrique de PREMONTRE, In « *L'abbaye  
de Prémontré du service de Dieu au soin des hommes* »,  
Madame PLOUVIER**

**ANNEXE N°4 :**

**La population des aliénés In « *L'abbaye de Prémontré du service de Dieu au soin des hommes* »,**

**Madame PLOUVIER**



**ANNEXE N°5 :**  
**Profession des patients de PREMONTRE**

## ANNEXE N°5 : Profession des patients de PREMONTRE

Professions		
agent d'assurance	forgeron	tailleur d'habit
ajuteur	garçon boulanger	terrassier
ardoisier	gardien à l'asile d'aliénés	tisserand
batelier	herbagère	tisseur / tisseuse
berger	horloger	tôlier
boucher	huissier	tourneur en bois
boulangier	imprimeur	tourneur en fer
bourrelier	infirmière	tulliste
brassier	instituteur / institutrice	typographe
brigadier forestier	jardinier / jardinière	valet de chambre
brodeuse	journalier journalière	vannier / vannière
bûcheron	Lamière ou Camière	veilleuse de nuit
cantonnier	maçon	vernisser
capitaine	magasinier	vétérinaire
carrier	maître maçon	vigneron
charcutier	manœuvre	voyageur de commerce
charpentier	manouvrier / manouvrière	
chaudronnier en fer	marchand de fromage	
chauffeur	maréchal ferrant	
chef de station	mécanicien	
clerc d'avoué	ménagère	
clerc de notaire	menuisier	
cloutier	modiste	
coiffeur	moissonnier	
commis des contributions directes	ouvrier agricole	
concierge	ouvrier de filature	
cordonnier	ouvrier d'usine	
couturière	ouvrier en fer	
couvreur zingueur	ouvrier(ère) en laine	
cultivateur / cultivatrice	ouvrier tanneur	
débitant	ouvrière de fabrique	
découpeuse	pâtissier	
dessinateur	peintre	
dévideuse	peintre en voiture	
domestique	plafonneur	
domestique de culture	préposé des contributions	
domestique de ferme	professeur de sciences	
échantillonneuse	propriétaire	
électricien	raccommodeuse	
employé	rattacheur	
employé de banque	receveuse des postes	
employé de chemin de fer	repasseuse	
employé de commerce	sabotier	
encolleur	scieur de long	
facteur des postes	serrurier	
ferblantier	surveillant de collège	
fermier	surveillant de la ferme de l'asile d'aliénés	
ferronnier	tailleur de limes	

160 références

*Hors propriétaire, retraité et rentier /rentière*

**ANNEXE N°6 :**  
**Placements à PREMONTRE**  
**de juillet 1913 à juin 1916**

**ANNEXE N°6 : Placements à l'asile de PREMONTRE de juillet 1913 à juin 1916**

<b>Placements à l'asile de PREMONTRE</b>			
mois/an	matricules	matricules	nb placements
juil-13	9257	9268	12
août-13	9269	9295	27
sept-13	9296	9318	23
oct-13	9319	9334	16
nov-13	9335	9350	16
déc-13	9351	9367	17
janv-14	9368	9389	22
févr-14	9390	9407	18
mars-14	9408	9421	14
avr-14	9422	9452	31
mai-14	9453	9480	28
juin-14	9481	9501	21
juil-14	9502	9534	33
août-14	9535	9558	24
sept-14	9559	9562	4
oct-14	9563	9566	4
nov-14	9567	9571	5
déc-14	9572	9576	5
janv-15	9577	9594	18
févr-15	9595	9596	2
mars-15	9597	9603	7
avr-15	9604	9609	6
mai-15	9610	9631	22
juin-15	9632	9651	20
juil-15	9652	9657	6
août-15	9658	9679	22
sept-15	9680	9688	9
oct-15	9689	9702	14
nov-15	9703	9724	22
déc-15	9725	9736	12
janv-16	9737	9752	16
févr-16	9753	9792	40
mars-16	9793	9797	5
avr-16	9798	9820	23
mai-16	9821	9844	24
juin-16	9845	9852	8

**ANNEXE -N°7 :**

**Chronologie de l'Histoire de PREMONTRE In « *L'abbaye de Prémontré du service de Dieu au soin des hommes* »,**

**Madame PLOUVIER**

**ANNEXE N°8 :**

**« *Faire face à l'occupation : horizons d'attente et arrangements de l'Aisne occupée 1914-1918* ». Compte-rendu de recherche dans le cadre d'un Master 2 dirigé par Frédéric ROUSSEAU (Université de Montpellier III)**

## Cimetière des aliénés de PREMONTRE

Photos 4 : Sébastien VANDENBOSCH













**PREMONTRE**

Photos 5 : cartes postales







